

ANNEXE I



DÉCRET

198

198

Extrait du J. O. du 16 février 1963

Visa 63.064 T.P. et I.N.S.E.E.

Décret n° 63-127 du 14 février 1963
prescrivant l'exécution d'un recensement des transports en 1963

Le Premier Ministre,

Sur le rapport du ministre des Finances et des Affaires économiques,

VU le décret n° 46-1432 du 14 juin 1946 fixant les attributions et l'organisation de l'Institut national de la Statistique et des Études économiques;

VU le décret n° 47-963 du 29 mai 1947 fixant les modalités de la coordination de la statistique et des études économiques;

VU la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique;

VU le décret n° 52-1059 du 15 septembre 1952 portant application de la loi n° 57-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique;

VU le décret n° 59-1350 du 16 novembre 1959 modifiant la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 et le décret n° 52-1059 du 15 septembre 1952,

Décreète :

Article 1^{er}. — Un recensement des transports portant sur l'année 1962 sera effectué dans la métropole en vue d'étudier les structures et les résultats de l'activité des entreprises de transport de voyageurs et de marchandises, notamment les facteurs de production, les investissements, le trafic.

Article 2. — Le recensement sera effectué auprès des entreprises et établissements publics et privés exerçant les activités ci-après :

- Transports aériens et aéroports;
- Transports ferroviaires et assimilés;
- Transports fluviaux publics et privés et ports fluviaux.
- Transports maritimes et ports maritimes;
- Transports routiers publics et gares routières;

Auxiliaires et intermédiaires de transports.

Article 3. — Le recensement par questionnaires individuels sera effectué à partir du lundi 2 septembre 1963.

Article 4. — A l'occasion du recensement des transports, le ministère des Travaux Publics et des transports procédera au relevé des dépenses d'investissements, d'entretien et de fonctionnement des infrastructures aériennes, fluviales et maritimes ainsi que du réseau routier national afférentes à l'année 1962.

Article 5. — Le ministère de l'intérieur recueillera, par l'intermédiaire des préfets auprès des collectivités locales, et regroupera les dépenses d'investissement et d'entretien des voiries départementales et communales afférentes à l'année 1962.

Article 6. — La préparation du recensement sera assurée par un comité de recensement comprenant :

Le directeur général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques ou son représentant, président.

Un représentant du ministère des Finances et des Affaires Économiques et Financières)

Deux représentants du ministère des Finances et des Affaires économiques (Institut National de la Statistique et des Études Économiques).

Un représentant du commissariat général du plan d'équipement et de la productivité.

Deux représentants du ministère de l'Intérieur (direction générale des collectivités locales).

Deux représentants du Conseil national du patronat français.

Un représentant de l'ensemble des présidents des chambres du commerce.

Un représentant de l'assemblée des présidents des chambres de métiers.

Seront associés aux travaux du comité du recensement, pour les questions relevant de leur compétence, les représentants des ministères désignés ci-après :

Un représentant du ministère du Travail.

Un représentant du ministère des Armées.

Article 7. — Le comité précisera, par références à la nomenclature des activités économiques, le champ de recensement dans le cadre des activités énumérées à l'article 2. Il déterminera les modalités du recensement les questions à poser, les techniques d'enquête et le cadre dans lequel seront recueillis les renseignements prévus aux articles 4 et 5. Il créera à cet effet des groupes de travail, fixera leur tâche et en suivra l'exécution.

Article 8. — Dans le cadre des modalités fixées par le comité de recensement, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques sera chargé de l'exécution du recensement ainsi que de l'exploitation des résultats et de leur publication.

Article 9. — Des arrêtés pris par les ministres intéressés préciseront les conditions d'application du présent décret.

Article 10. — Le ministre des Finances et des Affaires économiques, le ministre des Travaux publics et des Transports, le ministre du Travail, le ministre de l'Intérieur et le secrétaire d'État au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 février 1963.

Par le Premier ministre :

Georges POMPIDOU.

ANNEXE II

QUESTIONNAIRES

REPUBLIQUE FRANÇAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS TRANSPORTS ROUTIERS (Transporteurs publics de marchandises, loueurs de véhicules industriels, déménageurs)	CONFIDENTIEL	Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE	T1R																																				
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).		L'exécution, en 1963, d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951). En contrepartie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951). En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.																																						
IMPORTANT <ul style="list-style-type: none"> • Ce questionnaire est destiné seulement aux entreprises de transports routiers publics de marchandises ; si vous effectuez également des transports de voyageurs (autocars, taxis) vous devez remplir le questionnaire T2R ou T3R. • Si vous exercez également une activité industrielle ou commerciale, les réponses aux différentes questions concernent l'ensemble de vos activités. • Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives situées dans chaque cadre. • Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse «néant», barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas. • Indiquer ci-contre votre numéro de téléphone pour demande éventuelle de précisions. Téléphone : _____ 																																								
CADRE 1	Indiquez ici la forme juridique de l'entreprise : _____ Exemples : Entreprise individuelle, S.A.P.L., Société en nom collectif, Société anonyme, concessionnaire d'un service public, coopérative, régie.	CADRE 5	Nombre de personnes occupées dans l'entreprise : <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td></td> <td colspan="2">ou 16 sept. 1963</td> <td>ou 2 janv. 1963</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hom.</td> <td>Fem.</td> <td>Total</td> </tr> <tr> <td style="text-align: left;">a) Activités de transports salariés :</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- chefs d'entreprise</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- chauffeurs</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- manutentionnaires</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>- employés de bureau</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: left;">b) Salariés des activités autres que de transports</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: left;">c) Chef d'entreprise à son compte et membres de sa famille non salariés âgés de plus de 18 ans et travaillant dans l'entreprise.</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			ou 16 sept. 1963		ou 2 janv. 1963		Hom.	Fem.	Total	a) Activités de transports salariés :				- chefs d'entreprise				- chauffeurs				- manutentionnaires				- employés de bureau				b) Salariés des activités autres que de transports				c) Chef d'entreprise à son compte et membres de sa famille non salariés âgés de plus de 18 ans et travaillant dans l'entreprise.			
	ou 16 sept. 1963		ou 2 janv. 1963																																					
	Hom.	Fem.	Total																																					
a) Activités de transports salariés :																																								
- chefs d'entreprise																																								
- chauffeurs																																								
- manutentionnaires																																								
- employés de bureau																																								
b) Salariés des activités autres que de transports																																								
c) Chef d'entreprise à son compte et membres de sa famille non salariés âgés de plus de 18 ans et travaillant dans l'entreprise.																																								
CADRE 2	Veuillez indiquer par une croix celles des activités «transport» ci-dessous que vous avez exercées réellement en 1962. <table style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%;"> <input type="checkbox"/> Transporteur public de marchandises <input type="checkbox"/> Loueur de véhicules industriels <input type="checkbox"/> Déménageur <input type="checkbox"/> Groupeur <input type="checkbox"/> Courtier de fret </td> <td style="width:50%;"> <input type="checkbox"/> Affruteur <input type="checkbox"/> Transitaire <input type="checkbox"/> Correspondant de ch. de fer </td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Transporteur public de marchandises <input type="checkbox"/> Loueur de véhicules industriels <input type="checkbox"/> Déménageur <input type="checkbox"/> Groupeur <input type="checkbox"/> Courtier de fret	<input type="checkbox"/> Affruteur <input type="checkbox"/> Transitaire <input type="checkbox"/> Correspondant de ch. de fer	PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	NOTES - Ne pas oublier de comptabiliser dans chacune des catégories de personnel les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité. - Exclure les travailleurs effectuant leur service militaire.																																			
<input type="checkbox"/> Transporteur public de marchandises <input type="checkbox"/> Loueur de véhicules industriels <input type="checkbox"/> Déménageur <input type="checkbox"/> Groupeur <input type="checkbox"/> Courtier de fret	<input type="checkbox"/> Affruteur <input type="checkbox"/> Transitaire <input type="checkbox"/> Correspondant de ch. de fer																																							
L'activité de transport routier est-elle associée à une ou plusieurs autres activités commerciale ou industrielle ? (ex: café, épicerie, commerce de matériaux de construction, commerce de charbon, entrepositaire...) <table style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%; text-align: center;">oui</td> <td style="width:50%; text-align: center;">non</td> </tr> </table>					oui	non																																		
oui	non																																							
CADRE 3	Ne concerne pas ce type de questionnaire	CADRE 6	a) Salaires et traitements versés en 1962. (salaires avant retenues pour Sécurité Sociale, heures supplémentaires, primes et gratifications diverses, congés payés, etc...) RF b) Charges sociales et fiscales sur salaires part salariale déduite (cotisations patronales à la S.S. et autres caisses, allocations familiales, accident du travail, impôt 5% sur salaires, taxes d'apprentissage, etc...) RF c) Total (a+b) des salaires et charges relatives aux salariés de l'entreprise. RF d) Cotisations versées par l'employeur pour lui-même et pour les membres de sa famille non salariés (aux mutuelles, aux caisses d'assurance maladie, de retraite vieillesse, etc...) RF																																					
CADRE 4	La décomposition ci-dessous s'applique à l'ensemble de votre entreprise (locaux en propriété ou en location, logement déduit). (une estimation est suffisante)	FRAIS DE PERSONNEL DE L'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE EN 1962	OCCUPATION DU SOL a) Superficie totale (y compris parcage) _____ m ² b) Surface bâtie (ou sol) _____ m ² dont : ateliers et garages _____ m ²																																					
CADRE 7	Ne concerne pas ce type de questionnaire																																							
CADRE 8 PARC DES VEHICULES APPARTENANT AU TRANSPORTEUR OU UTILISES PAR LUI AU 16 SEPTEMBRE 1963 (Camions, camionnettes, tracteurs, remorques, semi-remorques)																																								
Reléver les caractéristiques sur la carte grise																																								
Genre	N° d'immatriculation	Carrosserie	Poids total en charge (1)	Charge utile	Source d'énergie	Puissance administrative	1ère année d'achat (neuf)	Mois et année d'achat	Kilomètres effectués en 1962 (2)	Spécialisation marchand. démanagt.	Position au regard de l'entreprise propriété donné en location pris en location																													
1											marquez vos réponses avec des croix																													
2																																								
3																																								
4																																								
5																																								
(1) pour camion seulement (2) pour véhicules achetées en 1963, écrire «néant»																																								
CADRE 9	- Consommations totales en 1962 pour l'ensemble de vos activités																																							
Consommation d'énergie	Carburant : Essence hectolitres Gas-oil hectolitres	Huiles et graisses kilogrammes Fuel-oil tonnes	Gaz de ville thermies Butane, propane tonnes Charbon tonnes	Méthane (gaz carburant) kg Electricité KW/h																																				
CADRE 10	Ne concerne pas ce type de questionnaire.																																							
CADRE 11	DESCRIPTION DU TRAFIC DE L'ENTREPRISE entre le 1er janvier et le 31 décembre 1962 (Transports nationaux et internationaux). Les entreprises polyvalentes doivent répondre à plusieurs des rubriques A à C.																																							
A - TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES (pour démanagement et louage : voir § B) et C)																																								
1) Services réguliers en 1962.																																								
Relations desservies		Longueur du parcours aller et retour entre ces 2 villes	Nombre total de voyages aller et retour en 1962	Nombre de tonnes chargées en 1962	Kilomètres parcourus en 1962	Nombre de tonnes chargées pour le compte d'affruteurs en 1962																																		
Ville de départ	Ville d'arrivée																																							

CADRE 11 (Partie A suite)
2) Transports à la demande (zone courte et zone longue) et camionnage en 1962.

	Trafic intérieur		Trafic international	
	Trafic total	dont : pour le compte d'affrétieurs	Trafic total	dont : pour le compte d'affrétieurs
a) Kilométrage effectué en 1962	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km
b) Nombre de voyages	_____	_____	_____	_____
c) Tonnage total transporté	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
dont : zone de camionnage	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
- zone courte	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
- zone longue	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t

d) Liste des cinq départements ayant donné lieu en 1962 au trafic le plus important (les classer par ordre d'importance décroissante) (1)

Départements par ordre d'importance des chargements		Départements par ordre d'importance des déchargements	
1	_____	1	_____
2	_____	2	_____
3	_____	3	_____
4	_____	4	_____
5	_____	5	_____

c) Pays étrangers desservis en 1962 : _____

(1) L'importance étant appréciée si possible d'après le tonnage ou le volume.

3) Nature des marchandises transportées en 1962. Chacune des colonnes A, B, C comporte 14 cases correspondant aux 14 groupes de marchandises énumérées ci-dessous. Pouvez-vous, pour chacune des colonnes A, B, C, convenant à votre activité, désigner les 3 groupes de marchandises qui ont donné lieu au chiffre d'affaires le plus important en 1962 ? Dans l'affirmative porter trois croix (XXX) pour le premier groupe en importance, deux croix (XX) pour le second groupe, une croix (X) pour le troisième groupe.

N° du groupe	MARCHANDISES CLASSÉES EN 14 GROUPES	Trafic intérieur		
		Services réguliers	Transp. à la demande et camionnage	Transport international
1	Animaux vivants, produits agricoles et alimentaires, agrumes, primeurs, caoutchouc, chiffons, bois, peaux...	1	A	B
2	Charbon, coke, briquettes, lignite...	2		
3	Essence, produits pétroliers, gaz-oi, huiles de graissages, butane, propane, etc...	3		
4	Minerais (ferreux, non ferreux) et ferrailles...	4		
5	Fer et aciers, tous produits sidérurgiques : tôles, fils, tubes, etc...	5		
6	Métaux non ferreux : cuivre, aluminium, plomb, zinc et leurs alliages...	6		
7	Matériaux de construction : sable, ciment, briques et tuiles, etc...	7		
8	Sel, soufre, pyrites...	8		
9	Engrais (naturels ou chimiques)...	9		
10	Produits chimiques (sauf engrais), matières plastiques, textiles artificiels, pâte à papier...	10		
11	Véhicules automobiles et matériel de transport, y compris pièces détachées...	11		
12	Autres machines, outillage, matériel électrique...	12		
13	Verre, verrerie, vaisselle, céramique...	13		
14	Tissus, vêtements, chaussures, pneumatiques, tous articles en tissu, caoutchouc, bois, papier, carton, journaux, emballages, matériels d'entreprise, sacs postaux...	14		

B - DEMENAGEURS (et transporteurs pour leurs activités occasionnelles de déménagement).

1° Transports de déménagement assurés par vos véhicules en 1962 :

	Total	A l'intérieur de l'agglomération urbaine	Z. camionnage	Zone courte	Zone longue	Tr. international
Nombre de déménagements	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Volume	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Kilométrage	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km

2° Départements ou relations de ville à ville les plus fréquemment desservis en 1962 :

de _____ à _____
de _____ à _____
de _____ à _____

C - LOUEURS

e) Nombre total de km de location en 1962 :

avec chauffeur _____ km
sans chauffeur _____ km
dont : aux transporteurs publics _____ km
- aux autres clients principaux _____ km
dont : pour transports internationaux _____ km

c) indiquez les activités de vos principaux clients de véhicules industriels, effectuant des transports pour compte propre (ex. bâtiment et travaux publics, industrie chimique, sidérurgique...)

1 _____ 3 _____
2 _____ 4 _____

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF EN 1962 (inscrire la valeur des véhicules, matériels... entrés ou sortis du parc en 1962 et non les paiements intervenus en 1962 ou en cours de l'exercice clos en 1962)

A - Investissements

- Achats de fonds de commerce (1) NF
- Installations fixes :
 - Achats de terrains ou bâtiments NF
 - Dépenses de construction ou aménagement NF
- Matériels roulants :
 - a) Achats de véhicules neufs (2) NF
 - b) " " d'occasion (3) NF
 - c) Dépenses de grosses transformations de véhicules (payées à l'extérieur) NF
- Outillage et matériels divers NF

B - Cessions d'éléments d'actif

- Vente de fonds de commerce (1) NF
- Vente de véhicules NF
- Vente de terrains et bâtiments NF
- Vente d'outillage et de matériel divers NF

NOTES - (1) Faire figurer ici les droits de transport ou de location afférents au fonds de commerce.
(2) Non compris les « droits de transport » ou « droits de location » qui ont à porter au rubrique 1)

CADRE 13 Ne concerne pas ce type de questionnaire.

CADRE 14 ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE - RECETTES, IMPOTS - DEPENSES - Exercice clos en 1962

A - RECETTES D'EXPLOITATION

- Transport de marchandises :
 - recettes des transports à la demande ou de camionnage NF
 - recettes des services réguliers NF
 - dont : recettes payées par les commissionnaires ou affrétieurs NF
 - Loyer des véhicules donnés en location NF
 - Rémunération nette pour opérations de commission (groupage, clurage, transit) NF
 - Total de l'activité transports NF
 - dont : recettes pour transports internationaux NF
 - Autres recettes :
 - Au cas où l'entreprise exerce d'autres activités que celles énumérées ci-dessus (ex : garage, négociant), indiquez ici le chiffre d'affaires total de ces activités pour 1962 NF
 - Total général des recettes et chiffres d'affaires NF
- Date de clôture de l'exercice clos en 1962 : _____
- Durée de cet exercice : _____ mois

B - Charges d'exploitation (toutes taxes comprises : oui - non).

- Salaires et charges sociales (reporter ici le total du cadre 6 pour un exercice de 12 mois clos le 31/12/62) NF
- Achats : carburants, huiles et graisses NF
 - pneumatiques, pièces détachées et fournitures d'atelier NF
 - autres matières et marchandises NF
- Dépenses d'entretien et de réparation des véhicules, payées à l'extérieur NF
- Primes d'assurances NF
- Frais généraux (loyers et charges, frais de bureau, chauffage et éclairage, fournitures diverses, amendes, etc) NF
- Loyers des véhicules pris en location NF
- Commissionnaires et courtages payés à des tiers NF
- Versements faits pour achats à tempérament de véhicules, de matériel, en 1962 NF

C - IMPOTS ET TAXES (à l'exclusion de l'impôt sur les sociétés, ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques)

- Taxes sur le chiffre d'affaires : TPS, TVA, versements nets NF
- Taxe générale et surtaxe de zone longue sur les transports de marchandises NF
- Autres impôts (ex : patente, enregistrement, vignettes, etc...) NF

CADRE 15 Ne concerne pas ce type de questionnaire

REPUBLIQUE FRANCAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS TRANSPORTS ROUTIERS (Transporteurs publics voyageurs et marchandises, location, taxis, remorques rail-route)	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visé 63-064 du Ministère des Travaux Publics et des Transports et de l'INSEE	T 2 R
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).		L'exécution en 1963 d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14.2.63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951). En contre-partie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951). En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.	

IMPORTANT

- Si vous exercez également une activité industrielle ou commerciale, les réponses aux différentes questions concernent l'ensemble de vos activités.
- Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives situées dans chaque cadre.
- Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse «néant», barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas.
- Indiquer ci-dessous votre numéro de téléphone pour demande éventuelle de précisions.

Téléphone : _____

CADRE 1.	Indiquez ici la forme juridique de l'entreprise : _____	CADRE 5	Nombre de personnes occupées dans l'entreprise. <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td></td> <td>16 Septembre 1963</td> <td>2 Janvier 1963</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hommes</td> <td>Femmes</td> <td>Total</td> </tr> </table>		16 Septembre 1963	2 Janvier 1963		Hommes	Femmes	Total
	16 Septembre 1963	2 Janvier 1963								
	Hommes	Femmes	Total							
FORME JURIDIQUE	Exemples : Entreprise individuelle, S.A.R.L., Société en nom collectif, Société anonyme, concessionnaire d'un service public, coopérative, régie.	PERSONNEL DE L'ENTREPRISE	a) Salariés des activités « transports » : - apprentis sous contrat _____ - conducteurs de cars _____ - chauff. de camions ville _____ - chauff. de camions routiers _____ - manutentionnaires _____ - chauff. de camions routiers _____ - manutentionnaires déménageurs _____ - employés de bureau _____ - chef d'entreprise salarié _____ b) Salariés des activités autres que le transport. _____ c) Chef d'entreprise à son compte et membres de la famille du plus de 18 ans non salariés travaillant dans l'entreprise. _____							
CADRE 2	Veuillez indiquer par une croix celles des activités « transports » ci-dessous que vous avez exercées réellement en 1962 : Transport rout. public de voyageurs <input type="checkbox"/> Groupeur <input type="checkbox"/> Taxi collectif <input type="checkbox"/> Courtier de fret <input type="checkbox"/> Taxi <input type="checkbox"/> Affréteur <input type="checkbox"/> Transp. rout. public de marchandises <input type="checkbox"/> Transitaire <input type="checkbox"/> Loueur de véhicules industriels <input type="checkbox"/> Correspondant de ch. de fer <input type="checkbox"/> Transporteur remorques rail-route <input type="checkbox"/> Intermédiaire de location <input type="checkbox"/> Déménageur <input type="checkbox"/> _____ L'activité de transport routier est-elle associée à une ou plusieurs autres activités commerciale ou industrielle ? (ex.: café, épicerie, commerce de matériaux de construction, de charbon, entrepositaire...) _____ Si oui, lesquelles ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		NOTES - Ne pas oublier de comprendre dans chacune des catégories de personnel les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité. - Exclure les travailleurs effectuant leur service militaire.							
CADRE 3	Ne concerne pas ce type de questionnaire.	CADRE 6	a) Salaires et traitements versés en 1962 (salaires avant retenues pour Sécurité Sociale, heures supplémentaires, primes et gratifications diverses, congés payés, etc...) _____ NF b) Charges sociales et fiscales sur salaires « part salariale déduite » (cotisations patronales à la S.S. et autres cotises, allocations familiales, accident du travail, impôt 5 % sur salaires, taxes d'apprentissage, etc...) _____ NF c) Total (a + b) des salaires et charges relatives aux salariés de l'entreprise. _____ NF d) Cotisations versées par l'employeur pour lui-même et pour les membres de sa famille non salariés (aux mutuelles, aux caisses d'assurance maladie, de retraite vieillesse, etc...) _____ NF							
CADRE 4	La décomposition ci-dessous s'applique à l'ensemble des établissements formant votre entreprise (Locaux en propriété ou en location, logement déduit). (une estimation est suffisante). a) Superficie totale (y compris porche) _____ m ² b) Surface bâtie (au sol) _____ m ² dont : ateliers et garages _____ m ²	FRAIS DE PERSONNEL DE L'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE EN 1962								
OCCUPATION DU SOL										
CADRE 7	Ne concerne pas ce type de questionnaire.									

CADRE 8 PARC DES VEHICULES APPARTENANT AU TRANSPORTEUR OU UTILISES PAR LUI AU 16 SEPTEMBRE 1963

Inscrire dans l'ordre des genres : camions, camionnettes, tracteurs, remorques, semi-remorques, cars, voitures de tourisme, taxis.

Relever les caractéristiques sur la carte grise

Genre	N° d'immatriculation	Carrosserie	Poids total en charge (1)	Charquiti- pr. les cars plac. assés.	Source d'énergie	Puissance admise	Tara usiné mise en circ. (neuf)	Mois et année d'achat	Kilomé- trage effectué en 1962 (2)	Spécialisation		Position ou regard de l'entreprise	
										marchand. / déménag. / pour les cars / serv. régul. / occasionnel	propriété	donné en locat.	pris en locat.
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													

(1) Pour camion seulement.
(2) Pour véhicule acheté en 1963, écrire «néant».

CADRE 11 (suite)

2) Transports à la demande (zone courte et zone longue) et camionnage en 1962

	Trafic intérieur		Trafic international	
	Trafic total	dont : pour le compte d'affrêteurs	Trafic total	dont : pour le compte d'affrêteurs
a) Kilométrage effectué en 1962	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km
b) Nombre de voyages	_____	_____	_____	_____
c) Tonnage total transporté	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
dont : zone de camionnage	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
zone courte	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
zone longue	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t

d) Liste des cinq départements ayant donné lieu en 1962 au trafic le plus important (les classer par ordre d'importance décroissante)

Départements par ordre d'importance des chargements		Départements par ordre d'importance des déchargements	
1	_____	1	_____
2	_____	2	_____
3	_____	3	_____
4	_____	4	_____
5	_____	5	_____

e) Pays étrangers desservis en 1962

(1) L'importance étant appréciée, si possible, d'après le tonnage ou le volume.

3) Nature des marchandises transportées en 1962

Chacune des colonnes A, B, C, comporte 14 cases correspondant aux 14 groupes de marchandises énumérées ci-dessous. Pouvez-vous, pour chacune des colonnes A, B, C, convenant à votre activité, désigner les 3 groupes de marchandises qui ont donné lieu au chiffre d'affaires le plus important en 1962 ? Au moyen de trois croix (XXX) pour le premier groupe en importance, de deux croix (XX) pour le second groupe, d'une croix (X) pour le troisième groupe.

N° du groupe	Marchandises classées en 14 groupes	Nature du trafic effectué		
		Trafic intérieur		Transport international
		Services réguliers	Transp. à la demande et camionnage	
		A	B	C
1	Animaux vivants, produits agricoles et alimentaires, agrumes, primeurs, caoutchouc, chiffons, bois, peaux...			
2	Charbon, coke, briquettes, lignite...			
3	Essence, produits pétroliers, gas-oil, huile de graissage, butane, propane, etc...			
4	Minerais (ferreux, non ferreux) et ferrailles...			
5	Fer et aciers, tous produits sidérurgiques : tôles, fils, tubes, etc...			
6	Métaux non ferreux : cuivre, aluminium, plomb, zinc et leurs alliages...			
7	Matériaux de construction : sable, ciment, briques, tuiles, etc...			
8	Sel, soufre, pyrites...			
9	Engrais (naturels ou chimiques)...			
10	Produits chimiques (sauf engrais), matières plastiques, textiles artificiels, pâte à papier...			
11	Véhicules automobiles et matériel de transport y compris pièces détachées...			
12	Autres machines, outillage, matériel électrique...			
13	Verre, verrerie, vaisselle, céramique...			
14	Tissus, vêtements, chaussures, pneumatiques, tous articles en tissu, caoutchouc, bois, papier, carton, journaux, emballages, matériel d'entreprise, sacs postaux...			

C - DEMENAGEURS (et transporteurs pour leurs activités occasionnelles de déménageurs)

1) Transports de déménagement assurés par vos véhicules en 1962

	Total	A l'intérieur de l'agglomération urbaine	Zone camionnage	Zone courte	Zone longue	Transport international
Nombre de déménagements	_____	_____	_____	_____	_____	_____
Volume	_____ m ³	_____ m ³	_____ m ³	_____ m ³	_____ m ³	_____ m ³
Kilométrage	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km

2) Déménagements dont le transport a été confié en 1962 :

	Transport intérieur		Transport international	
	Nombre	Volume	Nombre	Volume
a) aux chemins de fer	_____	_____ m ³	_____	_____ m ³
b) aux transporteurs maritimes et aériens	_____	_____ m ³	_____	_____ m ³
c) aux autres transporteurs routiers	_____	_____ m ³	_____	_____ m ³

3) Départements ou régions de ville à ville les plus fréquemment desservis en 1962 :

de _____ à _____

de _____ à _____

de _____ à _____

de _____ à _____

D - LOUEURS

	Types de véhicules loués		
	Véhicules industriels (cars exclus)	Cars	Vaitures de tourisme
a) Nombre total de km de location en 1962	_____ km	_____ km	_____ km
avec chauffeur	_____ km	_____ km	_____ km
sans chauffeur	_____ km	_____ km	_____ km
1 - dont : aux transporteurs publics	_____ km	_____ km	_____ km
aux autres clients principaux	_____ km	_____ km	_____ km
2 - dont : pour transports internationaux	_____ km	_____ km	_____ km
b) Nombre d'opérations de location total	_____	_____	_____

c) Indiquer les activités de vos principaux clients de véhicules industriels, effectuant des transports pour compte propre (ex. bâtiment, travaux publics, industrie chimique, sidérurgie...)

1 _____

2 _____

3 _____

4 _____

5 _____

E - TRANSPORTS PAR REMORQUES RAIL-ROUTE pour l'ensemble du trafic 1962

Kilom. Total	sur rail	_____ km	Tonnage total chargé	_____ t
	sur route	_____ km		dont : marchandises diverses
Nombre d'expéditions		_____	dont : denrées périssables	_____ t
		_____	liquides alimentaires	_____ t

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF EN 1962

Equipements achetés ou réalisés par l'entreprise, dépenses passées aux immobilisations au cours du dernier exercice clos en 1962, y compris les avancés et comptés sur commandes d'immobilisations en cours. Taxes déductibles déduites, amortissements non déduits.

A - Investissements :		B - Cessions d'éléments d'actif :	
1) Achats de fonds de commerce (1)	<input type="text"/> NF	1) Vente de fonds de commerce	<input type="text"/> NF
2) Installations fixes :		2) Vente de terrains et bâtiments	<input type="text"/> NF
Achats de terrains ou bâtiments	<input type="text"/> NF	3) Vente de véhicules (2)	<input type="text"/> NF
Dépenses de construction ou aménagement	<input type="text"/> NF	4) Vente d'outillage et de matériels divers	<input type="text"/> NF
3) Matériels roulants :			
a) Achats de véhicules neufs (2)	<input type="text"/> NF		
" d'occasion (2)	<input type="text"/> NF		
b) Achats de moteurs, boîtes de vitesses, châssis, ponts, carrosseries	<input type="text"/> NF		
c) Dépenses de grosses transformations de véhicules (payées à l'extérieur) (3)	<input type="text"/> NF		
4) Outillage et matériels divers	<input type="text"/> NF		

NOTES - (1) Faire figurer ici les droits de transport ou de location différents ou fonds de commerce, les droits au bail, les concessions.
(2) Non compris les « droits de transport » ou « droits de location » qui sont à porter en rubrique 1).
(3) Y compris, éventuellement, les dépenses imputées sur compte de provisions.

CADRE 13 Ne concerne pas ce type de questionnaire

CADRE 14 ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTÉE, RECETTES - CHARGES-IMPOTS DE L'EXERCICE CLOS EN 1962.

A - RECETTES D'EXPLOITATION (toutes taxes comprises).		B - CHARGES D'EXPLOITATION (toutes taxes comprises : oui/non)	
1) Recettes de transport (y compris les recettes de traction) :		1) Salaires et charges sociales (reporter ici le total du cadre 6 pour un exercice de 12 mois clos le 31/12/62)	<input type="text"/> NF
a) Transport de voyageurs et fret accessoire :		2) Achats : Carburants, lubrifiants	<input type="text"/> NF
recettes voyageurs et bagages accompagnés	<input type="text"/> NF	Pneumatiques	<input type="text"/> NF
recettes accessoires de marchandises, messag. et poste	<input type="text"/> NF	Autres matières & marchandises	<input type="text"/> NF
recettes de taxis	<input type="text"/> NF	3) Dépenses d'entretien et de réparation des véhicules payées à l'extérieur	<input type="text"/> NF
b) Transport de marchandises :		4) Primes d'assurances :	
recettes des transports à la demande ou de comiannage	<input type="text"/> NF	garanties véhicules voyageurs	<input type="text"/> NF
recettes des services réguliers	<input type="text"/> NF	" marchandises	<input type="text"/> NF
Total des recettes de transports	<input type="text"/> NF	autres garanties	<input type="text"/> NF
dont : recettes payées par les agences de voyages	<input type="text"/> NF	5) Loyers des véhicules pris en location	<input type="text"/> NF
recettes payées par les commissionnaires	<input type="text"/> NF	6) Versements à d'autres entreprises de transports	<input type="text"/> NF
2) Loyer des véhicules donnés en location	<input type="text"/> NF	7) Commissions et courtages payés à des tiers	<input type="text"/> NF
3) Rémunérations nettes des commissions (Commissionnaires, groupage, courtage, transit...)	<input type="text"/> NF	8) Dotation de l'exercice aux amortissements	<input type="text"/> NF
4) Total de l'activité transportés (1+2+3)	<input type="text"/> NF	9) Frais généraux (loyers et charges, frais de bureau, chauffage et éclairage, fournitures diverses)	<input type="text"/> NF
5) Autres recettes accessoires de l'activité transportés		10) Versements faits pour achats à tempérament de véhicules, de matériels en 1962.	<input type="text"/> NF
Au cas où l'entreprise exerce d'autres activités que celles énumérées ci-dessus (café, station-service, garage, négociant), indiquez ici le chiffre d'affaires total de ces activités pour 1962.	<input type="text"/> NF		
6) Total général des recettes et chiffres d'affaires	<input type="text"/> NF		

C - IMPOTS ET TAXES (à l'exclusion de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques)

1) Taxes sur le chiffre d'affaires : TPS, TVA, versements nets	<input type="text"/> NF
2) Taxe générale et surtaxe de zone longue sur les transports de marchandises	<input type="text"/> NF
3) Autres impôts (ex. patente, enregistrement, vignettes, etc...)	<input type="text"/> NF

CADRE 15 BILAN AVANT REPARTITION POUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES

Veuillez indiquer la valeur nette des différents éléments, c'est-à-dire après amortissements et provisions pour dépréciations.

I) Eléments de l'actif	Exercice clos en 1962	Exercice clos en 1961	II) Eléments du passif	Exercice clos en 1962	Exercice clos en 1961
Stocks			k) Fonds propre, capital, réserves, provisions (non comprises, les provisions déjà portées en déduction d'actif) résultats	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
a) Carburants	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF	l) Obligations et bons	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
b) Autres	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF	m) Autres dettes à plus d'un an	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
Autres éléments d'actif			n) Fournisseurs, warrants et tous effets à payer	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
c) Frais d'établissement et immobilisation	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF	p) Autres dettes à court terme	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
d) Amortissements 1962	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF	Total du passif	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
e) Clients, versements et tous effets à recevoir	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF			
f) Titres de placement et bons du trésor (non compris la partie non libérée des titres de placement)	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF			
g) Caisse, banque, chèques postaux	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF			
h) Autres valeurs réalisables à court terme	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF			
Total (a + b + c + e + f + g + h.)	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF			

Date de clôture de l'exercice clos en 1962 : _____

Durée de cet exercice : _____ mois.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS TRANSPORTS ROUTIERS (Transporteurs publics voyageurs et marchandises, location, taxis, remorques rail-route)	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE	T3R																																																																																																																						
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).		L'exécution en 1963 d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951). En contrepartie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951). En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.																																																																																																																							
IMPORTANT																																																																																																																									
<ul style="list-style-type: none"> ● Si vous exercez également une activité industrielle ou commerciale, les réponses aux différentes questions concernent l'ensemble de vos activités. ● Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives situées dans chaque cadre. ● Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse «négative» barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas. ● Veuillez indiquer ci-dessous le nom de la personne qualifiée pour donner les précisions qui pourraient être nécessaires. 																																																																																																																									
M. _____ Téléphone : _____																																																																																																																									
CADRE 1	Indiquer ici la forme juridique de l'entreprise :	Exemple : Entreprise individuelle ; S.A.R.L. ; Société en nom collectif ; Société en commandite simple ; Société en commandite par action ; Société nationalisée ; Société d'économie mixte ; Administration d'Etat ; Etablissement public ; Concessionnaire d'un service public ; Société coopérative ; Société de fait ; Association en participation ; Société civile ; Régie d'Etat ; Régie dépendant de collectivité locale.																																																																																																																							
FORME JURIDIQUE																																																																																																																									
CADRE 2	Quelles sont parmi les activités énumérées ci-dessous celles que vous avez exercées en 1962. (mettre une croix (X) dans les cases correspondantes)																																																																																																																								
ACTIVITES DE L'ENTREPRISE	<ul style="list-style-type: none"> - Transports - Transporteur routier public de voyageurs - Taxi collectif - Taxi - Transporteur routier public de marchandises - Loueur de véhicules industriels - Transporteur remorques rail-route - Déménageur 	<ul style="list-style-type: none"> - Auxiliaires de Transports - Groupeur - Courtier de fret - Affréteur - Transitaire - Correspondant de chemin de fer 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités commerciales - Activités industrielles 																																																																																																																						
CADRE 3	Veuillez donner la liste des établissements de l'entreprise et la récapitulation des salariés inscrits et des salaires payés en 1962 (pour chacun des établissements de l'entreprise même si vous n'avez pas rempli de questionnaire particulier pour chacun de ces établissements). (Par établissement on entendra toute unité (bureau, garage) où travaillent régulièrement un ou plusieurs salariés permanents. Les correspondants au sens courant (ne travaillant pas exclusivement pour l'entreprise) ne sont pas considérés comme établissements).																																																																																																																								
LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">N° d'immatriculation INSEE</th> <th style="width: 35%;">Noms et adresses des établissements</th> <th style="width: 15%;">Nature de l'établissement (siège, entrepôt, agence)</th> <th style="width: 15%;">Nombre de salariés au 2/1/63</th> <th style="width: 20%;">Salaires versés en 1962</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	N° d'immatriculation INSEE	Noms et adresses des établissements	Nature de l'établissement (siège, entrepôt, agence)	Nombre de salariés au 2/1/63	Salaires versés en 1962	1					2					3					4					5					6					7					8																																																																															
N° d'immatriculation INSEE	Noms et adresses des établissements	Nature de l'établissement (siège, entrepôt, agence)	Nombre de salariés au 2/1/63	Salaires versés en 1962																																																																																																																					
1																																																																																																																									
2																																																																																																																									
3																																																																																																																									
4																																																																																																																									
5																																																																																																																									
6																																																																																																																									
7																																																																																																																									
8																																																																																																																									
(1) Si ce cadre ne suffit pas, veuillez ajouter les intercalaires nécessaires.																																																																																																																									
CADRE 4	SURFACE DE VOS ETABLISSEMENTS (Toutes activités) La décomposition ci-dessous s'applique à l'ensemble des établissements formant votre entreprise (Locaux en propriété ou en location, logement déduit). (une estimation est suffisante)	CADRE 5 Nombre de personnes occupées dans l'entreprise.																																																																																																																							
OCCUPATION DU SOL AU 2/1/63	a) Superficie totale (y compris porche) _____ m ² b) Surface couverte totale (au sol) _____ m ² c) Surface intérieure (tous étages) - des bureaux _____ m ² - des ateliers et garages _____ m ² - des entrepôts, bâtiments et gare routière _____ m ²	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">au 2/1/62</th> <th colspan="2">au 2/1/63</th> <th colspan="2">au 16/9/63</th> </tr> <tr> <th>H</th> <th>F</th> <th>H</th> <th>F</th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Salariés des activités « transports »</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- apprentis sous contrat</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- conducteurs de cars</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- chauff. de camions ville</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- chauff. de camions routiers</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- manutentionnaires</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- chauff. de camions routiers non manutentionnaires</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- mécaniciens de réparation et d'entretien</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- manutentionnaires déménageurs</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- employés de bureau</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- chef d'entreprise salarié</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td colspan="7">Total du personnel salarié « transports »</td> </tr> <tr> <td>b) Salariés des autres activités que les transports (éventuellement)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td colspan="7">c) Total des salariés (a + b)</td> </tr> <tr> <td>d) Chef d'entreprise à son compte et membres de la famille non salariés âgés de plus de 18 ans et travaillant dans l'entreprise.</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>			au 2/1/62		au 2/1/63		au 16/9/63		H	F	H	F	H	F	a) Salariés des activités « transports »							- apprentis sous contrat							- conducteurs de cars							- chauff. de camions ville							- chauff. de camions routiers							- manutentionnaires							- chauff. de camions routiers non manutentionnaires							- mécaniciens de réparation et d'entretien							- manutentionnaires déménageurs							- employés de bureau							- chef d'entreprise salarié							Total du personnel salarié « transports »							b) Salariés des autres activités que les transports (éventuellement)							c) Total des salariés (a + b)							d) Chef d'entreprise à son compte et membres de la famille non salariés âgés de plus de 18 ans et travaillant dans l'entreprise.						
	au 2/1/62		au 2/1/63		au 16/9/63																																																																																																																				
	H	F	H	F	H	F																																																																																																																			
a) Salariés des activités « transports »																																																																																																																									
- apprentis sous contrat																																																																																																																									
- conducteurs de cars																																																																																																																									
- chauff. de camions ville																																																																																																																									
- chauff. de camions routiers																																																																																																																									
- manutentionnaires																																																																																																																									
- chauff. de camions routiers non manutentionnaires																																																																																																																									
- mécaniciens de réparation et d'entretien																																																																																																																									
- manutentionnaires déménageurs																																																																																																																									
- employés de bureau																																																																																																																									
- chef d'entreprise salarié																																																																																																																									
Total du personnel salarié « transports »																																																																																																																									
b) Salariés des autres activités que les transports (éventuellement)																																																																																																																									
c) Total des salariés (a + b)																																																																																																																									
d) Chef d'entreprise à son compte et membres de la famille non salariés âgés de plus de 18 ans et travaillant dans l'entreprise.																																																																																																																									
CADRE 6	FRAIS DE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE EN 1962																																																																																																																								
a) Salaires et traitements versés en 1962, soumis ou versement forfaitaire. (salaires avant retenues pour Sécurité Sociale, heures supplémentaires) _____ NF b) Eléments de rémunération non soumis ou versement forfaitaire sur les salaires. _____ NF c) Total (a + b) _____ NF d) Charges sociales et fiscales sur salaires (part salariale déduite) : cotisations personnelles à la S.S. et autres caisses, allocations familiales, accident du travail, impôt 5 % sur salaires, taxes d'apprentissage, etc... _____ NF e) Autres charges sociales _____ NF f) Cotisations versées par l'employeur pour lui-même et pour les membres de sa famille non salariés (oux mutuelles, aux caisses d'assurance maladie, de retraite vieillesse, etc...) _____ NF	PERSONNEL DE L'ENTREPRISE																																																																																																																								
CADRE 7	MATERIEL DE MANUTENTION ET DE CHARGEMENT Charlots élévateurs à fourche : - électriques - thermiques Transporteurs élévateurs mobiles Transporteurs à courroies (1) Dans cette colonne faire figurer suivant le cas la puissance (CV), la force (tonnes) le débit, de tous les engins et non d'un engin moyen-préciser l'unité utilisée	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Total</th> <th colspan="3">Nombre réparti par âge (ans)</th> <th rowspan="2">Puiss. Force (tonnes) Débit (t)</th> </tr> <tr> <th>0 - 5</th> <th>6 - 10</th> <th>> 10</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Total	Nombre réparti par âge (ans)			Puiss. Force (tonnes) Débit (t)	0 - 5	6 - 10	> 10																					Grues mobiles sur pneus et chariots-grues Grues sur chenilles Grues sur voies ferrées Grues de quai fixes Portique de déchargement Appareils de manutention spécialisés	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Total</th> <th colspan="3">Nombre réparti par âge (ans)</th> <th rowspan="2">Puiss. Force (tonnes) Débit (t)</th> </tr> <tr> <th>0 - 5</th> <th>6 - 10</th> <th>> 10</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Total	Nombre réparti par âge (ans)			Puiss. Force (tonnes) Débit (t)	0 - 5	6 - 10	> 10																																																																																	
Total	Nombre réparti par âge (ans)			Puiss. Force (tonnes) Débit (t)																																																																																																																					
	0 - 5	6 - 10	> 10																																																																																																																						
Total	Nombre réparti par âge (ans)			Puiss. Force (tonnes) Débit (t)																																																																																																																					
	0 - 5	6 - 10	> 10																																																																																																																						

CADRE 11 - B (suite)

2) Transports à la demande (zone courte et zone longue) et camionnage en 1962

	Trafic intérieur		Trafic international	
	Trafic total	dont : pour le compte d'affréteurs	Trafic total	dont : pour le compte d'affréteurs
a) Kilométrage effectué en 1962	_____ km	_____ km	_____ km	_____ km
b) Nombre de voyages	_____	_____	_____	_____
c) Tonnage total transporté	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
dont : zone de camionnage	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
zone courte	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t
zone longue	_____ t	_____ t	_____ t	_____ t

d) Liste des cinq départements ayant donné lieu en 1962 au trafic le plus important (les classer par ordre d'importance décroissante) (1)

Départements par ordre d'importance des chargements		Départements par ordre d'importance des déchargements	
1	_____	1	_____
2	_____	2	_____
3	_____	3	_____
4	_____	4	_____
5	_____	5	_____

e) Pays étrangers desservis en 1962

3) Nature des marchandises transportées en 1962

Chacune des colonnes A, B, C, comporte 14 cases correspondant aux 14 groupes de marchandises énumérées ci-dessous. Pourvez-vous, pour chacune des colonnes A, B, C, convenant à votre activité, désigner les 3 groupes de marchandises qui ont donné lieu au chiffre d'affaires le plus important en 1962 ? Au moyen de trois croix (XXX) pour le premier groupe en importance, de deux croix (XX) pour le second groupe, d'une croix (X) pour le troisième groupe.

N° du groupe	Marchandises classées en 14 groupes	Nature du trafic effectué		
		Trafic intérieur		Transport international
		Services réguliers	Transp. à la demande et camionnage	
		A	B	C
1	Animaux vivants, produits agricoles et alimentaires, agrumes, primeurs, caoutchouc, chiffons, peaux, bois.	1		
2	Charbon, coke, briquettes, lignite.	2		
3	Essence, produits pétroliers, gas-oil, huile de graissage, butane, propane, etc...	3		
4	Minerais (ferreux, non ferreux) et ferrailles.	4		
5	Fer et aciers, tous produits sidérurgiques : tôles, fils, tubes, etc...	5		
6	Métaux non ferreux : cuivre, aluminium, plomb, zinc et leurs alliages.	6		
7	Matériaux de construction : sable, ciment, briques, tuiles, etc...	7		
8	Sel, soufre, pyrites.	8		
9	Engrais (naturels ou chimiques).	9		
10	Produits chimiques (sauf engrais), matières plastiques, textiles artificiels, pâte à papier.	10		
11	Véhicules automobiles et matériel de transport y compris pièces détachées.	11		
12	Autres machines, outillage, matériel électrique.	12		
13	Verre, verrerie, vaisselle, céramique.	13		
14	Tissus, vêtements, chaussures, pneumatiques, tous articles en tissu, caoutchouc, bois, papier, carton, journaux, emballages, matériel d'entreprise, sacs postaux.	14		

C - DEMENAGEURS (et transporteurs pour leurs activités occasionnelles de déménagement.)

1) Transports de déménagement assurés par vos véhicules en 1962.

	Total	A l'intérieur de l'agglomération urbaine	Zone de camionnage	Zone courte	Zone longue	Transport international
Nombre de déménagements						
Volume	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³	m ³
Kilométrage	km	km	km	km	km	km

2) Déménagements dont le transport a été confié en 1962 :

	Transport intérieur		Transport international	
	Nombre	Volume	Nombre	Volume
a) aux chemins de fer		m ³		m ³
b) aux transporteurs maritimes et aériens		m ³		m ³
c) aux autres transporteurs routiers		m ³		m ³

3) Départements ou relations de ville à ville les plus fréquemment desservis en 1962 :

de _____ à _____

de _____ à _____

de _____ à _____

de _____ à _____

D - LOUEURS

	Types de véhicules loués		
	Véhicules industriels (cars exclus)	Cars	Véitures de tourisme
a) Nombre total de km de location en 1962	_____ km	_____ km	_____ km
avec chauffeur	_____ km	_____ km	_____ km
sans chauffeur	_____ km	_____ km	_____ km
Total :	_____ km	_____ km	_____ km
1 - dont : aux transporteurs publics	_____ km	_____ km	_____ km
2 - dont : pour transports internationaux	_____ km	_____ km	_____ km
b) Nombre d'opérations de location - Total	_____	_____	_____

c) Indiquez les activités de vos principaux clients de véhicules industriels, effectuant des transports pour compte propre (ex. bâtiment et travaux publics, industrie chimique, sidérurgie...)

1 _____

2 _____

3 _____

E - TRANSPORTS PAR REMORQUES RAIL-ROUTE pour l'ensemble du trafic 1962

Kilom. Total	sur rail	_____ km	Tonnage total chargé	_____ t
	sur route	_____ km		dont : marchandises diverses
Nombre d'expéditions			dont : denrées périssables	_____ t
			liquides alimentaires	_____ t

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF EN 1962

Équipements achetés ou réalisés par l'entreprise, dépenses passées aux immobilisations au cours du dernier exercice clos en 1962, y compris les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations en cours - taxes déductibles déduites, amortissements non déduits.

A - Investissements :

1) Achats de fonds de commerce (1)	_____	NF
2) Installations fixes	_____	NF
Achats de terrains ou bâtiments	_____	NF
Dépenses de construction ou aménagement	_____	NF
3) Matériels roulants	_____	NF
a) Achats de véhicules (2) a) neufs	_____	NF
b) d'occasion	_____	NF
b) Achats de moteurs, boîtes de vitesses, châssis, ponts, carrosseries	_____	NF
c) Dépenses de grosses transformations de véhicules (payées à l'étranger)	_____	NF
4) Outillage et matériel divers	_____	NF

B - Cessions d'éléments d'actif :

1) Vente de fonds de commerce (1)	_____	NF
2) Vente de terrains et bâtiments	_____	NF
3) Vente de véhicules (2)	_____	NF
4) Vente d'outillage et de matériel divers	_____	NF

NOTES - (1) Faire figurer ici les droits de transport ou de location afférents au fond de commerce.

(2) Non compris les « droits de transport » ou « droits de location » qui sont à porter en rubrique 1).

CADRE 13 GROS ENTRETIEN	
Indiquez ici le montant des dépenses de l'exercice clos en 1962 pour grosses réparations, aménagements des équipements productifs et sociaux de l'entreprise y compris le gros entretien imputé sur compte de provision à l'exclusion des dépenses déjà passées aux immobilisations.	1) Bâtiments et ouvrages <input type="text"/> NF
	2) Matériel de transport routier <input type="text"/> NF
	3) Autres matériels <input type="text"/> NF
	Total <input type="text"/> NF

CADRE 14 ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE - EXERCICE CLOS EN 1962	
<p>A - PRODUITS D'EXPLOITATION (toutes taxes comprises)</p> <p>1) Recettes de transport (y compris les recettes de traction)</p> <p>a) Transport de voyageurs et frêt accessoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes voyageurs et bagages accompagnés <input type="text"/> NF - recettes accessoires de marchandises, messag. et poste <input type="text"/> NF - recettes de taxis <input type="text"/> NF <p>b) Transports de marchandises</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes des transports à la demande ou de camionnage <input type="text"/> NF - recettes des services réguliers <input type="text"/> NF <p style="text-align: center;">Total des recettes de transports (1) <input type="text"/> NF</p> <p>dont : - recettes payées par les agences de voyages <input type="text"/> NF</p> <p style="margin-left: 20px;">- recettes payées par les commissionnaires <input type="text"/> NF</p> <p>2) Loyer des véhicules donnés en location <input type="text"/> NF</p> <p>3) Rémunération nette des commissions (commissionnaires groupage, courtage, transit ...) <input type="text"/> NF</p> <p>4) Total de l'activité transport <input type="text"/> NF</p> <p>5) Autres recettes accessoires de l'activité transport <input type="text"/> NF</p> <p>6) Au cas où l'entreprise exerce d'autres activités commerciales ou industrielles que celles énumérées ci-dessus, indiquez ici le chiffre d'affaires total de ces activités pour 1962 <input type="text"/> NF</p> <p>7) Recettes du portefeuille <input type="text"/> NF</p> <p>8) Total général des recettes et chiffres d'affaires <input type="text"/> NF</p> <p>(1) Dont recettes pour les transports routiers internationaux. A défaut d'une somme précise en NF vous pouvez faire figurer un % du total des recettes de transports indiquées ci-dessus en 1° <input type="text"/></p>	<p>B - CHARGES D'EXPLOITATION (toutes taxes comprises : oui - non)</p> <p>1) Salaires et charges sociales (Reporter ici le total du cadre 6 pour un exercice de 12 mois clos le 31/12/62) <input type="text"/> NF</p> <p>2) Achats : - carburants, lubrifiants <input type="text"/> NF</p> <ul style="list-style-type: none"> - pneumatiques <input type="text"/> NF - autres matières et marchandises <input type="text"/> NF <p>3) Dépenses d'entretien et de réparation des véhicules payées à l'étranger <input type="text"/> NF</p> <p>4) Primes d'assurances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - garanties véhicules voyageurs <input type="text"/> NF - " " marchandises <input type="text"/> NF - autres garanties <input type="text"/> NF <p>5) Loyers des véhicules pris en location <input type="text"/> NF</p> <p>6) Versements à d'autres entreprises de transports <input type="text"/> NF</p> <p>7) Commissions et courtages payés à des tiers <input type="text"/> NF</p> <p>8) Dotation de l'exercice aux amortissements <input type="text"/> NF</p> <p>9) Frais généraux (loyers et charges, frais de bureau chauffage et éclairage, fournitures diverses) <input type="text"/> NF</p> <p>10) Versements faits pour achats à tempérament de véhicules ou de matériel en 1962 <input type="text"/> NF</p> <p>C - IMPOTS ET TAXES (à l'exclusion de l'impôt sur les Sociétés ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques)</p> <p>1) Taxes sur le chiffre d'affaires : TPS, TVA, versements nets <input type="text"/> NF</p> <p>2) Taxe générale et surtaxe de zone longue sur les transports de marchandises <input type="text"/> NF</p> <p>3) Autres impôts (ex.: patente, enregistrement, vignettes, etc...) <input type="text"/> NF</p>

CADRE 15 BILAN AYANT REPARTITION POUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES EN NOUVEAUX FRANCS						
EXERCICE CLOS EN 1961			I - ELEMENTS D'ACTIF Stocks	EXERCICE CLOS EN 1962		
BRUT	Amortissements et provisions pour dépréciation	NET		BRUT	Amortissements et provisions pour dépréciation	NET
			a) Carburants			
			b) Autres			
			Autres éléments d'actif			
			c) Frais d'établissement et immobilisations			
			d) Autres valeurs immobilisées (partie libérée seulement des titres de participation)			
			e) Clients, warrants et tous effets à recevoir			
			f) Titres de placements et bons du Trésor (non compris la partie non libérée des titres de placement)			
			g) Caisse, banque, chèques postaux			
			h) Autres valeurs réalisables à court terme			
			Total de l'actif			
			II - ELEMENTS DU PASSIF			
			i) Fonds propres : capital, réserves, provisions (non comprises les provisions déjà portées en déduction d'actif), résultat.			
			j) Obligations et bons			
			k) Autres dettes à plus d'un an			
			l) Fournisseurs, warrants et tous effets à payer			
			m) Autres dettes à court terme (non compris les versements à effectuer sur titres non libérés)			
			Total du passif			
				III - EXERCICE		
				Date de clôture de l'exercice clos en 1962 : _____		
				Durée de cet exercice : _____ mois		

REPUBLIQUE FRANCAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS NAVIGATION INTERIEURE (Patrons bateliers) (Transport public non spécialisé)	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE	T4N																								
Nom Prénom : Adresse : Numéro d'employeur (sécurité sociale)		L'exécution en 1963 d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951). En contre partie de cette obligation de répondre aux questions posées le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951). En aucun cas les réponses contenues dans ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.																									
IMPORTANT																											
<ul style="list-style-type: none"> ● Si l'entreprise exerce également une activité d'auxiliaire de transport ou une activité commerciale ou industrielle, elle doit remplir un questionnaire T 5N ou T 6N au lieu de ce modèle ci ; de même si l'entreprise effectue des transports publics spécialisés de navigation intérieure. ● Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives. ● Pour traduire la réponse «néant», barrer la case où les cadres ne vous concernant pas. 																											
CADRE 1	Indiquer ici la forme juridique de l'entreprise :	CADRE 5 PERSONNEL DE L'ENTREPRISE																									
FORME	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; font-size: 0.8em;"> <tr> <td style="width:15%;"></td> <td style="width:15%; text-align: center;">Au 2 Janvier 1963</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Au 16 Septembre 1963</td> </tr> <tr> <td style="font-weight: bold;">JURIDIQUE</td> <td style="text-align: center;">Total (H + F)</td> <td style="text-align: center;">Hommes</td> <td style="text-align: center;">Femmes</td> </tr> <tr> <td style="font-weight: bold;">CADRE 2</td> <td style="text-align: center;">Ne concerne pas ce type de questionnaire.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="font-weight: bold;">CADRE 3</td> <td style="text-align: center;">Ne concerne pas ce type de questionnaire.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="font-weight: bold;">CADRE 4</td> <td style="text-align: center;">Ne concerne pas ce type de questionnaire.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Total</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Au 2 Janvier 1963	Au 16 Septembre 1963		JURIDIQUE	Total (H + F)	Hommes	Femmes	CADRE 2	Ne concerne pas ce type de questionnaire.			CADRE 3	Ne concerne pas ce type de questionnaire.			CADRE 4	Ne concerne pas ce type de questionnaire.			Total			
	Au 2 Janvier 1963			Au 16 Septembre 1963																							
JURIDIQUE	Total (H + F)			Hommes	Femmes																						
CADRE 2	Ne concerne pas ce type de questionnaire.																										
CADRE 3	Ne concerne pas ce type de questionnaire.																										
CADRE 4	Ne concerne pas ce type de questionnaire.																										
Total																											
JURIDIQUE	(ex.: Patron batelier, contremaître à la part, maître batelier, entreprise individuelle, société anonyme, etc...)	- Patron batelier non salarié - Autres personnes de la famille âgées de plus de 18 ans, non salariées. - Personnel salarié																									
CADRE 2	Ne concerne pas ce type de questionnaire.	- Ne pas oublier de comprendre les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité. - Exclure les travailleurs effectuant leur service militaire.																									
CADRE 3	Ne concerne pas ce type de questionnaire.																										
CADRE 4	Ne concerne pas ce type de questionnaire.																										
CADRE 6 FRAIS DE PERSONNEL EN 1962																											
1) Salaires et traitements versés en 1962. (Salaires avant retenues pour Sécurité Sociale, heures supplémentaires, primes et gratifications diverses, congés payés, etc...) [] NF																											
2) Charges Sociales correspondantes (cotisations patronales, allocations familiales, accidents du travail, impôt de 5 %, etc...) [] NF																											
3) Total (1 + 2) des salaires et charges relatifs aux salariés de l'entreprise en 1962. [] NF																											
4) Cotisations versées par le patron batelier pour lui-même et les membres de sa famille non salariés, aux mutuelles, aux caisses de retraites complémentaires, etc... en 1962. [] NF																											
CADRE 7																											
Ne concerne pas ce type de questionnaire.																											
CADRE 8 BATEAUX ET MOYENS DE TRACTION APPARTENANT A L'ENTREPRISE A LA DATE DU 16 Septembre 1963																											
1) Flotte fluviale - Indiquez vos bateaux dans l'ordre suivant : - automoteurs - péniches tractonnées																											
Catégorie (automoteur péniche)	Numéro d'immatriculation	Tonnage de port en lourd	Puissance	Année de construction	Année d'achat	En propriété et utilisé directement (inscrivez un X dans la colonne correspondante)	Donné en location	Pris en location																			
2) Pour les bateaux non automoteurs possédez-vous des animaux pour le halage ? (chevaux, mulets, etc...) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>																											
CADRE 9	Indiquez votre consommation totale en 1962 pour chacun des carburants ou combustibles ci-dessous :				Usage traction ou navigation		Autres usages - par exemple : voitures ou camions, chauffage																				
ENERGIE	Gas-oil			(1) HI		(1) HI																					
	Fuel-oiltonnes	tonnes																					
	EssenceHI	HI																					
	Charbontonnes	tonnes																					
(1) HI = hectolitres Si vous employez d'autres unités de mesure, veuillez rectifier celles qui sont indiquées.																											

CADRE 10

Ne concerne pas ce type de questionnaire

CADRE 11

RESULTATS DE TRAFIC EN 1962

TRAFIC NATIONAL

1) Voies navigables les plus fréquentées en 1962

Mettre une croix pour désigner le secteur où vous avez

	a) chargé le plus fort tonnage ou total en 1962	b) déchargé le plus fort tonnage ou total en 1962
Nord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Seine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Est	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rhône	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouest	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Indiquez également ci-dessous ceux des 7 secteurs dans lesquels vous n'avez ni chargé ni déchargé en 1962.

Secteurs où aucun chargement en 1962 : _____

Secteurs où aucun déchargement en 1962 : _____

2) Marchandises transportées en 1962

tonnage total tonnes
dont par bateaux pris en location tonnes

Parmi les marchandises transportées en 1962 (trafic national) pouvez-vous indiquer approximativement en %, l'importance selon le tonnage chargé, de chacun des groupes ci-dessous ?

Charbons	_____ %
Minerais et déchets de la métallurgie	_____ %
Produits métallurgiques	_____ %
Matériaux de construction	_____ %
Engrais	_____ %
Produits chimiques	_____ %
Machines, véhicules, objets manufacturés	_____ %
	100 %

TRAFIC INTERNATIONAL

1) Quelles ont été vos relations internationales les plus fréquentes en 1962 (Indiquez également le nombre de voyages)

de _____ à _____ voyages
de _____ à _____ voyages
de _____ à _____ voyages

2) Marchandises transportées en 1962

tonnage total tonnes
dont par bateaux pris en location tonnes

Parmi les marchandises transportées en 1962, (trafic international) pouvez-vous indiquer approximativement, en %, l'importance, selon le tonnage chargé, de chacun des groupes ci-dessous ?

Charbons	_____ %
Minerais et déchets de métallurgie	_____ %
Produits métallurgiques	_____ %
Matériaux de construction	_____ %
Engrais	_____ %
Produits chimiques	_____ %
Machines, véhicules, objets manufacturés	_____ %
	100 %

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CÉSSIONS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS (Bateaux, véhicules, matériels entrés ou sortis de votre parc en 1962, comptés à leur prix d'achat ou leur prix de vente)

1 - Achats

a) Achats de bateaux	neufs	<input type="text"/>	NF
	occasion	<input type="text"/>	NF
b) Dépenses de motorisation		<input type="text"/>	NF
c) Dépenses de transformation (allongement, ...)		<input type="text"/>	NF
d) Autres dépenses (1)		<input type="text"/>	NF

1 - Ventes

a) Ventes de matériel de navigation et son gréement	<input type="text"/>	NF
b) Ventes de terrains, bâtiments et autres matériels (1)	<input type="text"/>	NF

(1) En principe ce questionnaire ne concerne que les entreprises sans installations à terre. Si toutefois vous avez acquis, ou cédé, en 1962 des locaux et terrains à usage professionnel (transport) veuillez le mentionner ici.

CADRE 13

Ne concerne pas ce type de questionnaire

CADRE 14

DEPENSES, IMPÔTS ET RECETTES EN 1962

1 - Dépenses en 1962

a) Frais de personnel (total du Cadre 6)	<input type="text"/>	NF
b) Frais d'entretien et de réparation de bateaux	<input type="text"/>	NF
c) Carburants et combustibles (traction)	<input type="text"/>	NF
d) Primes d'assurances	<input type="text"/>	NF
dont responsabilité civile	<input type="text"/>	NF
matériel	<input type="text"/>	NF
autres	<input type="text"/>	NF
e) Dépenses de remorquage	<input type="text"/>	NF
f) Règlements aux affréteurs (5% affréteurs)	<input type="text"/>	NF
g) Autres dépenses de transports	<input type="text"/>	NF

2 - Impôts et taxes en 1962 (à l'exclusion de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés)

a) Taxes sur les transports de marchandises	<input type="text"/>	NF
b) Versements loi Morice	<input type="text"/>	NF
c) Autres impôts et taxes d'exploitation	<input type="text"/>	NF

3 - Recettes en 1962

a) Recettes provenant du transport fluvial de marchandises		
- reçues des chargeurs	<input type="text"/>	NF
- reçues des commissionnaires	<input type="text"/>	NF
	<input type="text"/>	NF
b) Recettes provenant de la location de vos bateaux	<input type="text"/>	NF
c) Recettes provenant de remorquage	<input type="text"/>	NF
Total des recettes	<input type="text"/>	NF
dont pour transports internationaux	<input type="text"/>	NF

CADRE 15

Ne concerne pas ce type de questionnaire.

REPUBLIQUE FRANCAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS NAVIGATION INTERIEURE Transports publics et privés	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics et des Transports et de l'INSEE	T 5N																												
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'activité à rappeler dans la correspondance (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale)		L'exécution en 1963 d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951). En contre-partie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951). En aucun cas vos réponses contenues dans ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.																													
IMPORTANT																															
a) - Transports publics : L'entreprise exerçant uniquement une activité de transports publics remplira tous les cadres du questionnaire. L'entreprise exerçant simultanément une activité industrielle ou commerciale et une activité de transports publics remplira également tous les cadres mais pour l'ensemble de ses activités. b) - Transports privés : L'entreprise industrielle ou commerciale qui a effectué des transports uniquement pour son propre compte répondra à tous les cadres sauf la partie A (Produits) du cadre 14 et le cadre 15 (Bilan). Toutefois les renseignements seront donnés uniquement pour la part de l'activité transport. c) - Si l'entreprise exerce également une activité de transporteur public routier (Zone longue ou Zone courte) elle doit remplir également un questionnaire T2R ou T3R. d) - Avant de porter un renseignement veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives. Pour traduire les réponses néant, barrez la case ou le cadre correspondant. e) - Veuillez indiquer ci-dessous le nom de la personne qualifiée pour donner les précisions qui pourraient être nécessaires.																															
M		Téléphone :																													
CADRE 1 FORME JURIDIQUE																															
Indiquez ici la forme juridique de l'entreprise :		Exemple : Entreprise individuelle; S.A.R.L.; Société en nom collectif; Société en commandite simple; Société en commandite par action; Société anonyme; Association en participation; Société coopérative; Société de fait; Société civile; Société d'économie mixte; Société nationalisée; Concessionnaire d'un service public; Régie d'Etat; Patron batelier; Contremaître à la part.																													
CADRE 2 RESUME DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE																															
Quelles sont parmi les activités énumérées ci-dessous celles que vous avez exercées en 1962 ? (Mettre une croix (X) dans les cases correspondantes)																															
Transports - Transporteur fluvial pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Transporteur fluvial pour compte propre <input type="checkbox"/> - Transporteur maritime pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Transporteur maritime pour compte propre <input type="checkbox"/> - Transporteur routier pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Poussage ou remorquage <input type="checkbox"/>	Auxiliaire de transports - Courtier de frêt pour la navigation fluviale <input type="checkbox"/> - Transitaire <input type="checkbox"/> - Commissionnaire agréé en douane <input type="checkbox"/> - Groupeur de marchandises <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	Activités commerciales <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Si oui, veuillez les préciser Activités industrielles <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Si oui, veuillez les préciser																													
CADRE 3 Ne concerne pas ce questionnaire																															
CADRE 4 OCCUPATION DU SOL (Indiquez ici les superficies des terrains, bâtiments et installations fixes occupés par l'entreprise, qu'ils soient ou non sa propriété).																															
- Superficie totale des terrains (bâti et non bâti) _____ m ² - Superficie occupée par les installations fixes, autres que bâtiments, rendant le terrain indisponible pour d'autres usages. _____ m ²	Total _____ m ²	Dont sur domaine public _____ m ²	Superficies totales des bâtiments : Surfaces au sol _____ m ² Total des surfaces intérieures (tous étages) _____ m ²																												
CADRE 5 PERSONNEL DE L'ENTREPRISE																															
A - SALARIES 1) Personnel navigant Apprentis sous contrat _____ Gardiens de bateaux _____ Ouvriers non qualifiés (1) _____ Ouvriers qualifiés (2) _____ 2) Personnel roulant (Transports terrestres) Chauffeurs et personnel d'accompagnement _____ 3) Personnel sédentaire Ouvriers (Entretien et réparation) _____ Ouvriers (Gardiennage et manutention) _____ Autre personnel ouvrier _____ Employés _____ Maîtrise _____ Cadres et dirigeants _____	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th rowspan="2"></th> <th>AU 2/1/1962</th> <th>AU 2/1/1963</th> <th colspan="2">AU 16/9/1963</th> </tr> <tr> <th>Total</th> <th>Total</th> <th>hommes</th> <th>femmes</th> </tr> <tr> <td>1) Personnel navigant</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2) Personnel roulant</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3) Personnel sédentaire</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>B - DIRIGEANTS et PERSONNELS NON SALARIES (membres de la famille travaillant dans l'entreprise)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		AU 2/1/1962	AU 2/1/1963	AU 16/9/1963		Total	Total	hommes	femmes	1) Personnel navigant					2) Personnel roulant					3) Personnel sédentaire					B - DIRIGEANTS et PERSONNELS NON SALARIES (membres de la famille travaillant dans l'entreprise)					(1) Matelots et auxiliaires à temps réduit. (2) Capitaine et mécanicien d'automoteur, contremaître de chaland patron de péniche, matelot commissionné. - Ne pas oublier de comprendre dans chacune des catégories de personnel les personnes en congé de maladie ou de maternité, les personnes en chômage partiel, ainsi que les travailleurs à temps partiel. - Exclure les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs effectuant leur service militaire.
	AU 2/1/1962		AU 2/1/1963	AU 16/9/1963																											
	Total	Total	hommes	femmes																											
1) Personnel navigant																															
2) Personnel roulant																															
3) Personnel sédentaire																															
B - DIRIGEANTS et PERSONNELS NON SALARIES (membres de la famille travaillant dans l'entreprise)																															

CADRE 11 (suite)

B. Transport de marchandises en 1962

I. Trafic national

1) Voies navigables les plus fréquentées en 1962.

Indiquez le tonnage total ou la proportion du tonnage total des marchandises de toutes catégories chargées ou déchargées dans chacun des 7 secteurs du réseau des voies navigables.

Secteurs	Marchandises chargées		Marchandises déchargées	
	t	ou %	t	ou %
Nord				
Seine				
Centre				
Est				
Rhône				
Midi				
Ouest				
Total		100 %		100 %

2) Marchandises transportées en 1962

	Trafic national total (tonnes)	Dont par bateaux pris en location (tonnes)
- Hydrocarbures et produits industriels		
- Produits agricoles et alimentaires		
- Gaz comprimés ou liquéfiés		
- Pulvérisés en vrac (Précisez lesquels :)		
- Autres marchandises (bateaux non spécialisés)		
Total		

3) Parmi les « autres marchandises » pouvez vous indiquer approximativement en % l'importance du tonnage chargé de chacun des groupes ci-dessous :

Charbons	%
Minerais et déchets de la métallurgie	%
Produits métallurgiques	%
Matériaux de construction	%
Engrais	%
Produits chimiques	%
Machines, véhicules, objets manufacturés	%
Total « autres marchandises »	100 %

II. Trafic international en 1962

1) Quelles sont, d'après le nombre de voyages effectués, vos relations les plus fréquentes.

Relations	Nombre de voyages
..... à

2) Marchandises transportées en 1962

	Trafic international total (tonnes)	Dont par bateaux pris en location (tonnes)
- Hydrocarbures et produits industriels		
- Produits agricoles et alimentaires		
- Gaz comprimés ou liquéfiés		
- Pulvérisés en vrac (Précisez lesquels :)		
- Autres marchandises (bateaux non spécialisés)		
Total		

3) Parmi les « autres marchandises » pouvez vous indiquer approximativement en % l'importance du tonnage chargé de chacun des groupes ci-dessous :

- Charbons	%
- Minerais et déchets de la métallurgie	%
- Produits métallurgiques	%
- Matériaux de construction	%
- Engrais	%
- Produits chimiques	%
- Machines, véhicules, objets manufacturés	%
Total « autres marchandises »	100 %

CADRE 11 bis CAMIONNAGE (Transports publics routiers)

- Kilométrage effectué en 1962 : km
 - Tonnage total transporté en 1962 : tonnes

Si vous avez effectué des transports publics routiers de marchandises en zone courte ou zone longue ou de voyageurs, veuillez remplir un questionnaire T2R ou T3R.

CADRE 12 INVESTISSEMENTS

- Equipements achetés ou réalisés par l'entreprise (Dépenses passées aux immobilisations au cours du dernier exercice clos en 1962 y compris les avances et comptes sur commandes d'immobilisation en cours. Taxes déductibles déduites, amortissements non déduits).

I. Achats de fonds de commerce (1)

NF

II. Investissements productifs

Ils concernent les terrains, installations, bateaux, matériel et outillage acquis ou créés par l'entreprise pour être utilisés d'une manière durable comme instrument de travail.

1) Acquisitions immobilières.

a) Acquisitions de terrains, bâtiments et ouvrages existants

NF NF

b) Dépenses pour constructions immobilières et génie civil

NF NF

2) Acquisition de matériel de navigation et son grément

a) Matériel neuf

NF NF

b) Matériel d'occasion

NF NF

3) Dépenses de motorisation de matériel de navigation

NF

4) Dépenses pour autres transformations de matériel de navigation

NF

5) Achats de matériels autres que ceux de navigation fluviale

NF

6) Total des investissements productifs 1962

NF

7) Total des investissements productifs 1961

NF

8) Total des investissements productifs 1960

NF

III. Investissements sociaux

Il s'agit de bâtiments et installations destinés au personnel : logements, cantines. Ne pas comprendre dans cette rubrique des dépenses qui auraient déjà été incluses dans le paragraphe « investissements productifs » ci-dessus, exclure également les sommes versées au titre du 1 % sur les rémunérations.

Total des investissements sociaux 1962 NF

(1) Sont à inclure dans cette rubrique les frais afférents à un fonds de transport routier ou « droits de transports ».

IV. Cessions de biens d'équipement (Cas sans d'investissements productifs ou sociaux)

Indiquez le produit réel des cessions, total des facturations taxes comprises et non la valeur inscrite au bilan.

1) Matériel de navigation et son grément NF

2) Autres matériels NF

3) Autres biens : terrains, bâtiments, ouvrages NF

4) Vente de fonds de commerce (1) NF

5) Total des cessions NF

CADRE 13 GROS ENTRETIEN

Indiquez ici le montant des dépenses de l'exercice clos en 1962 pour grosses réparations, aménagement des équipements productifs et sociaux de l'entreprise y compris le gros entretien imputé sur compte de provision, à l'exclusion des dépenses déjà passées aux immobilisations.

1) Bâiments et ouvrages NF

2) Matériels de navigation NF

3) Autres matériels NF

4) Total NF

CADRE 14 DETERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE (toutes taxes comprises)

Les questions suivantes concernent l'exercice clos en 1962

Date de clôture de l'exercice clos en 1962 : _____
 Durée de cet exercice : _____ mois

A. Produits

1. Recettes de transports

a) Transport fluvial de personnes NF

b) Transport fluvial de marchandises

- Reçues d'un chargeur NF NF (1)

- Reçues d'un affrèteur NF NF

c) [Eventuellement] Transports routiers NF

d) [Eventuellement] Transports aériens ou maritimes NF

e) Total 1 (a + b + c + d) NF

2. Loyers des bateaux loués à autrui NF

3. Recettes provenant d'activités d'intermédiaires ou d'auxiliaires de transport.

a) Courtage de fret fluvial (commissions) NF

b) Groupage, courtage, transit pour transports ferroviaires, routiers, maritimes ou aériens (commissions) NF

c) Maintenance et entreposage NF

d) Total 3 (a + b + c) NF

4. Autres recettes des activités industrielles ou commerciales et produits divers. NF

5. Total des recettes (1 + 2 + 3 + 4) NF

(1) Dont recettes pour les transports fluviaux internationaux de marchandises. (A défaut d'une somme précise en N.F., vous pouvez faire figurer un % du total des recettes des transports fluviaux de marchandises)

B. Charges

1. Salaires et charges de personnel. (reporter ici le total du cadre 6 si l'exercice clos le 31/12/62 est de 12 mois) NF

2. Achats de matières et marchandises

a) Combustibles, carburants, lubrifiants NF

b) Pièces détachées pour entretien courant NF

c) Autres matières et marchandises NF

d) Total 2 (a + b + c) NF

3. Autres charges

a) Dépenses d'entretien et de réparation de bateaux payées à l'extérieur NF

b) Dépenses de location de bateaux NF

c) Primes d'assurances

- Assurance transporteur NF NF

- Assurance corps NF

- Autres NF

d) Commissions et courtages payés à des tiers dont courtage de fret fluvial NF NF

e) Autres frais généraux (loyers et charges, frais de bureau, fournitures diverses, etc ...) NF (1)

f) Dotation d'exercice aux amortissements dont matériel fluvial NF NF

g) Total 3 (a + b + c + d + e + f) NF

4. Total des charges (1 + 2 + 3) NF

C. Impôts et taxes (à l'exclusion de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques)

1. Taxes sur les transports de marchandises NF

2. TPS ou taxe locale sur transports de voyageurs NF

3. Taxes sur le chiffre d'affaires pour des activités autres que le transport (TVA, TPS, taxe locale) paiements nets NF

4. Autres impôts et taxes NF

5. Total des impôts et taxes (1 + 2 + 3 + 4) NF

(1) dont dépenses de remorquage NF

CADRE 15 BILAN AVANT REPARTITION POUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES (À remplir par les entreprises ayant plus de quatre salariés)

Veuillez indiquer la valeur nette des différents éléments, c'est-à-dire après amortissements et provisions pour dépréciation.

I. - ELEMENTS D'ACTIF

Stocks	Exercice clos en 1962	Exercice clos en 1961
a - Matières premières consommables et marchandises (1)	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
b - Produits fabriqués par l'entreprise (y compris les produits semi-ouvrés et en cours)	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
c - Produits divers (fournitures, emballages portés en stock)	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
Autres éléments d'actif		
d - Frais d'établissement et immobilisations	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
e - Autres valeurs immobilisées (non compris la partie non libérée des titres de participation)	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
f - Clients, warrants et tous effets à recevoir	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
g - Titres de placement et bons du Trésor (non compris la partie non libérée des titres de placement)	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
h - Caisse, banque, chèques postaux.	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
i - Autres valeurs réalisables à court terme.	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
k) Total de l'actif	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
m - amortissements	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
(1) dont carburants	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF

II. - ELEMENTS DU PASSIF

	Exercice clos en 1962	Exercice clos en 1961
a - Fonds propres : capital, réserves, provisions (non comprises les provisions déjà portées en déduction d'actif), résultat.	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
b - Obligations et bons.	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
c - Autres dettes à plus d'un an.	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
d - Fournisseurs, warrants et tous effets à payer.	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
e - Autres dettes à court terme (non comprises les versements à effectuer sur titres non libérés).	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF
f) Total du passif	<input type="text"/> NF	<input type="text"/> NF

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques</p>	<p>RECENSEMENT DES TRANSPORTS</p> <p>NAVIGATION INTERIEURE (transports publics et privés)</p>	<p>CONFIDENTIEL</p> <p>Decret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE</p>	<p>T6N</p>																																																																																																								
<p>En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).</p>		<p>L'exécution, en 1963, d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951).</p> <p>En contrepartie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951).</p> <p>En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.</p>																																																																																																									
<p>IMPORTANT</p> <p>a) Transports Publics. L'entreprise exerçant uniquement une activité de transports publics remplira tous les cadres du questionnaire. L'entreprise exerçant simultanément une activité industrielle ou commerciale et une activité de transports publics remplira également tous les cadres mais pour l'ensemble de ses activités.</p> <p>b) Transports Privés. L'entreprise industrielle ou commerciale qui a effectué des transports uniquement pour son propre compte répondra à tous les cadres sauf la partie A (Produits) du cadre 14 et le cadre 15 (Bilan). Toutefois, les renseignements seront donnés uniquement pour la part de l'activité de transports.</p> <p>c) Si l'entreprise exerce également une activité de transporteur public routier en zone longue ou en zone courte, elle doit remplir également un questionnaire T2R ou T3R.</p> <p>d) ● Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives. ● Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse «nents» barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas. ● Veuillez indiquer ci-dessous le nom de la personne qualifiée pour donner les précisions qui pourraient être nécessaires.</p> <p style="text-align: right;">M. _____ Téléphone : _____</p>																																																																																																											
<p>CADRE 1</p> <p>Indiquez ici la forme juridique de l'entreprise.</p>	<p>Exemple : Entreprise individuelle; S.A.R.L.; Société en nom collectif; Société en commandite simple; Société en commandite par action; Société anonyme; Association en participation; Société coopérative; Société de fait; Société civile; Société d'économie mixte; Société nationalisée, Concessionnaire d'un service public; Régie d'Etat.</p>																																																																																																										
<p>CADRE 2</p> <p>Quelles sont parmi les activités énumérées ci-dessous celles que vous avez exercées en 1962 (mettre une croix (X) dans les cases correspondantes).</p>	<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width:33%; border: none;"> <p>RESUME DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transports - Transporteur fluvial pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Transporteur fluvial pour compte propre <input type="checkbox"/> - Transporteur maritime pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Transporteur maritime pour compte propre <input type="checkbox"/> - Transporteur routier pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Pousseur ou remorquage <input type="checkbox"/> </td> <td style="width:33%; border: none;"> <p>Auxiliaires de transports</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courtier de frêt pour la navigation fluviale <input type="checkbox"/> - Transitaire <input type="checkbox"/> - Commissionnaire agréé en douanes <input type="checkbox"/> - Groupeur de marchandises <input type="checkbox"/> </td> <td style="width:33%; border: none;"> <p>Activités commerciales (1) <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui veuillez les préciser. _____</p> <p>Activités industrielles <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui veuillez les préciser. _____</p> <p>(1) Par exemple : assurance fluviale, avitaillement.</p> </td> </tr> </table>			<p>RESUME DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transports - Transporteur fluvial pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Transporteur fluvial pour compte propre <input type="checkbox"/> - Transporteur maritime pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Transporteur maritime pour compte propre <input type="checkbox"/> - Transporteur routier pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Pousseur ou remorquage <input type="checkbox"/> 	<p>Auxiliaires de transports</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courtier de frêt pour la navigation fluviale <input type="checkbox"/> - Transitaire <input type="checkbox"/> - Commissionnaire agréé en douanes <input type="checkbox"/> - Groupeur de marchandises <input type="checkbox"/> 	<p>Activités commerciales (1) <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui veuillez les préciser. _____</p> <p>Activités industrielles <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui veuillez les préciser. _____</p> <p>(1) Par exemple : assurance fluviale, avitaillement.</p>																																																																																																					
<p>RESUME DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transports - Transporteur fluvial pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Transporteur fluvial pour compte propre <input type="checkbox"/> - Transporteur maritime pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Transporteur maritime pour compte propre <input type="checkbox"/> - Transporteur routier pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> - Pousseur ou remorquage <input type="checkbox"/> 	<p>Auxiliaires de transports</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courtier de frêt pour la navigation fluviale <input type="checkbox"/> - Transitaire <input type="checkbox"/> - Commissionnaire agréé en douanes <input type="checkbox"/> - Groupeur de marchandises <input type="checkbox"/> 	<p>Activités commerciales (1) <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui veuillez les préciser. _____</p> <p>Activités industrielles <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui veuillez les préciser. _____</p> <p>(1) Par exemple : assurance fluviale, avitaillement.</p>																																																																																																									
<p>CADRE 3</p> <p>Veuillez donner la liste des établissements de l'entreprise, la récapitulation des salariés inscrits et des salaires payés en 1962 pour chacun des établissements de l'entreprise même si vous n'avez pas rempli de questionnaire particulier pour chacun de ces établissements. Par établissement on entend toute unité (bureau, port, ou travailleur régulièrement un ou plusieurs salariés permanents. Les correspondants au sens courant (ne travaillant pas exclusivement pour l'entreprise) ne sont pas considérés comme établissement.</p>	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:15%;">N° d'immatriculation INSEE</th> <th style="width:45%;">Noms et adresses des établissements</th> <th style="width:15%;">Nature de l'établissement (siège, entrepôt, agence)</th> <th style="width:15%;">Nombre de salariés au 2-1-1963</th> <th style="width:15%;">Salaires versés en 1962</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>(1) Si ce cadre ne suffit pas, veuillez ajouter les intercalaires nécessaires.</p>			N° d'immatriculation INSEE	Noms et adresses des établissements	Nature de l'établissement (siège, entrepôt, agence)	Nombre de salariés au 2-1-1963	Salaires versés en 1962	1					2					3					4																																																																																			
N° d'immatriculation INSEE	Noms et adresses des établissements	Nature de l'établissement (siège, entrepôt, agence)	Nombre de salariés au 2-1-1963	Salaires versés en 1962																																																																																																							
1																																																																																																											
2																																																																																																											
3																																																																																																											
4																																																																																																											
<p>CADRE 4</p> <p>(Indiquez ici les superficies des terrains, bâtiments et installations fixes occupés par l'entreprise qu'ils soient ou non sa propriété)</p>	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:30%;"></th> <th style="width:10%;">Total</th> <th style="width:10%;">dont sur domaine public</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Superficie totale des terrains (bâti et non bâti)</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>- Superficie occupée par les installations fixes autres que bâtiments, rendant le terrain indisponible pour d'autres usages</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>- Superficies totales des bâtiments - surface au sol</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>- totale des surfaces intérieures (tous étages)</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> </tbody> </table>				Total	dont sur domaine public	- Superficie totale des terrains (bâti et non bâti)	_____ m ²	_____ m ²	- Superficie occupée par les installations fixes autres que bâtiments, rendant le terrain indisponible pour d'autres usages	_____ m ²	_____ m ²	- Superficies totales des bâtiments - surface au sol	_____ m ²	_____ m ²	- totale des surfaces intérieures (tous étages)	_____ m ²	_____ m ²																																																																																									
	Total	dont sur domaine public																																																																																																									
- Superficie totale des terrains (bâti et non bâti)	_____ m ²	_____ m ²																																																																																																									
- Superficie occupée par les installations fixes autres que bâtiments, rendant le terrain indisponible pour d'autres usages	_____ m ²	_____ m ²																																																																																																									
- Superficies totales des bâtiments - surface au sol	_____ m ²	_____ m ²																																																																																																									
- totale des surfaces intérieures (tous étages)	_____ m ²	_____ m ²																																																																																																									
<p>CADRE 5</p> <p>OCCUPATION DU SOL</p>	<p>PERSONNEL DE L'ENTREPRISE</p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">au 2-1-1962</th> <th colspan="2">au 16-9-63</th> </tr> <tr> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A - SALARIES</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>1) Personnel navigant</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Apprentis sous contrat</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Gardiens de bateaux</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Ouvriers non qualifiés (1)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Ouvriers qualifiés (2)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>2) Personnel roulant (tr. terrestres)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Chauffeurs et personnel d'accompagnement</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>3) Personnel sédentaire</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Ouvriers (entretien & réparation)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Ouvriers (gardiennage et manutention)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Autre personnel ouvrier</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Employés</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Maîtrise</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>- Cadre et dirigeants</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>4) Total (1 + 2 + 3)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>B - DIRIGEANTS ET PERSONNELS NON SALARIES membres de la famille (âgés de plus de 18 ans travaillant dans l'entreprise)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>(1) Matelots et auxiliaires à temps réduit.</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>(2) Capitaine et mécanicien d'automoteur, contremaître de chaloupé patron de péniche, matelot commissionné.</td> <td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>				au 2-1-1962		au 16-9-63		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	A - SALARIES					1) Personnel navigant					- Apprentis sous contrat					- Gardiens de bateaux					- Ouvriers non qualifiés (1)					- Ouvriers qualifiés (2)					2) Personnel roulant (tr. terrestres)					- Chauffeurs et personnel d'accompagnement					3) Personnel sédentaire					- Ouvriers (entretien & réparation)					- Ouvriers (gardiennage et manutention)					- Autre personnel ouvrier					- Employés					- Maîtrise					- Cadre et dirigeants					4) Total (1 + 2 + 3)					B - DIRIGEANTS ET PERSONNELS NON SALARIES membres de la famille (âgés de plus de 18 ans travaillant dans l'entreprise)					(1) Matelots et auxiliaires à temps réduit.					(2) Capitaine et mécanicien d'automoteur, contremaître de chaloupé patron de péniche, matelot commissionné.				
	au 2-1-1962		au 16-9-63																																																																																																								
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes																																																																																																							
A - SALARIES																																																																																																											
1) Personnel navigant																																																																																																											
- Apprentis sous contrat																																																																																																											
- Gardiens de bateaux																																																																																																											
- Ouvriers non qualifiés (1)																																																																																																											
- Ouvriers qualifiés (2)																																																																																																											
2) Personnel roulant (tr. terrestres)																																																																																																											
- Chauffeurs et personnel d'accompagnement																																																																																																											
3) Personnel sédentaire																																																																																																											
- Ouvriers (entretien & réparation)																																																																																																											
- Ouvriers (gardiennage et manutention)																																																																																																											
- Autre personnel ouvrier																																																																																																											
- Employés																																																																																																											
- Maîtrise																																																																																																											
- Cadre et dirigeants																																																																																																											
4) Total (1 + 2 + 3)																																																																																																											
B - DIRIGEANTS ET PERSONNELS NON SALARIES membres de la famille (âgés de plus de 18 ans travaillant dans l'entreprise)																																																																																																											
(1) Matelots et auxiliaires à temps réduit.																																																																																																											
(2) Capitaine et mécanicien d'automoteur, contremaître de chaloupé patron de péniche, matelot commissionné.																																																																																																											
<p>CADRE 6</p> <p>en N.F.</p>	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:30%;"></th> <th style="width:10%;">Personnel navigant</th> <th style="width:10%;">Personnel non navigant</th> <th style="width:10%;">Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Total des traitements, salaires, rémunérations soumis ou versement forfaitaire de 5 %.</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>b) Eléments de rémunération non soumis ou versement forfaitaire de 5 %.</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>c) Charges sociales obligatoires (A l'exception des services médicaux du travail)</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>d) Autres charges sociales</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>e) Total (a + b + c + d)</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>f) Nombre de salariés recevant les avantages en nature ci-dessous :</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>1) Logement à bord</td> <td></td><td>xxxxxxx</td><td></td> </tr> <tr> <td>2) Logement à terre</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>3) Nourriture (1 repas seulement)</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>4) Nourriture (2 repas)</td> <td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>				Personnel navigant	Personnel non navigant	Total	a) Total des traitements, salaires, rémunérations soumis ou versement forfaitaire de 5 %.				b) Eléments de rémunération non soumis ou versement forfaitaire de 5 %.				c) Charges sociales obligatoires (A l'exception des services médicaux du travail)				d) Autres charges sociales				e) Total (a + b + c + d)				f) Nombre de salariés recevant les avantages en nature ci-dessous :				1) Logement à bord		xxxxxxx		2) Logement à terre				3) Nourriture (1 repas seulement)				4) Nourriture (2 repas)																																																															
	Personnel navigant	Personnel non navigant	Total																																																																																																								
a) Total des traitements, salaires, rémunérations soumis ou versement forfaitaire de 5 %.																																																																																																											
b) Eléments de rémunération non soumis ou versement forfaitaire de 5 %.																																																																																																											
c) Charges sociales obligatoires (A l'exception des services médicaux du travail)																																																																																																											
d) Autres charges sociales																																																																																																											
e) Total (a + b + c + d)																																																																																																											
f) Nombre de salariés recevant les avantages en nature ci-dessous :																																																																																																											
1) Logement à bord		xxxxxxx																																																																																																									
2) Logement à terre																																																																																																											
3) Nourriture (1 repas seulement)																																																																																																											
4) Nourriture (2 repas)																																																																																																											

CADRE 7 ENGINES DE MANUTENTION (engins et outillages exploités par l'entreprise c'est-à-dire possédés en propre, concédés ou pris en location, mais non compris ceux donnés en location).

Total	Nombre réparti par âge (ans)			Puissance Force débit (1)
	0 - 5	6 - 10	> 10	

- Chariots automoteurs porteurs
- Chariots élévateurs à fourche :
 - électriques
 - thermiques
- Transporteurs élévateurs mobiles
- Transporteurs à courroies
- Grues automobiles sur pneus et chariots grues
- Grues sur chenilles
- Grues sur voies ferrées

Total	Nombre réparti par âge (ans)			Puissance Force débit (1)
	0 - 5	6 - 10	> 10	

- Grues de qual fixes
- Grues sur ponton
- Portique de déchargement
- Autres engins (préciser)

(1) Dans cette colonne faire figurer suivant le cas la puissance (CV), la force (tonnes), le débit (l/h) de tous les engins et non d'un engin moyen.

CADRE 8 a BATEAUX APPARTENANT A L'ENTREPRISE OU UTILISES PAR ELLE AU 16 SEPTEMBRE 1963.

Inscrire vos bateaux dans l'ordre des catégories suivantes : Automoteurs, péniches tractées, barges poussées, remorqueurs, pousseurs, bateaux voyageurs, bacs.

Catégorie	Numéro d'immatriculation	Tonnage de port en lourd	Puissance	Année de construction	Année d'achat	Mettre une X dans les cases			Spécialisation (Citerne...)
						Donné en location	Pris en location	En propriété et utilisé directement	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

(1) Si le cadre ne suffit pas veuillez ajouter les intercalaires nécessaires pour donner une liste complète.

CADRE 8 b PARC DES VEHICULES APPARTENANT AU TRANSPORTEUR OU UTILISES PAR LUI AU 16 SEPTEMBRE 1963 (1)

Inscrire dans l'ordre des genres : camions, camionnettes, tracteurs, remorques, semi-remorques, cars, voitures de tourisme, taxis.

Genre	N° d'immatriculation	Carrosserie	Relayer les caractéristiques sur la carte grise				Source d'énergie	Puissance administrative	1ère année mise en circ. (neuf)	Mois et année d'achat	kilométrage effectué en 1962 (3)	Spécialisation		Position au regard de l'entreprise		
			Poids total en charge (2)	Charg. utile pr. les cars plac. assis	pour les cars	doménagé						en propriété	donné en locat.	pris en locat.		
1																
2																
3																
4																
5																
6																

(1) Si le cadre ne suffit pas veuillez ajouter les intercalaires nécessaires pour donner une liste complète. (2) Pour camion seulement. (3) Inscrivez « néant » pour les véhicules achetés en 1963.

<p>CADRE 9</p> <p>ENERGIE ET LUBRIFIANTS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Combustible ou source d'énergie (1)</th> <th colspan="3">Usage</th> </tr> <tr> <th>Traction Navigation</th> <th>Manutention</th> <th>Installations fixes et divers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>- combustibles minéraux solides (tonnes)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>- gas-oil (hectolitres)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>- diesel-oil (hectolitres)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>- fuel-oil (tonnes)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>- essence (hectolitres)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>- autres carburants (hec.)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>- gaz (thermies)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>- électricité (kwh)</td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>(1) Si vous employez d'autres unités de mesure veuillez les préciser.</p>	Combustible ou source d'énergie (1)	Usage			Traction Navigation	Manutention	Installations fixes et divers	- combustibles minéraux solides (tonnes)				- gas-oil (hectolitres)				- diesel-oil (hectolitres)				- fuel-oil (tonnes)				- essence (hectolitres)				- autres carburants (hec.)				- gaz (thermies)				- électricité (kwh)				<p>CADRE 10</p> <p>a) Votre entreprise comprend-elle un atelier de réparation avec personnel permanent pour l'entretien et la réparation :</p> <p>1) des bateaux que vous utilisez <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>2) des bateaux d'autres entreprises. <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Si oui, nombre de personnes habituellement employées dans cet atelier : <input style="width: 50px;" type="text"/></p> <p>Avez-vous déjà rempli pour ce chantier ou cet atelier un questionnaire du recensement industriel ?</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>MOYENS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION</p>
Combustible ou source d'énergie (1)		Usage																																						
	Traction Navigation	Manutention	Installations fixes et divers																																					
- combustibles minéraux solides (tonnes)																																								
- gas-oil (hectolitres)																																								
- diesel-oil (hectolitres)																																								
- fuel-oil (tonnes)																																								
- essence (hectolitres)																																								
- autres carburants (hec.)																																								
- gaz (thermies)																																								
- électricité (kwh)																																								

CADRE 11 RESULTATS DU TRAFIC EN 1962

Ce cadre comprend les transports publics et privés, nationaux et internationaux de navigation intérieure.

A - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE VEHICULES D'ACCOMPAGNEMENT EN 1962

Nombre de personnes transportées _____
 Nombre de voitures transportées _____
 Longueur du parcours moyen des bateaux _____ km

Traversées de cours d'eau	Circuits touristiques
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

B - TRANSPORT DE MARCHANDISES EN 1962

I - Trafic national

1) Voies navigables les plus fréquentées en 1962

Indiquer le tonnage total ou la proportion du tonnage total des marchandises de toutes catégories chargées ou déchargées dans chacun des 7 secteurs du réseau des voies navigables.

Secteurs	Marchandises chargées	Marchandises déchargées
1 Nord	_____ t ou _____ %	_____ t ou _____ %
2 Seine	_____ t ou _____ %	_____ t ou _____ %
3 Centre	_____ t ou _____ %	_____ t ou _____ %
4 Est	_____ t ou _____ %	_____ t ou _____ %
5 Rhône	_____ t ou _____ %	_____ t ou _____ %
6 Midi	_____ t ou _____ %	_____ t ou _____ %
7 Ouest	_____ t ou _____ %	_____ t ou _____ %
Total	_____ t ou 100 %	_____ t ou 100 %

2) Marchandises transportées en 1962 (en tonnes)

	Trafic national total	Dont par bateaux pris en location
- Hydrocarbures et produits industriels	_____ t	_____ t
- Produits agricoles et alimentaires	_____ t	_____ t
- Gaz comprimés ou liquéfiés	_____ t	_____ t
- Pulvéralents en vrac	_____ t	_____ t
précisez lesquels :	_____ t	_____ t
- Autres marchandises (par bateaux non spécialisés)	_____ t	_____ t
Total	_____ t	_____ t

3) Parmi les « autres marchandises » pouvez-vous indiquer, approximativement en %, l'importance du tonnage chargé de chacun des groupes ci-dessous :

- Charbons _____ %
 - Minerais et déchets de la métallurgie _____ %
 - Produits métallurgiques _____ %
 - Matériaux de construction _____ %
 - Engrais _____ %
 - Produits chimiques _____ %
 - Machines, véhicules, objets manufacturés _____ %
- Total « autres marchandises » : _____ 100 %

II - Trafic International en 1962

1) Quelles sont, d'après le nombre de voyages effectués, vos relations les plus fréquentes ?

Relations	Nbre de voyages
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

2) Marchandises transportées en 1962

- Hydrocarbures et produits industriels _____ t
- Produits agricoles et alimentaires _____ t
- Gaz comprimés ou liquéfiés _____ t
- Pulvéralents en vrac _____ t
- (précisez lesquels : _____ t)
- Autres marchandises (par bateaux, non spécialisés) _____ t

Trafic International total	Dont par bateaux pris en location
_____ t	_____ t
Total	_____ t

3) Parmi les « autres marchandises » pouvez-vous indiquer, approximativement en %, l'importance du tonnage chargé de chacun des groupes ci-dessous :

- Charbons _____ %
 - Minerais et déchets de la métallurgie _____ %
 - Produits métallurgiques _____ %
 - Matériaux de construction _____ %
 - Engrais _____ %
 - Produits chimiques _____ %
 - Machines, véhicules, objets manufacturés _____ %
- Total, autres marchandises : _____ 100 %

CADRE 11 bis CAMIONNAGE (Transport public routier)

- Kilométrage effectué en 1962 : _____ km
 - Tonnage total transporté en 1962 : _____ tonnes

Si vous avez effectué des transports publics-routiers de marchandises en zone courte ou en zone longue ou de voyageurs, veuillez remplir un questionnaire T2R ou T3R.

CADRE 12 INVESTISSEMENTS

Equipements achetés ou réalisés par l'entreprise (Dépenses passées aux immobilisations au cours du dernier exercice clos en 1962, y compris les avances et acomptes sur commandes d'immobilisation en cours - taxes déductibles déduites, amortissements non déduits).

I - Achat de fonds de commerce (1)

_____ NF

II - Investissements productifs

(Ils concernent les terrains, installations, bateaux, matériels et outillages acquis ou créés par l'entreprise pour être utilisés d'une manière durable comme instrument de travail).

- 1) Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages existants _____ NF
- 2) Dépenses pour construction immobilière et génie civil _____ NF
- 3) Acquisition de matériel de navigation
 - a) matériel neuf _____ NF
 - b) matériel d'occasion _____ NF
- 4) Dépenses de motorisation de matériel de navigation _____ NF
- 5) Dépenses pour autres transformations de matériel de navigation _____ NF
- 6) Achats de matériel autres que ceux de navigation fluviale _____ NF
- 7) Total des investissements productifs 1962 _____ NF
- 8) Total des investissements productifs 1961 _____ NF
- 9) Total des investissements productifs 1960 _____ NF

III - Investissements sociaux

Il s'agit de bâtiments et installations destinées au personnel : logements, cantines, terrains de sports. Ne pas comprendre dans ces rubriques les dépenses qui auraient déjà été incluses dans le paragraphe investissements productifs ci-dessus, exclure également les sommes versées au titre du 1 % sur les rémunérations.

Total des investissements sociaux : _____ NF

IV - Cessions de biens d'équipement (cessions d'investissements productifs ou sociaux)

Indiquez le produit réel des cessions, (total des facturations, taxes comprises) et non la valeur inscrite au bilan.

- 1) Matériel de navigation et son grément _____ NF
- 2) Autres matériels _____ NF
- 3) Autres biens : terrains, bâtiments et ouvrages _____ NF
- 4) Vente de fonds de commerce (1) _____ NF
- 5) Total des cessions _____ NF

(1) Sont à inclure dans cette rubrique les boats affrétés à un fonds de transport routiers ou « droits de transports ».

CADRE 13 GROS ENTRETIEN

Indiquez ici le montant des dépenses de l'exercice clos en 1962 pour grosses réparations, aménagement des équipements productifs et sociaux de l'entreprise, y compris le gros entretien imputé sur compte de provision, à l'exclusion des dépenses déjà passées aux immobilisations.

1) Bâtimens et ouvrages	NF
2) Matériel de transport routier	NF
3) Autres matériels	NF
Total	NF

CADRE 14 DETERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE - EXERCICE CLOS EN 1962

A - PRODUITS (toutes taxes comprises)

- Recettes de transports
 - Transport fluvial de personnes NF
 - Transport fluvial de marchandises
 - Reçus d'un chargeur NF
 - Reçus d'un affréteur NF
 - [Eventuellement] Transport routier NF
 - [Eventuellement] Transport aérien ou maritime NF

Total (a + b + c + d) NF
- Loyers des bateaux loués à autrui NF
- Recettes provenant d'activités d'intermédiaire ou d'auxiliaire de transport
 - Courtage de frêt fluvial (commissions) NF
 - Groupage, courtage, transit pour transport ferroviaire, routier maritime ou aérien (commissions) NF
 - Manutention et entreposage NF

Total 3 (a + b + c) NF
- Autres recettes des activités industrielles ou commerciales et produits divers NF
- Total des recettes (1 + 2 + 3 + 4)** NF

(1) Dont recettes pour les transports fluviaux internationaux de marchandises (À défaut d'une somme précise, vous pouvez faire figurer un % du total des recettes des transports fluviaux de marchandises (b).

B - CHARGES (toutes taxes comprises : oui non)

- Salaires et charges de personnel (reporter ici le total du cadre 6 si l'exercice clos le 31/12/62 est de 12 mois) NF
- Achats de matières et marchandises
 - Combustible, carburant, lubrifiants NF
 - Pièces détachées pour entretien courant NF
 - Autres matières et marchandises NF

Total 2 (a + b + c) NF
- Autres charges
 - Dépenses d'entretien et de réparation de bateaux payées à l'extérieur NF
 - Dépenses de location de bateaux NF
 - Dépenses de remorquage et de halage NF
 - Primes d'assurances
 - Assurances transporteur NF
 - Assurance corps NF
 - Autres NF
 - Commissions et courtages payés à des tiers
 - dont courtage de frêt fluvial NF
 - Frais généraux (loyers et charges, frais de bureau, chauffage et éclairage, fournitures diverses) NF
 - Dotations d'exercice aux amortissements
 - dont matériel fluvial NF

Total 3 (a + b + c + d + e + f) NF
- Total des charges (1 + 2 + 3)** NF

C - IMPOTS ET TAXES (À l'exclusion de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques)

- Taxes sur les transports de marchandises NF
- TPS ou taxe locale sur les transports de voyageurs NF
- Taxes sur le chiffre d'affaires pour les activités autres que les transports (TVA, TPS, taxes locales; paiements nets) NF
- Autres impôts et taxes NF
- Total des impôts et taxes (1 + 2 + 3 + 4)** NF

CADRE 15 BILAN AVANT REPARTITION POUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES (EN NOUVEAUX FRANCS)

Exercice clos en 1961			I - ELEMENTS D'ACTIF	Exercice clos en 1962		
Brut	Amortissements et provisions pour dépréciation	Net		Brut	Amortissements et provisions pour dépréciation	Net
			Stocks			
			a - Carburants			
			b - Matières premières consommables et marchandises			
			c - Produits fabriqués par l'entreprise (y compris les produits semi-ouvrés et en cours)			
			d - Produits divers (fournitures, emballages portés en stock)			
			Autres éléments d'actif			
			e - Frais d'établissement et immobilisations			
			f - Autres valeurs immobilisées (non compris la partie non libérée des titres de participation)			
			g - Clients, warrants et tous effets à recevoir			
			h - Titres de placement et bons du Trésor (non compris la partie non libérée des titres de placement)			
			i - Caisse, banque, chèques postaux			
			j - Autres valeurs réalisables à court terme			
			Total de l'actif			
			II - ELEMENTS DU PASSIF			
			k - Fonds propres : capital, réserves, provisions (non comprises les provisions déjà portées en déduction d'actif), résultat			
			l - Obligations et bons			
			m - Autres dettes à plus d'un an			
			n - Fournisseurs, warrants et tous effets à payer			
			p - Autres dettes à court terme (non compris les versements à effectuer sur titres non libérés)			
			Total du passif			
				III - EXERCICE		
				Date de clôture de l'exercice clos en 1962 : _____		
				Durée de cet exercice : _____ mois		

REPUBLIQUE FRANCAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS NAVIGATION COTIERE REMORQUAGE et sauvetage de navires PILOTAGE, LAMANAGE	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE	T7M
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).		L'exécution, en 1963, d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951). En contrepartie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951). En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.	

IMPORTANT

a) - **Transports publics** : L'entreprise exerçant uniquement une activité de transports publics remplira tous les cadres du questionnaire. L'entreprise exerçant simultanément une activité industrielle ou commerciale et une activité de transports publics remplira également tous les cadres mais pour l'ensemble de ses activités.

b) - **Transports privés** : L'entreprise industrielle ou commerciale qui a effectué des transports uniquement pour son propre compte répondra à tous les cadres sauf la partie I (chiffre d'affaires) du cadre 14. Toutefois les renseignements seront donnés uniquement pour la part de l'activité transport.

- Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives.
- Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse « néant » barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas.
- Indiquez ci-dessous votre numéro de téléphone pour demande éventuelle de précisions.

Téléphone :

CADRE 1 FORME JURIDIQUE Indiquez ici la forme juridique de l'entreprise : _____ Exemple : entreprise individuelle, S.A.R.L., société en commandite (commandite simple, commandite par actions), société anonyme, société civile, association à but non lucratif, établissement public, etc...	CADRE 3 Ne concerne pas ce type de questionnaire. CADRE 4 LOCAUX ET TERRAINS OCCUPES AU 16 SEPTEMBRE 1963 (1)						
CADRE 2 ACTIVITES EXERCEES EN 1962 Indiquer par une croix (X) dans la ou les cases appropriées les diverses activités exercées, même à titre secondaire, par l'entreprise en 1962.	Superficie ou sol (une estimation est suffisante)						
<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width:50%; border: none;"> A - Activités maritimes: 1 - Cabotage <input type="checkbox"/> 2 - Navigation côtière (passagers seulement) <input type="checkbox"/> 3 - Navigation côtière (passagers et marchandises) <input type="checkbox"/> 4 - Remorquage <input type="checkbox"/> 5 - Assistance et sauvetage de navires <input type="checkbox"/> 6 - Sauvetage de naufragés <input type="checkbox"/> 7 - Pilotage <input type="checkbox"/> 8 - Lamanage <input type="checkbox"/> </td> <td style="width:50%; border: none;"> B - Autres activités 9 - Manutention, transbordement <input type="checkbox"/> 10 - Entreposage <input type="checkbox"/> 11 - Agence de voyage, de tourisme <input type="checkbox"/> 12 - Transport routier de voyageurs (pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> 13 - Taxi <input type="checkbox"/> 14 - Transport routier de marchandises (pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> 15 - Réparation et entretien de navires pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> 16 - Autres activités (ex.: café, commerce) à préciser <input type="checkbox"/> </td> </tr> </table>	A - Activités maritimes: 1 - Cabotage <input type="checkbox"/> 2 - Navigation côtière (passagers seulement) <input type="checkbox"/> 3 - Navigation côtière (passagers et marchandises) <input type="checkbox"/> 4 - Remorquage <input type="checkbox"/> 5 - Assistance et sauvetage de navires <input type="checkbox"/> 6 - Sauvetage de naufragés <input type="checkbox"/> 7 - Pilotage <input type="checkbox"/> 8 - Lamanage <input type="checkbox"/>	B - Autres activités 9 - Manutention, transbordement <input type="checkbox"/> 10 - Entreposage <input type="checkbox"/> 11 - Agence de voyage, de tourisme <input type="checkbox"/> 12 - Transport routier de voyageurs (pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> 13 - Taxi <input type="checkbox"/> 14 - Transport routier de marchandises (pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> 15 - Réparation et entretien de navires pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> 16 - Autres activités (ex.: café, commerce) à préciser <input type="checkbox"/>	(1) Superficie de l'ensemble des installations. (locaux en propriété ou pris en location, logement déduit; à l'exclusion des terrains ou installations qui ne sont pas exploités exclusivement par l'entreprise)				
A - Activités maritimes: 1 - Cabotage <input type="checkbox"/> 2 - Navigation côtière (passagers seulement) <input type="checkbox"/> 3 - Navigation côtière (passagers et marchandises) <input type="checkbox"/> 4 - Remorquage <input type="checkbox"/> 5 - Assistance et sauvetage de navires <input type="checkbox"/> 6 - Sauvetage de naufragés <input type="checkbox"/> 7 - Pilotage <input type="checkbox"/> 8 - Lamanage <input type="checkbox"/>	B - Autres activités 9 - Manutention, transbordement <input type="checkbox"/> 10 - Entreposage <input type="checkbox"/> 11 - Agence de voyage, de tourisme <input type="checkbox"/> 12 - Transport routier de voyageurs (pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> 13 - Taxi <input type="checkbox"/> 14 - Transport routier de marchandises (pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> 15 - Réparation et entretien de navires pour compte d'autrui <input type="checkbox"/> 16 - Autres activités (ex.: café, commerce) à préciser <input type="checkbox"/>						
	<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width:50%; border: none;">1 - Bureaux _____ m²</td> <td style="width:50%; border: none;">2 - Ateliers, garages _____ m²</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">3 - Hangars _____ m²</td> <td style="border: none;">4 - Autres surfaces couvertes _____ m²</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">5 - Surfaces non couvertes (quais, cours, aires d'entreposage, etc...) _____ m²</td> <td style="border: none;">6 - Total _____ m²</td> </tr> </table>	1 - Bureaux _____ m ²	2 - Ateliers, garages _____ m ²	3 - Hangars _____ m ²	4 - Autres surfaces couvertes _____ m ²	5 - Surfaces non couvertes (quais, cours, aires d'entreposage, etc...) _____ m ²	6 - Total _____ m ²
1 - Bureaux _____ m ²	2 - Ateliers, garages _____ m ²						
3 - Hangars _____ m ²	4 - Autres surfaces couvertes _____ m ²						
5 - Surfaces non couvertes (quais, cours, aires d'entreposage, etc...) _____ m ²	6 - Total _____ m ²						

CADRE 5 PERSONNEL Ce cadre concerne l'ensemble des activités de votre entreprise	CADRE 6 FRAIS DE PERSONNEL EN 1962																																																																																																																	
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Catégorie de personnel</th> <th colspan="3">Personnel au 16-9-1963</th> <th colspan="2">ou</th> </tr> <tr> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th>2-1-1963</th> <th>2-1-1962</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>I - Salariés</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>a) Personnel navigant</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Marins</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Maîtres</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Officiers</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Total (a)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>b) Personnel non navigant</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Chauffeurs, conducteurs de cars ou de camions</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Mécaniciens, ouvriers d'entretien</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Manutentionnaires</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Employés de bureau</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Autre personnel</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Total (b)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>II - Non salariés</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Patron et membres de sa famille non salariés travaillant dans l'entreprise</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie de personnel	Personnel au 16-9-1963			ou		H	F	Total	2-1-1963	2-1-1962	I - Salariés						a) Personnel navigant						Marins						Maîtres						Officiers						Total (a)						b) Personnel non navigant						Chauffeurs, conducteurs de cars ou de camions						Mécaniciens, ouvriers d'entretien						Manutentionnaires						Employés de bureau						Autre personnel						Total (b)						II - Non salariés						Patron et membres de sa famille non salariés travaillant dans l'entreprise						<table style="width:100%; border: none;"> <tr> <td style="width:70%;">a) Salaires et traitements versés en 1962 (1)</td> <td style="width:5%;"></td> <td style="width:25%; text-align: right;">NF</td> </tr> <tr> <td>b) Charges sociales et fiscales (2)</td> <td></td> <td style="text-align: right;">NF</td> </tr> <tr> <td>c) Total des salaires et des charges (a + b)</td> <td></td> <td style="text-align: right;">NF</td> </tr> <tr> <td>d) Cotisations versées par l'employeur pour lui-même et pour les membres de sa famille non salariés (3)</td> <td></td> <td style="text-align: right;">NF</td> </tr> </table> <p>NOTES :</p> <p>(1) Comprendre dans cette rubrique non seulement les éléments constituant la base du versement forfaitaire sur les salaires (salaires avant retenue pour Sécurité Sociale, heures supplémentaires, congés payés, etc...) mais aussi, le cas échéant, les autres éléments (frais professionnels, prime de transport, etc...)</p> <p>(2) Versement forfaitaire de 5 %, taxe d'apprentissage, contribution patronale aux assurances sociales et aux allocations familiales, aux accidents du travail, aux cotises de retraite ou de prévoyance; de façon générale, toutes prestations imposées par les conventions collectives.</p> <p>(3) Cotisations aux mutuelles, aux cotises d'assurance maladie, de retraite vieillesse, etc...</p>	a) Salaires et traitements versés en 1962 (1)		NF	b) Charges sociales et fiscales (2)		NF	c) Total des salaires et des charges (a + b)		NF	d) Cotisations versées par l'employeur pour lui-même et pour les membres de sa famille non salariés (3)		NF
Catégorie de personnel		Personnel au 16-9-1963			ou																																																																																																													
	H	F	Total	2-1-1963	2-1-1962																																																																																																													
I - Salariés																																																																																																																		
a) Personnel navigant																																																																																																																		
Marins																																																																																																																		
Maîtres																																																																																																																		
Officiers																																																																																																																		
Total (a)																																																																																																																		
b) Personnel non navigant																																																																																																																		
Chauffeurs, conducteurs de cars ou de camions																																																																																																																		
Mécaniciens, ouvriers d'entretien																																																																																																																		
Manutentionnaires																																																																																																																		
Employés de bureau																																																																																																																		
Autre personnel																																																																																																																		
Total (b)																																																																																																																		
II - Non salariés																																																																																																																		
Patron et membres de sa famille non salariés travaillant dans l'entreprise																																																																																																																		
a) Salaires et traitements versés en 1962 (1)		NF																																																																																																																
b) Charges sociales et fiscales (2)		NF																																																																																																																
c) Total des salaires et des charges (a + b)		NF																																																																																																																
d) Cotisations versées par l'employeur pour lui-même et pour les membres de sa famille non salariés (3)		NF																																																																																																																
Ne pas oublier de comprendre dans chacune des catégories ci-dessus les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité; exclure les travailleurs faisant leur service militaire. Dans le total des salariés au 16-9-1963 ci-dessus, certains travaillent-ils également pour d'autres employeurs et non pas exclusivement pour vous. Si oui, combien ? <input style="width: 50px;" type="text"/>																																																																																																																		

CADRES 7, 9, 10, 13 Ne concernent pas ce questionnaire

CADRE 8 FLOTTE ET PARC DE VEHICULES AU 16 SEPTEMBRE 1963

a) Flotte maritime ou portuaire (navires affrétés ou navires en propriété) à l'exclusion des navires loués aux affrétiers.	A la date du 16 septembre 1963		
	Nombre de navires	Jauge brute totale	Part en lourd total (t) ou puits. (cv)
Navires à passagers			tjb
Navires marchandises et mixtes			tjb
Remorqueurs			cv
Vedettes de pilotage			cv
Vedettes de tourisme			cv
Autres embarcations pour passagers			cv
Allèges, gabares, mahonnes			t
Chaland			t
Bacs			t
Pousseurs			cv

b) Parc de véhicules	Nombre total	dont construits avant le 1-1-1953
Voitures particulières, commerciales et camionnettes (charge utile inférieure à 1 t.)		
Camionnettes et camions légers (charge utile de 1 t. à 4,5 t.)		
Camions et camions lourds (charge utile supérieure à 4,5 t.)		

CADRE 9 CONSOMMATION DE CARBURANTS EN 1962 (1)

Indiquez ici, au moins approximativement, les quantités de carburants consommées ou achetées en 1962, pour l'usage de vos bateaux, voitures et camions (ne pas compter par exemple le fuel utilisé pour le chauffage des locaux). (1) Si vous employez d'autres unités de mesure, veuillez le préciser.	Essence et super :	hl
	Gas-oil :	hl
	Diesel-oil :	hl
	Fuel-oil lourd :	t

CADRE 11 TRAFIC ET ACTIVITE EN 1962 (Ce cadre ne concerne pas les entreprises de remorquage, sauvetage, pilotage ou lamanage)

Assurez-vous des liaisons régulières ? Les indiquer ci-dessous :

Port de départ	Port d'arrivée	Distance (milles)	Nombre moyen par semaine de trajets aller et retour	
			en janvier	en juillet

Type de navigation	Nombre de passagers embarqués	Nombre de voitures embarquées	Tonnage de marchandises embarquées
Cabotage			t
Navigation côtière et ser- vice des îles	a) services réguliers		t
	b) services non réguliers		t
Promenades et excursions	a) parcours supérieurs à 10 milles		t
	b) parcours inférieurs à 10 milles		t

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ACTIF

Montant de vos achats d'équipements en 1962 ou au cours du dernier exercice clos en 1962. Indiquer la valeur totale (au prix d'achat) des matériels entrés en service au cours de l'année (et non les paiements effectués).

I - INVESTISSEMENTS

- a) Acquisition de terrains, bâtiments, installations fixes; construction de bâtiments et d'installations fixes. (1) NF
- b) Acquisition de bateaux et matériel naval neufs. (2) NF
- c) Acquisition de bateaux et matériel naval d'occasion. (2) NF
- d) Acquisition d'autres matériels et outillage (véhicules, machines, etc...) NF
- e) Total des investissements (a + b + c + d) NF

II - CESSIONS D'ACTIF

- f) Ventes de terrains, bâtiments ou installations fixes NF
- g) Ventes de bateaux et matériel naval (2) NF
- h) Ventes d'autres matériels et outillage NF
- i) Total des cessions d'actif (f + g + h) NF

NOTES : (1) Il s'agit des bâtiments d'exploitation (bureaux, hangars, etc...)
et non du logement du chef d'entreprise, par exemple.
(2) Matériel naval : exemple : moteurs, hélices, etc...

CADRE 14 DÉTERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTÉE - Recettes - charges - impôts de l'exercice clos en 1962

Date de clôture de l'exercice clos en 1962 _____

Durée de cet exercice _____ mois

I - CHIFFRE D'AFFAIRES (toutes taxes comprises)

- a) Recettes pour transport maritime (ou portuaire) de passagers et de marchandises dont recettes de location de navires NF NF
- b) Recettes pour pilotage et lamanage NF
- c) Recettes pour remorquage et autres activités maritimes NF
- d) Autres chiffres d'affaires (ex.: commerce, garage, réparation, etc...) NF
- e) Total du chiffre d'affaires (a + b + c + d) NF

II - CHARGES (Toutes taxes comprises) oui non

- f) Frais de personnel (reporter ici le nombre inscrit au cadre 6, ligne c) NF
- g) Frais de fonctionnement et d'entretien du matériel naval et routier : dépenses de carburant, de lubrifiant, achats de pièces détachées, de pneumatiques, dépenses de réparation ou de carénage payées à des tiers NF
- h) Achats de toute nature (autres que ceux déjà comptés en g) et frais généraux : loyer, chauffage et éclairage des locaux, assurances de toute nature, frais postaux, frais de port et droits de quai, etc... (1) NF
- dont dépenses de location de navires NF
- i) Total des charges (f + g + h) NF

III - IMPOTS

- à l'exclusion de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques; à l'exclusion du versement forfaitaire de 5 %, déjà compté en f)
- j) TPS payée sur cabotage national NF
- k) Autres impôts (patente, droits d'enregistrement, vignette, éventuellement TVA ou TPS afférentes à des activités non maritimes) NF

NOTES :

(1) Les achats indiqués ici ne comprennent pas les dépenses d'investissement figurant au cadre 12; de même, les achats de pièces détachées sont à faire figurer une seule fois, soit en g) cadre 14, soit en b) cadre 12.

CADRE 5 PERSONNEL

I - Personnel navigant (embarqué ou à terre) au 16 Septembre 1963

	A - Personnel embarqué, suivant type de navire					Total (A)	B - Personnel non embarqué		Total (B)	Total A + B	dont : nombre de marins stabilisés
	Paquebot	Pétrolier	Minéralier, pontés ou en vrac	Cargos secs, autres navires de charge	Remorqueurs, vedettes, etc...		En congé ou maladie	En attente d'embarquement			
Marins											
Maistrance											
Officiers											
Ensemble											

I bis
Eventuellement :
Personnel navigant
(transport fluvial,
transport aérien)

II - Personnel sédentaire inscrit au 16-9-1963 (métropole seulement)

1 - Ouvriers et maîtrise	H		F		2 - Personnel commercial et administratif	H		F	
Dockers intermittents					Employés Techniciens Cadres et dirigeants salariés Dirigeants non salariés				
Dockers permanents									
Autres manutentionnaires									
Conducteurs d'engins									
Personnel de gardiennage									
Personnel roulant : conducteurs, chauffeurs									
Personnel d'atelier, de chantier									
Ensemble					Ensemble				

III - Récapitulation

	au 2.1 1962	au 2.1 1963	au 16.9 1963
I (et bis) - Personnel navigant			
II - Personnel sédentaire en métropole			
Total I + II			
III - Personnel sédentaire des établissements hors métropole	(a)		

(a) Indiquer ici seulement le personnel rattaché à la métropole, à l'exclusion des agents à statut local.

CADRE 6 FRAIS DE PERSONNEL EN 1962

Personnel sédentaire : métropole seulement ; intermittents compris.

	Personnel navigant	Personnel sédentaire
1 - Salaires, traitements, rémunérations en espèces ou en nature soumis au versement forfaitaire	NF	NF
1 bis - dont : quote-part de l'indemnité de nourriture (à terre)	NF	
1 ter - dont : quote-part des dépenses de nourriture à bord	NF	
2 - Eléments de rémunération non soumis au versement forfaitaire	NF	NF
3 - Charges sociales obligatoires.	NF	NF
4 - Charges sociales non obligatoires	NF	NF

5 - Ensemble des frais de personnel (personnels navigant et sédentaire réunis)

5 a - Total 1 + 2

5 b - Total 1 + 2 + 3 + 4

NF
NF

NOTES : (2) Par exemple prime de transport, indemnités diverses pour frais d'emploi ou frais professionnels ; ne pas comprendre ici les rémunérations des administrateurs, gérants et associés, ni les commissions versées au personnel qui ne sont pas considérées comme salaires (voir cadre 14, frais généraux)
(3) Y compris le versement forfaitaire de 5 96
(4) Par exemple les prestations familiales non obligatoires, les versements à une mutuelle du personnel ou à un comité d'entreprise, les charges entraînées par les services sociaux ou médicaux (cantine, colonies de vacances, etc...)

CADRE 7 Ne concerne pas ce questionnaire.

CADRE 8 FLOTTE ET PARC DE VEHICULES AU 16 SEPTEMBRE 1963

Flotte maritime (navires affrétés ou navires propres) (1)	A la date du 16-9-63		
	Nombre	Port en lourd total (2)	Jauge brute totale
Navires à passagers et navires mixtes			
Pétroliers			
Navires citernes (non pétroliers)			
Autres navires de charge			
Ensemble flotte commerciale			rib
Remorqueurs			cv
Vedettes de pilotage ou lamanage			cv
Flotte portuaire	Nombre	Port en lourd total (2)	
Bateaux et vedettes à passagers			t
Chalands automoteurs			t
Autres chalands et péniches			t
Allèges, gabores, mahonnes			t
Remorqueurs non comptés plus haut			cv
Pousseurs			cv

(1) Mais à l'exclusion des navires brétons (donnés en offre/retour)
(2) Ou puissance en cv, pour les remorqueurs et vedettes.

Véhicules routiers	Nombre	
	de tout âge	construits depuis le 1-1-53
a - Voitures particulières et commerciales		
b - Camionnettes (CU inf. à 1 t.)		
c - Camionnettes et camions légers (CU de 1 à 4,5 t.)		
d - Camions (CU de 4,6 à 6,5 t.)		
e - Camions lourds (CU sup. à 6,5 t.)		
f - Remorqueurs et semi-remorqueurs		
g - Autocars		
h - Tracteurs routiers		
i - (partie de c, d, e) Camions citernes		

Indiquez, au besoin de façon approximative, les quantités de carburant consommées en 1962 par les véhicules routiers :

essence hl
gas-oil hl

CADRE 9. CONSOMMATION D'ENERGIE, DE LUBRIFIANTS, D'EAU EN 1962

Indiquez, au besoin par une estimation, les quantités achetées ou reçues en 1962

	Essence et super	Gas-oil	Fuel domestique	Fuel léger	Diesel oil	Fuel lourd	Electricité	Charbon	Huiles et graisses	Eau douce
Besoins maritimes totaux (zone franc, étranger)	hl	hl	hl	hl	t	t	XXXXXXXXXX	t	t	m ³
Besoins terrestres en métropole	hl	hl	hl	hl	t	t	kwh	t	t	m ³
Total	hl	hl	hl	hl	t	t	kwh	t	t	m ³

CADRE 10 ATELIERS DE REPARATION Avez-vous déjà rempli au titre du recensement industriel un questionnaire pour vos ateliers de réparation ? oui - non

CADRE 11 ACTIVITE MARITIME EN 1962

Type de navigation	Nombre de passagers embarqués		Nombre de tonnes embarquées (tous pays)				(1) Continent et Corse. (2) Départements d'outre-mer, zone franc, étranger.
	en France (1)	autres pays (2)	Pétrole	Charbon	Autres pondéreux en vrac	Marchandises diverses	
Navigation au long-cours et cabotage international							Frètement de navires en time-charter : <input type="text" value="115-jours"/>
Croisières			XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Cabotage national							
a) services réguliers							
Navigation côtière et service des îles b) autres services, excursions							

Navigation côtière : quelles liaisons régulières assurez-vous ? (Indiquer pour chaque liaison régulière le trajet, la distance en km, le nombre de voyages A.R. dans l'année)
(intercalaire si nécessaire)

CADRE 11 b ACTIVITE EVENTUELLE DE TRANSPORT TERRESTRE OU AERIEN EN 1962

Transport routier de zone courte, zone longue, ou déménagement, ou transport de voyageurs, ou transport international : Voir questionnaire T3R

Transport routier de camionnage : Kilométrage total effectué en 1962 par l'ensemble des véhicules
Estimation du nombre de tonnes chargées

Transport fluvial : Voir questionnaire T6N Transport aérien : Voir questionnaire T9A

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF

Equipements achetés, réalisés ou cédés par l'entreprise (filiales exclues) en 1962 ou au cours du dernier exercice clos en 1962
Indiquer le montant des dépenses (achats, travaux faits par les fournisseurs, travaux faits par l'entreprise pour elle-même) effectués en métropole.

Les dépenses d'investissement comprennent d'une part les dépenses passées directement au compte des immobilisations (compte 21 du Plan Comptable), d'autre part les dépenses passées au compte des immobilisations en cours (compte 23 du Plan Comptable), néanmoins elles ne comprennent pas les immobilisations incorporelles : fonds de commerce et droits de transport, droit au bail, brevets, licences, marques, concessions (compte 218 du Plan Comptable).

Les travaux effectués par l'entreprise pour elle-même correspondent, aux immobilisations incorporelles en moins, au compte 7801 du Plan Comptable.

Ces dépenses sont à indiquer taxes déductibles exclues, taxes non déductibles comprises; frais d'enregistrement divers et droits de mutation non compris.

Indiquer les valeurs brutes, c'est-à-dire avant déduction des amortissements.

A - Investissements productifs

1 - Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages existants

2 - Travaux de construction de bâtiments ou d'ouvrages divers de génie civil

3 - Matériel naval et son gréement dont : achats d'occasion

4 - Outillage et autres matériels dont : achats d'occasion

5 - Total des investissements productifs (1 à 4) Total des investissements productifs en 1961
en 1960

6 - dont : travaux éventuellement effectués par l'entreprise pour elle-même :
a) construction et génie civil
b) matériel et outillage

B - Investissements sociaux

7 - Logements (achetés, ou construits par l'entreprise pour elle-même)

8 - Autres installations et équipements sociaux

C - Cessions d'éléments d'actif

9 - Terrains

10 - Bâtiments et ouvrages

11 - Matériel naval et son gréement (s) y compris, en particulier, les avances et comptes sur commandes d'immobilisations en cours.

12 - Outillage et tous autres matériels

CADRE 13 GROS ENTRETIEN

a - Bâtiments et ouvrages fixes

b1 - Matériel naval (dépenses en zone franc)

b2 - Matériel naval (dépenses à l'étranger)

c - Outillage et autres matériels

Total (a + b + c)

Indiquer ici le montant des dépenses de l'exercice pour grosses réparations, aménagement, transformation, reclassification des équipements productifs et sociaux, y compris le gros entretien imputé sur provision, à l'exclusion des dépenses déjà passées aux immobilisations.

Si le compte « gros entretien » n'existe pas dans votre comptabilité, indiquez une estimation approximative. Si vous n'êtes pas en mesure de donner même cette estimation, veuillez répondre par le signe V

CADRE 14 DETERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE

Date de clôture de l'exercice _____ 1962 Durée de l'exercice: _____ mois

Chiffre d'affaires imposable de l'exercice: _____ NF

En ce qui concerne votre activité d'amateur, la décomposition des recettes (ou : produits) ci-dessous concerne seulement la fraction de l'entreprise pour laquelle vous disposez d'une comptabilité centralisée; les recettes (et les dépenses) de vos agences situées à l'étranger, dans le cas où la gestion de ces agences est autonome, n'apparaissent que par leur solde net (+ ou -) en A (7).

Les Produits et les Charges demandés dans les rubriques A et B concernent l'ensemble des activités de l'entreprise. Dans le cas où l'entreprise déclare des recettes au titre de transporteur terrestre, de transitaire, de commerçants... les charges correspondantes doivent être comprises dans les rubriques B (1) à B (14).

En ce qui concerne les recettes sur marchandises (A, c), ces recettes sont à indiquer nettes de tous « frais aux marchandises » (accoupage, transbordement, ...); ces derniers frais n'apparaissent donc en aucune façon ni dans les produits ni dans les charges ci-dessous, exception faite du cas où les manutentions terminales seraient effectuées par l'amateur lui-même (A, g).

Les recettes sur passagers sont à indiquer nettes des commissions ou ristournes aux agences de voyage. Le total A (1) correspond donc aux recettes nettes indiquées dans votre réponse à l'enquête Résultats Financiers du C.C.A.F.

Certaines rubriques peuvent ne pas figurer explicitement dans votre comptabilité; veuillez dans ce cas opérer tout de même la décomposition demandée, ou besoin approximativement.

A - PRODUITS (toutes taxes comprises) (nets d'impôts versés à l'étranger)

1 - Activités maritimes (recettes nettes de ristournes, rabais, consentis aux clients) (recettes nettes de frais sur marchandises)

a - Recettes pour transport de passagers	NF	
b - Produits divers d'exploitation à bord	NF	
c - Recettes pour transport de marchandises	NF	
d - Recettes pour frètement de navires (time-charter ou coque nue)	NF	
Total des activités maritimes (a à d)		NF

2 - [Eventuellement] Activités connexes, activités d'auxiliaire de transport

e - Recettes pour remorquage, assistance ou sauvetage de navires	NF	
f - Honoraires perçus pour consignation de navires ou de cargaisons d'outri	NF	
g - Recettes pour manutention, transbordement, entreposage (lorsque ces opérations sont effectuées par l'amateur avec ses moyens propres)	NF	
h - Commissions perçues au titre d'agent de voyage ou de tourisme	NF	
i - Commissions perçues pour transit, groupage, affrètement routier, fluvial ou aérien	NF	
j - Frais encaissés pour opérations de transit, port de l'amateur exclue (voir note)	NF	
Total des activités connexes et auxiliaires (e à j)		NF

3 - [Eventuellement] Activités de transport terrestre ou aérien

k - Recettes pour transport routier de voyageurs	NF	
l - Recettes pour transport routier de marchandises, déménagement, transport mixte, location de véhicules ou de wagons	NF	
m - Recettes pour transport fluvial	NF	
n - Recettes pour transport aérien	NF	
Total des activités de transport terrestre ou aérien		NF

4 - Recettes pour travaux d'entretien ou de réparation (a) navale effectués pour outri

	NF	
--	----	--

5 - [Eventuellement] Activités commerciales ou industrielles

6 - (a) Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même	NF	
7 - (r) Recette nette ou déficit des agences situées hors métropole et possédant une comptabilité décentralisée (indiquer le solde net précédé le cas échéant du signe -)	NF	
8 - (s) Autres produits : revenus du portefeuille, intérêt des prêts	NF	
9 - (t) Subventions d'exploitation reçues	NF	
TOTAL DES PRODUITS (1 à 9)		NF

NOTES : (b) - Vente à bord, fourniture de services non gratuits, concession ou location de commerce et services divers.
 (c) - Généralement le transit maritime que l'amateur opère lui-même; dans ce cas le montant du forfait est à indiquer sous déduction du fret, puisque ce dernier est à indiquer en (c).
 (d) - À l'exclusion des transports terminaux de passagers dont le prix est inclus forfaitairement dans le passage.
 (e) à (t) - Il s'agit de l'entreprise seule, à l'exclusion de toute filiale juridiquement distincte. Ces filiales, pour autant qu'elles exercent une activité de transport, sont également recensées, mais séparément.

E - Recettes pour transports de passagers ou de marchandises (ou affrètements) effectués pour le compte du ministère des Armées. A défaut de chiffres précis, veuillez fournir au moins une estimation :

Recettes pour navires affrétés :	NF
Recettes pour transports isolés de matériel	NF
Recettes pour transports isolés de passagers	NF

N.B. Cette question a obtenu l'accord du Ministère des Armées. Elle doit permettre d'isoler la part des transports qui sont liés à l'activité économique générale. Une telle distinction est particulièrement nécessaire pour l'année 1962.

B - CHARGES D'EXPLOITATION (toutes taxes comprises; nettes de rebols ou réductions obtenus des fournisseurs, ainsi que des escomptes de règlement)

Si votre comptabilité est tenue hors taxes déductibles, veuillez tout de même fournir la présentation demandée, en ventilant, de façon approximative au besoin, vos taxes déductibles sur les postes intéressés. (lignes 2, 3, 4, 6, 8, 11, 13)

1 - Traitements, salaires, charges sociales et fiscales y afférentes (ne pas comptabiliser la nourriture à bord; voir note)	NF
2 - Achats de vivres et boisson : pour l'équipage	NF
3 - Achats de vivres et boisson : pour les passagers	NF
4 - Frais de blanchissage et d'habillement (passagers, équipage)	NF
5 - Frais de soute (francs et contrepartie en francs)	NF
5 b - dont : payés à l'étranger	NF
6 - Approvisionnements, y compris eau et lubrifiants	NF
7 - Frais de port	NF
7 b - dont : payés à l'étranger	NF
8 - Dépenses d'entretien et de réparation courante payées aux tiers	NF
9 - Assurances de toute nature	NF
9 b - dont : assurance du matériel naval	NF
9 c - dont : assurance de la marchandise	NF
10 - Dépenses de location des navires affrétés	NF
11 - [Eventuellement] Paiements effectués aux transporteurs non maritimes (route, fer, voies navigables, air)	NF
12 - Indemnités pour avaries et manquants	NF
13 - Frais généraux	NF
14 - Frais financiers (intérêt des emprunts, frais accessoires,...)	NF
15 - Dotation de l'exercice aux amortissements	NF
Total des charges (1 à 15)	NF

NOTES : (1) - Les dépenses tel indiquées correspondent au total (5 b) du cadre 6, déduction faite du 1^{er} du même cadre : « quote-part des dépenses de nourriture à bord imposable au versement forfaitaire ».
 (11) - Paiements intervenant en déduction des recettes pour opérations de transit traitées au forfait (A j).
 (13) - Loyers, eau, gaz, électricité, frais de gestion divers (P et T, téléphone, etc...), frais de publicité, frais de déplacement, fournitures diverses et petit outillage non comptés en achats, rémunération des administrateurs, gérants et associés, etc...

C - IMPOTS ET TAXES à l'exclusion de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les personnes physiques; à l'exclusion du versement de 5% sur les salaires (déjà compté), des droits portuaires (déjà comptés).

1 - TPS payée sur cabotage national	NF
2 - TPS payée sur transports CECA	NF
3 - [Eventuellement] Autres taxes sur le chiffre d'affaires (TVA, TPS, taxe locale) afférentes à des activités autres que le transport maritime	NF
4 - Autres impôts liés à l'exploitation (patente, droits d'enregistrement, etc...)	NF
Total des impôts (1 à 4)	NF

D - 1 - Pouvez-vous donner une estimation, en pourcentage, de la part des recettes provenant de devises étrangères ?

Part représentée par la contrepartie des devises :		
dans le total des recettes maritimes (total 1)	NF	%
dans le total général des recettes (total 1 à 9)	NF	%

- 2 - Les agences pour lesquelles seul un solde comptable d'exploitation a été indiqué en A (7) représentent-elles :
- la totalité de vos agences à l'étranger ? oui non
 - la totalité de vos agences hors métropole ? oui non
- 3 - Chiffre : d'affaires global (toutes taxes comprises) des agences situées hors métropole et possédant une comptabilité décentralisée. NF

CADRE 15 BILAN (avant répartition) POUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES

I - Actif (valeurs nettes, c'est-à-dire déduction faite des amortissements ou provisions pour dépréciation)

- a - Frais d'établissement et immobilisations
 - b - Autres valeurs immobilisées
 - c - Amortissements effectués « sur » (a) et (b)
 - d - Stocks en fin d'exercice (valeur nette)
 - e - Clients, warrants et tous effets à recevoir
 - f - Titres de placement (partie libérée seulement) et bons du Trésor
 - g - Caisse, banque, chèques postaux
 - h - Autres valeurs réalisables à court terme
- Total de l'actif**

II - Passif

- j - Fonds propres (capital, réserves, provisions) et résultat
 - k - Obligations et bons
 - l - Autres dettes à plus d'un an
 - m - Fournisseurs, warrants et tous effets à payer
 - n - Autres dettes à court terme
- Total du passif**

	Exercice clos en 1962		Exercice clos en 1961	
a	NF		NF	
b	NF		NF	
c	NF		NF	
d	NF		NF	
e	NF		NF	
f	NF		NF	
g	NF		NF	
h	NF		NF	
Total de l'actif		NF		NF
j	NF		NF	
k	NF		NF	
l	NF		NF	
m	NF		NF	
n	NF		NF	
Total du passif		NF		NF

Les totaux de l'actif et du passif doivent être égaux.

CADRE 5 PERSONNEL			
A - Détail des effectifs en métropole			
Personnel suivant catégorie	Effectif au 16-9-1963		
	H	F	Total
I - Personnel navigant basé ou domicilié en métropole			
1 - Personnel technique			
2 - Personnel commercial			
3 - Total (1 + 2)			
II - Personnel au sol (toutes activités) en métropole			
a) Ouvriers			
4 - Apprentis sous contrat			
5 - Manœuvres			
6 - Ouvriers spécialisés			
7 - Ouvriers qualifiés			
8 - Total (4 à 7)			
b) Employés (9)			
c) Agents de maîtrise et techniciens (10)			
11-dont : moniteurs d'apprentissage			
d) Ingénieurs et cadres			
12-l. et C. de direction et d'administration			
13-l. et C. commerciaux et technico-commerciaux			
14-Total (12 + 13)			
e) Autres personnels (15)			
16 - Total (8 + 9 + 10 + 14 + 15)			

B - Récapitulation			
	Effectifs inscrits		
	ou 2-1-1962	ou 2-1-1963	ou 16-9-1963
Personnel en métropole			
I - Navigants			
II - Personnel au sol			
Personnel hors métropole (à l'exclusion des contractuels ou auxiliaires locaux) (a)			
III - Navigants			
IV - Personnel au sol			

(a) Autrement dit, seulement le personnel dont le statut d'emploi est identique ou comparable au statut du personnel métropolitain.

Ne pas oublier de comprendre dans chacune des catégories de personnel les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité.

Exclure les travailleurs effectuant leur service militaire.

CADRE 6 FRAIS DE PERSONNEL EN 1962			
Rémunérations versées en 1962 (métropole seulement); y compris le cas échéant les rémunérations du personnel saisonnier.			
	Personnel navigant	Personnel au sol	Ensemble
1 - Salaires, traitements, rémunérations soumis au versement forfaitaire			
2 - Eléments de rémunération non soumis au versement forfaitaire			
3 - Charges sociales obligatoires			
4 - Charges sociales non obligatoires			
5 - Total 1 + 2 (salaires)			
6 - Total 1 + 2 + 3 + 4 (salaires et charges)			

NOTES : (2) Comprendre ici par exemple les indemnités diverses pour frais d'emploi ou frais professionnels, les sommes versées au titre de l'association ou de l'intéressement des travailleurs, ainsi que l'évaluation des avantages en nature éventuels qui ne seraient pas soumis au versement forfaitaire.

(3) Versement forfaitaire sur les salaires, taxe d'apprentissage, contribution patronale aux assurances sociales, aux accidents du travail, aux allocations familiales; chargé de 1 % à fonds perdu; toutes prestations imposées par les conventions collectives.

(4) Par exemple primes d'assurance-vie collective souscrite au profit des salariés, versements faits à une mutuelle du personnel, sommes versées au comité d'entreprise, charges correspondant aux services médicaux du travail, aux services sociaux (cantines, coopératives, crèches, colonies de vacances...) ne pas comprendre les investissements sociaux, qui doivent figurer dans le cadre 12.

CADRE 7 - Ne concerne pas ce type de questionnaire

CADRE 8 FLOTTE ET PARC DE VEHICULES AU 16 SEPTEMBRE 1963			
A - Flotte		B - Parc de véhicules	
Le cadre ci-dessous concerne les appareils dont l'entreprise est propriétaire, qu'ils soient exploités par l'entreprise ou frères ou loués à des tiers.			
Type d'appareil	A - Appareils pour transport de passagers		B - Appareils cargo
	Nombre d'appareils	Nombre de sièges	Nombre d'appareils / Charge marchande totale
a) Appareils à turboréacteurs			
b) Appareils à turbopropulseurs			
c) Autres appareils suivant poids maximum au décollage :			
1 - p.m.d. supérieur à 20 tonnes			
2 - p.m.d. de 5 à 20 tonnes			
3 - p.m.d. de 2 à 5 tonnes			
4 - p.m.d. inférieur à 2 tonnes			
d) Hélicoptères			
Total (tous appareils)			

Indiquez ci-dessous le nombre de véhicules de chaque catégorie; ne pas comprendre les matériels de travaux publics, les matériels de manutention.		Total	dont construits depuis le 1-1-53
a - Voitures particulières et commerciales			
b - Camionnettes (charge utile inférieure à 1 t.)			
c - Camionnettes et camions légers (charge utile de 1 à 4,5 t.)			
d - Camions (charge utile de 4,6 à 6,5 t.)			
e - Camions lourds (charge utile supérieure à 6,5 t.)			
f - Remorques et semi-remorques			
g - Autocars			
h - Tracteurs routiers			
i - Dont citernes (parmi les camions et remorques des lignes c à f)			

CADRE 9 CONSOMMATION D'ENERGIE EN 1962							
Indiquez, au besoin de façon approximative, les quantités achetées ou reçues en 1962							
	Essence auto et avion et super	Ges-oil diesel oil	Fuel léger fuel domestique	Carburant et fuel lourd	Electricité	Charbon	Lubrifiants (huiles et graisses)
a - Besoins aériens totaux (France et étranger)	hl	hl	hl	t	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx	t
b - Besoins terrestres ou maritimes	hl	hl	hl	t	kwh	t	t
b1 - dont : usages routiers	hl	hl	hl	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx	t

<p>CADRE 10 Ne concerne pas ce type de questionnaire.</p>																																							
<p>CADRE 11 TRAFIC AERIEN EN 1962</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Type de vol</th> <th rowspan="2">Nombre d'heures de vol commerciales</th> <th rowspan="2">Nombre de km parcourus</th> <th rowspan="2">Nombre de passagers km</th> <th colspan="2">Nombre de tonnes-km</th> </tr> <tr> <th>Fret</th> <th>Poste</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>International régulier *</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>International non régulier *</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Intérieur régulier</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Intérieur non régulier</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center; font-size: small;">* suivant définition O.A.C.I.</p>	Type de vol	Nombre d'heures de vol commerciales	Nombre de km parcourus	Nombre de passagers km	Nombre de tonnes-km		Fret	Poste	International régulier *						International non régulier *						Intérieur régulier						Intérieur non régulier						Total						<p>CADRE 11 b ACTIVITE EVENTUELLE DE TRANSPORT TERRESTRE OU MARITIME</p> <p>Transport routier de camionnage en métropole :</p> <p>1 - Kilométrage total effectué en 1962 km</p> <p>2 - Estimation du nombre de tonnes chargées t</p> <p>Transport routier de voyageurs, transport routier de marchandises en métropole (zone courte ou zone longue), déménagement voir questionnaire T2R</p> <p>Transport maritime, ou fluvial voir respectivement questionnaires T8M et T5N</p>
Type de vol					Nombre d'heures de vol commerciales	Nombre de km parcourus	Nombre de passagers km	Nombre de tonnes-km																															
	Fret	Poste																																					
International régulier *																																							
International non régulier *																																							
Intérieur régulier																																							
Intérieur non régulier																																							
Total																																							
<p>CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF</p>																																							
<p>Equipements achetés, réalisés ou cédés en 1962 ou au cours du dernier exercice clos en 1962</p> <p>Indiquer aussi bien les achats que les travaux exécutés par les fournisseurs ou même, le cas échéant, ceux exécutés par l'entreprise avec ses moyens propres.</p> <p>Les dépenses d'investissement comprennent d'une part les dépenses passées directement au compte des immobilisations (compte 21 du Plan Comptable), d'autre part les dépenses passées au compte des immobilisations en cours (compte 23 du Plan Comptable) y compris, en particulier, les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations en cours; néanmoins elles ne comprennent pas les immobilisations incorporelles: fonds de commerce et droits de transport, droits au bail, brevets, licences, marques, concessions... (compte 218 du Plan Comptable). Les travaux effectués par l'entreprise pour elle-même correspondent au compte 7801 du Plan Comptable, déduction faite des immobilisations incorporelles (fonds de commerce, droit au bail, brevets, licences, concessions, etc...)</p> <p>Ces dépenses sont à indiquer toutes taxes déductibles exclues, taxes non déductibles comprises; frais d'enregistrement divers et droits de mutation non compris.</p> <p>Indiquer les valeurs brutes, c'est-à-dire avant déduction des amortissements.</p>																																							
<p>A - Investissements productifs</p> <p>1 - Acquisition de terrains et bâtiments NF</p> <p>2 - Travaux de construction de bâtiments et tous ouvrages de génie civil NF</p> <p>3 - Matériel volant neuf (y compris rechanges) et simulateurs de vol NF</p> <p>4 - Matériel volant d'occasion (y compris rechanges) NF</p> <p>5 - Travaux d'équipement et d'aménagement du matériel volant NF</p> <p>6 - Autres matériels et outillage NF</p> <p>7 - Total (1 à 6) NF</p> <p>B - Investissements sociaux</p> <p>8 - Logements achetés ou construits par l'entreprise NF</p> <p>9 - Autres installations et équipements sociaux NF</p> <p>10 - Total (8 + 9) NF</p> <p>C - Cessions d'éléments d'actif</p> <p>11 - Terrains NF</p> <p>12 - Bâtiments et ouvrages NF</p> <p>13 - Matériel volant NF</p> <p>14 - Autres matériels et outillage NF</p> <p>15 - Total (11 à 14) NF</p>	<p>20 - dont : travaux exécutés par l'entreprise pour elle-même NF</p> <p>31 - dont : matériel acheté à l'étranger NF</p> <p>41 - dont : matériel acheté à l'étranger NF</p> <p>50 - dont : travaux exécutés par l'entreprise pour elle-même NF</p> <p>61 - dont : matériel acheté à l'étranger NF</p> <p>130 - dont : cédés à l'étranger NF</p> <p>140 - dont : cédés à l'étranger NF</p>																																						
<p style="font-size: x-small;">NOTE : (8) Bâtiments et installations destinés au personnel : logements, cantines, terrains de sports, etc...; ne pas comprendre les sommes versées à des organismes de construction ou à titre de prêt ou au titre du 1 % sur les rémunérations.</p>																																							
<p>CADRE 13 GROS ENTRETIEN</p>																																							
<p>Si le compte « gros-entretien » n'existe pas dans votre comptabilité, indiquez une estimation approximative. Si vous n'êtes pas en mesure de donner même cette estimation, veuillez répondre par le signe V</p>																																							
<p>a - Bâtiments et tous ouvrages au sol NF</p> <p>b - Matériel volant (grands visites et révisions générales) NF</p> <p style="padding-left: 20px;">dont : b1 - Dépenses faites en zone franc NF</p> <p style="padding-left: 40px;">b1 - Dépenses faites à l'étranger NF</p> <p>c - Autres matériels et outillage NF</p> <p>d - Total (a + b + c) NF</p>	<p>Indiquez ici le montant des dépenses de l'exercice pour grosses réparations, aménagement, transformation des équipements productifs et sociaux, y compris le gros entretien imputé sur compte de provision, à l'exclusion des dépenses déjà passées aux immobilisations.</p>																																						

CADRE 14 DETERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTÉE

Date de clôture de l'exercice : _____ 1962 Durée de l'exercice : _____ mois

Chiffre d'affaires imposable de l'exercice _____ NF

En ce qui concerne votre activité de transporteur aérien - et même vos autres activités éventuelles - la décomposition des produits ci-dessous concerne seulement la fraction de l'entreprise pour laquelle il existait une comptabilité homogène; les recettes et les dépenses des agences situées hors métropole, pour toutes celles dont la gestion est disjointe, n'apparaissent que par leur solde net global (A 7).

La différence PRODUITS-CHARGES-IMPOTS doit être égale au résultat général de l'exercice. Pour cette raison, dans le cas où l'entreprise déclare des recettes brutes de transporteur, de transitaire, de commerçant, ... les charges correspondantes doivent apparaître dans les rubriques B (4) à B (12).

Les recettes sur passagers ou sur marchandises sont à indiquer nettes des commissions ou ristournes consenties aux agences ou aux autres compagnies aériennes. Les commissions ou ristournes en question ne figurent donc pas dans les charges.

Certaines rubriques peuvent ne pas figurer explicitement dans votre comptabilité; veuillez dans ce cas opérer tout de même la décomposition demandée, au besoin de façon approximative.

A - PRODUITS (toutes taxes comprises)

- 1 - Activités aériennes
 - a - Recettes sur transport de passagers; y compris excédents de bagages NF
 - b - Produits divers de vente à bord NF
 - c - Recettes sur fret (poste exclue) NF
 - d - Recettes pour transport de poste NF
 - e - Recettes pour fretement ou louage d'aéronefs NF
 - f - Total des activités aériennes (a à e) NF
- 2 - Activités connexes
 - g - Honoraires perçus pour service aux escales, consignation d'aéronefs d'autres Cies NF
 - h - Recettes pour manutention, transbordement, entreposage NF
 - i - Commissions perçues pour vente de billets ou au titre d'agence de voyage ou de tourisme NF
 - j - Commissions perçues pour transit, groupage, affrètement aériens et chiffre d'affaires pour toutes opérations traitées au forfait NF
 - k - Total des activités connexes (g à j) NF
- 3 - Activités de transporteur terrestre ou maritime
 - l - Recettes pour transport routier de voyageurs NF
 - m - Autres recettes pour transport public de voyageurs ou de marchandises (indiquer le mode de transport) NF
 - n - Total des activités de transport terrestre ou maritime NF
- 4 - a - Recettes pour travaux d'entretien ou de réparation de matériel volant d'autres compagnies NF
- 5 - p - Activités commerciales ou industrielles (éventuellement Chiffre d'affaires pour toutes opérations commerciales ou industrielles) NF
- 6 - q - Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même NF
- 7 - r - Recette (ou déficit) nette des agences situées hors métropole et possédant une comptabilité financière décentralisée (en cas de déficit indiquer le signe -) NF
- 8 - s - Autres produits (revenus du portefeuille, intérêt des prêts ...) NF
- 9 - t - Subventions d'exploitation éventuellement reçues NF

TOTAL DES PRODUITS (1 à 9)

NOTES : (a) - Recettes nettes de réductions accordées aux passagers, nettes de commissions ou ristournes versées aux agences ou aux autres compagnies.
 (c) - Recettes nettes de frais terminaux, le cas échéant (frais de manutention encourus par la compagnie et remboursés à l'identique).
 (1) - A l'exclusion des transports terminaux de passagers lorsque le prix du transport est inclus forfaitairement dans le prix du passage.
 (4) - (5) - (6) - (7) - (8) - (9) - On rappelle qu'il s'agit de l'entreprise à l'exclusion de toute filiale juridiquement distincte.

D - Pouvez-vous indiquer, par un pourcentage, une estimation de la part des recettes provenant de devises étrangères ?

Part représentée par la contrepartie des devises :
 - dans le total des recettes aériennes (tot. 1) %
 - dans le total général des produits (1 à 9) %
 Les agences pour lesquelles seul un solde comptable collectif a été indiqué en A (7) représentent-elles :
 - la totalité de vos agences à l'étranger ? oui non
 - la totalité de vos agences hors métropole ? oui non

B - CHARGES (toutes taxes comprises; nettes de rebais ou réductions obtenus des fournisseurs, ainsi que des escomptes de règlement)

Si votre comptabilité est tenue hors taxes déductibles, veuillez tout de même fournir la présentation demandée, en ventilant, au besoin de façon approximative, vos taxes déductibles sur les postes intéressés (3, 4, 5, 7, 8, 11).

- 1 - Frais de personnel navigant NF
- 2 - Frais de personnel au sol NF
- 3 - Commissariat : achat de denrées NF
- 4 - Achats de carburants et lubrifiants (zone franc, étranger) NF
- 40 - dont : payés à l'étranger NF
- 5 - Approvisionnements et achats de toute nature (à l'exclusion des achats déjà indiqués ci-dessus ou des fournitures diverses éventuellement comprises dans les frais généraux) NF
- 6 - Redevances d'aéroport et redevances diverses pour aide à la navigation NF
- 60 - dont : payés à l'étranger NF
- 7 - Dépenses d'entretien et de réparation courante (seulement travaux effectués par d'autres entreprises) NF
- 8 - Assurances de toute nature NF
- 80 - dont : assurance passagers NF
- 81 - dont : assurance du matériel volant NF
- 9 - Dépenses d'affrètement NF
- 10 - [Éventuellement] Paiements effectués aux transporteurs non aériens ou aux auxiliaires de transport NF
- 11 - Frais généraux NF
- 12 - Frais financiers (intérêts des emprunts, (intérêts bancaires) NF
- 13 - Dotation de l'exercice aux amortissements NF

TOTAL DES CHARGES (1 à 13)

NOTES - (1) (2) - Reporter ici les totaux correspondants du cadre 6, sauf dans le cas où l'exercice comptable ne coïncide pas avec l'année civile.
 (5) - Y compris les achats et approvisionnements portés en stock.
 (7) - Y compris dépenses imputées sur comptes de provision.
 (10) - Il s'agit ici de la contrepartie des opérations éventuellement traitées au forfait et visées dans les recettes à la rubrique 2 (1).
 (11) - Loyers, eau, gaz, électricité, frais de gestion divers (P & T, téléphone, ...), frais de publicité, frais de déplacement, fournitures diverses et petit outillage non compris en achats, rémunération des administrateurs, géomètres et associés, éventuellement commissions versées au personnel qui ne sont pas considérées comme salaires.

C - IMPOTS ET TAXES payés en France à l'exclusion de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les personnes physiques; à l'exclusion du versement de 5% sur les salaires (déjà compté) et des droits et redevances d'aérodrômes (déjà comptés).

- 1 - TPS sur transport de voyageurs et de marchandises NF
- 2 - Autres taxes sur le chiffre d'affaires (TPS, TVA, taxe locale) payées éventuellement pour activités autres que le transport (dans ce cas compter la TVA nette de déductions) NF
- 3 - [Éventuellement] Taxes spécifiques de transport routier (taxe au poids, surtaxe, etc...) NF
- 4 - Autres impôts liés à l'exploitation (patente, droits d'enregistrement, etc...) NF

E - Recettes pour transports (spéciaux ou non) de passagers et de matériel effectués pour le compte du ministère des Armées.

A défaut de chiffres précis, veuillez fournir au moins une estimation :
 Recettes pour avions affrétés NF
 Recettes pour transports isolés de passagers NF
 Recettes pour transports isolés de matériel NF
 Total NF

NOTA : Cette question est posée en accord avec le ministère des Armées. Elle doit permettre d'isoler la masse des transports qui sont liés à l'activité économique générale; une telle distinction est particulièrement nécessaire pour l'année (ou l'exercice) 1962.

CADRE 15 - BILAN (avant répartition) POUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES

Date de clôture de l'exercice _____ 1962

I - Actif (valeurs nettes, c'est-à-dire déduction faite des amortissements ou provisions pour dépréciation)

- a) Frais d'établissement et immobilisations
- b) Autres valeurs immobilisées
- c) Amortissements portés au bilan
- d) Stocks en fin d'exercice (valeur nette)
- e) Clients, warrants et tous effets à recevoir
- f) Titres de placement (partie libérée seulement) et bons du Trésor
- g) Caisse, banques, chèques postaux
- h) Autres valeurs réalisables à court terme

Total de l'actif

II - Passif

- i) Fonds propres (capital, réserves, provisions) et résultat
- k) Obligations et bons
- l) Autres dettes à plus d'un an
- m) Fournisseurs, warrants et tous effets à payer
- n) Autres dettes à court terme

Total du passif

	Exercice clos en 1962		Exercice clos en 1961	
a)	NF		NF	
b)	NF		NF	
c)	NF		NF	
d)	NF		NF	
e)	NF		NF	
f)	NF		NF	
g)	NF		NF	
h)	NF		NF	
Total de l'actif	NF		NF	
i)	NF		NF	
k)	NF		NF	
l)	NF		NF	
m)	NF		NF	
n)	NF		NF	
Total du passif	NF		NF	

Les totaux de l'actif et du passif doivent être égaux.

CADRE 8 MATERIEL D'EXPLOITATION UTILISE A LA DATE DU 16 SEPTEMBRE 1963 (qu'il soit la propriété de l'exploitant ou pris en location)

I - Matériel Ferroviaire

A - Voitures voyageurs, y compris voitures mixtes

	Nombre de voitures suivant l'âge			Nombre total de voitures	Nombre de voitures suivant capacité			Nombre total de places assises	Nombre total de places assises et debout
	moins de 10 ans	10 à 20 ans	plus de 20 ans		moins de 20 sièges	20 à 50 sièges	plus de 60 sièges		
Voitures non motrices : voyageurs									
Voitures non motrices : mixtes									
Autorails (voyageurs uniquement)									
Autorails mixtes									

B - Wagons

	Nombre de wagons suivant l'âge			Nombre total de wagons	Nombre de wagons suivant capacité			Capacité totale de charge (tonnes)
	moins de 10 ans	10 à 20 ans	plus de 20 ans		moins de 20 tonnes	20 à 40 tonnes	plus de 40 tonnes	
Wagons plats								
Wagons couverts								
Wagons citernes								
Wagons mixtes *								
Autres wagons								
Ensemble								

* Correspondent en principe aux « voitures mixtes » du tableau A.

C - Locomotives et motrices

Source primaire d'énergie	Nombre d'engins suivant l'âge			Nombre total d'engins	Engins suivant puissance						Puissance totale cv	Parcours annuel total (tous engins) en 1962		
	moins de 10 ans	10 à 20 ans	plus de 20 ans		moins de 150 cv		151 à 500 cv		501 à 750 cv				plus de 750 cv	
					Nbre	puiss. cv	Nbre	puiss. cv	Nbre	puiss. cv			Nbre	puiss. cv
1 - Vapeur														
2 - Electricité														
3 - Diesel														

II - Matériel Routier

A - Véhicules affectés au transport public de voyageurs

	Nombre de voitures suivant l'âge			Nombre total de voitures	Nombre de voitures suivant le nombre de places assises				Nombre de voitures suivant le nombre de places toutes catégories				Nombre de places toutes catégories toutes voitures	
	moins de 10 ans	10 à 20 ans	plus de 20 ans		moins de 20	20 à 29	30 à 39	40 et plus	moins de 30	30 à 59	60 à 89	90 et plus		
1 - Trolleybus														
2 - Autobus, autocars														

B - Véhicules affectés au transport public de marchandises et véhicules utilisés pour les transports de service (pour compte propre)

	Nombre de véhicules suivant leur affectation				Nombre de véhicules suivant leur affectation				
	Transport de service		Transport public		Transport de service		Transport public		
	Nombre total	Construits depuis le 1.1.1953	Nombre total	Construits depuis le 1.1.1953	Nombre total	Construits depuis le 1.1.1953	Nombre total	Construits depuis le 1.1.1953	
1 - Voitures particulières et commerciales					7 - Remorques et semi-remorques (C.U. supérieure à 6,5 t.)				
2 - Camionnettes (C.U. inférieure à 1 t.)					8 - Tracteurs routiers				
3 - Camionnettes et camions légers (C.U. de 1 à 4,5 t.)					9 - Tracteurs spéciaux rail-route				
4 - Camions (C.U. de 4,6 à 8,9 t.)					10 - Remorques spéciales rail-route				
5 - Camions (C.U. 9 t. et plus)					11 - (partie de 3 et 4) Camions citernes				
6 - Remorques et semi-remorques (C.U. jusqu'à 6,5 t.)					12 - (partie de 5 et 6) remorques et semi-remorques citernes				

CADRE 9 CONSOMMATION D'ENERGIE, DE CARBURANTS, DE LUBRIFIANTS EN 1962

Indiquez, au besoin approximativement, les quantités achetées ou reçues en 1962.

	Essence et super (1)	Gas oil diesel oil	Fuel-oil domestique	Fuel-oil lourd	Electricité	Charbon	Lubrifiants
1 - Consommation pour la traction	hl	hl	hl	t	kWh	t	t
2 - Consommation pour les autres usages	hl	hl	hl	t	kWh	t	t
3 - Consommation totale	hl	hl	hl	t	kWh	t	t

(1) Y compris tous mélanges de carburants : mélange termine etc...

CADRE 10 MOYENS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION

a) Votre réseau comprend-il un atelier de réparation avec personnel permanent pour l'entretien et la réparation ?			b) Avez-vous des moteurs révisés en stock ?	oui	non (1)
1) des véhicules que vous utilisez ?	oui	non (1)	Si oui combien ?	[]	
2) des véhicules d'autres entreprises ?	oui	non (1)	c) Avez-vous déjà rempli pour cet atelier un questionnaire du recensement industriel ?	oui	non (1)
Si oui, nombre de personnes habituellement employés dans cet atelier :	[]				

(1) Veuillez donner votre réponse en entourant le mot « oui » ou « non ».

CADRE 12 INVESTISSEMENTS EN 1962

A - Investissements productifs

	Actif propre (a)	Actif concédé (a) (déductible)
1 - Acquisition de terrains et bâtiments	NF	NF
2 - Travaux de construction de bâtiments et tous ouvrages de génie civil	NF	NF
20 - dont : travaux exécutés par l'entreprise pour elle-même.	NF	NF
3 - Matériel roulant neuf	NF	NF
4 - Matériel roulant d'occasion	NF	NF
5 - Travaux d'équipement et d'aménagement du matériel roulant	NF	NF
50 - dont : travaux exécutés par l'entreprise pour elle-même	NF	NF
6 - Autres matériels et outillages	NF	NF
7 - Total (1 à 6)	NF	NF

(a) Les investissements correspondant à l'actif concédé seront, le cas échéant, inscrits dans la colonne de droite.
Dans le cas d'une régie, la colonne de droite est sans objet.

(3) (4) Matériel roulant : y inclure les rechanges et les pièces détachées portées aux immobilisations.

B - Investissements sociaux

	Actif propre	Actif concédé
8 - Logements construits ou achetés par l'entreprise	NF	NF
9 - Autres installations et équipements sociaux	NF	NF
10 - Total (8 + 9)	NF	NF

C - Cessions d'éléments d'actif

	Actif propre	Actif concédé
11 - Terrains	NF	NF
12 - Bâtimens et ouvrages	NF	NF
13 - Matériel roulant	NF	NF
14 - Autres matériels et outillage	NF	NF
15 - Total (11 à 14)	NF	NF

D - Investissements antérieurs

	Actif propre	Actif concédé
16 - Investissements productifs en 1960	NF	NF
17 - Investissements productifs en 1961	NF	NF

(8) Bâtimens et installations destinés au personnel : logements, cuisines, terrains de sport, etc... ne pas comprendre les sommes versées à des organismes de construction ou à titre de prêt ou à titre de 1^{er} sur les rémunérations.

(16) (17) Indiquer un total analogue au total (7) ci-dessus.

CADRE 13 GROS ENTRETIEN EN 1962

Si le compte correspondant au gros entretien n'existe pas dans votre comptabilité, indiquez une estimation approximative. Si vous n'êtes pas en mesure de donner même cette estimation, veuillez répondre par le signe V

a) Bâtimens et ouvrages divers de génie civil (voies, etc...)	NF
b) Matériel roulant	NF
c) Autres matériels et outillages	NF
d) Total a + b + c	NF

NOTES : Indiquez ici le montant des dépenses de l'exercice pour grosses réparations, aménagement, transformation des équipements productifs et sociaux, y compris le gros entretien imputé sur compte de provision, à l'exclusion des dépenses déjà passées aux immobilisations.

CADRE 14 DÉTERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTÉE EN 1962

Date de clôture de l'exercice _____ 1962

Durée de l'exercice _____ mois

Certaines rubriques peuvent ne pas figurer explicitement dans votre comptabilité; veuillez dans ce cas opérer tout de même la décomposition demandée, au besoin de façon approximative.

A - PRODUITS (toutes taxes comprises; nets de toutes réductions consenties aux clients)

1 - Recettes pour transport de personnes	NF
dont, en particulier :	
- 10 : transport d'ouvriers (tarif réduit)	NF
- 11 : transport d'écoliers (tarif réduit)	NF
- 12 : services occasionnels (excursions, etc...)	NF
2 - Recettes pour transport de marchandises	NF
dont, en particulier :	
- 20 : colis et messageries	NF
- 21 : fret postal	NF
- 22 : Transport routier hors réseau	NF
3 - Recettes pour location de matériel roulant avec ou sans chauffeur	NF
4 - Produits accessoires ou exceptionnels	NF
5 - Revenus du portefeuille et intérêt des prêts	NF
6 - Complément pour garantie de recette, prime versée par le concédant	NF
7 - Subvention d'exploitation	NF
8 - Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même	NF
9 - Total des produits (1 à 8)	NF

NOTES : (A1) : y compris les recettes pour bagages et colis accompagnés.
(A1, A2) : les totaux (10 + 11 + 12) et (20 + 21 + 22) sont inférieurs aux nombres (1) et (2).
(A3) : correspond théoriquement au compte 780 du Plan Comptable.
(B1) : Si l'exercice coïncide avec l'année civile, le montant à inscrire ici est égal au total (c + d + e) du cadre 6.

B - CHARGES (toutes taxes comprises, nettes de réductions et rabais consentis par les fournisseurs, ainsi que des escomptes de règlement)

1 - Salaires et charges sociales	NF
2 - Achats de toutes matières, marchandises, y compris pièces détachées, outillage, habillement, etc...	NF
dont en particulier :	
20 - Charbon	NF
21 - Carburants	NF
22 - Electricité pour la traction	NF
3 - Frais d'entretien et de réparation payés à l'extérieur	NF
dont :	
30 - Pour le matériel roulant	NF
4 - Dépenses d'assurances de toute nature	NF
dont :	
40 - Responsabilité civile	NF
41 - Assurance du matériel	NF
42 - Assurance de la marchandise	NF
5 - Frais généraux (frais de gestion, loyers, chauffage, eau, gaz, électricité, P et T, etc...)	NF
6 - Frais financiers (intérêt des emprunts, frais bancaires...)	NF
7 - Redevances versées au concédant	NF
8 - Dotation de l'exercice aux amortissements	NF
9 - Total des charges (1 à 8)	NF

C - IMPOTS ET TAXES à l'exclusion du versement forfaitaire, déjà compris dans B (1); à l'exclusion de l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu des personnes physiques.

1 - TPS sur transport de voyageurs	NF
2 - Taxes spécifiques éventuelles sur transport de marchandises (taxe au poids, surtaxe, taxe différentielle, etc...)	NF
3 - Autres impôts liés à l'exploitation (patente, droits d'enregistrement, contribution mobilière)	NF

CADRE 15 BILAN (avant répartition) POUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES Cadre à remplir seulement par le groupement ou le réseau indépendant.

A - ACTIF

Valeurs nettes, c'est-à-dire après déduction des amortissements ou provisions pour dépréciation.

	Exercice clos en 1962	Exercice clos en 1961
1 - Frais d'établissement et immobilisations	NF	NF
2 - Autres valeurs immobilisées	NF	NF
3 - Stocks en fin d'exercice (valeur nette)	NF	NF
4 - Clients, warrants et tous effets à recevoir	NF	NF
5 - Titres de placement et bons du Trésor	NF	NF
6 - Caisse, banque, chèques postaux	NF	NF
7 - Autres valeurs réalisables à court terme	NF	NF
8 - Total de l'actif (1 à 7)	NF	NF
9 - Amortissements portés au bilan	NF	NF

B - PASSIF

	Exercice clos en 1962	Exercice clos en 1961
10 - Fonds propres : capital, réserves, provisions et résultat :	NF	NF
a) part du concessionnaire	NF	NF
b) part du concédant	NF	NF
11 - Obligations et bons	NF	NF
12 - Autres dettes à plus d'un an	NF	NF
13 - Fournisseurs, warrants et taxes effet à payer	NF	NF
14 - Autres dettes à court terme	NF	NF
15 - Total du passif (10 à 14)	NF	NF

A l'expiration de la concession, la reprise doit-elle donner lieu au versement d'une indemnité au concessionnaire ? oui non

CADRE 11 TRAFIC EN 1962 (marchandises)

A - Les opérations de transport de marchandises auxquelles vous avez prêté votre concours en 1962 à titre d'auxiliaire représentent un certain trafic. Pouvez-vous donner une estimation, même grossière, de ce trafic ?

Trafic évalué à tonnes en 1962
(cette question concerne seulement les transports, et non les manutentions)

B - Au cas où vous auriez effectué vous-même des transports publics de camionnage en 1962, veuillez indiquer une estimation :

1 - du kilométrage total effectué en 1962 : km
2 - du tonnage total chargé en 1962 :

C - Au cas où vous auriez effectué en 1962 des transports routiers de marchandises en zone courte ou en zone longue, des déménagements, des transports routiers de voyageurs, des opérations de louage de véhicules routiers : voir questionnaire T2R

Au cas où vous auriez effectué en 1962 des transports :
..... fluviaux voir questionnaire T5N
..... maritimes voir questionnaire T8M

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF

EQUIPEMENTS ACHETES, REALISES OU CEDES au cours du dernier exercice clos en 1962.

On indiquera la valeur d'achat des équipements entrés en service, et non les paiements effectués au cours de l'exercice.
Dépenses à indiquer taxes déductibles exclues, taxes non déductibles comprises; non compris les frais d'enregistrement et droits de mutation.

A - Investissements

1 - Acquisition de terrains, bâtiments; construction de bâtiments et tous travaux de génie civil NF

2 - Acquisition de véhicules, machines, matériel et outillage neufs NF

3 - Acquisition de véhicules, machines, matériel et outillage d'occasion NF

4 - Total (1 + 2 + 3) NF

B - Cessions d'actif

1 - Cession de terrains et bâtiments NF

2 - Cession de véhicules, machines, matériel et outillage NF

CADRE 13 Ne concerne pas ce type de questionnaire.

CADRE 14 DETERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE - Recettes, dépenses, impôts au cours du dernier exercice clos en 1962.

Date de clôture de l'exercice 1962.
Durée de l'exercice mois.

Si certaines rubriques ne figurent pas explicitement dans votre comptabilité, veuillez tout de même faire la décomposition de vos recettes et de vos dépenses, au besoin de façon approximative.

A - RECETTES (toutes taxes comprises; nettes de réductions ou rabais consentis aux clients)

1 - Commissions et honoraires perçus pour toutes activités d'auxiliaire de transport, y compris manutention NF

2 - Chiffre d'affaires pour opérations au forfait (ex.: transit à forfait) NF

3 - [éventuellement] Chiffre d'affaires pour transport public de voyageurs ou de marchandises, déménagement, louage de véhicules NF

4 - [éventuellement] Chiffre d'affaires pour activités commerciales ou industrielles de toute nature NF

5 - Autres produits : revenus du portefeuille, intérêt des prêts, etc... NF

6 - Total des recettes (1 à 5) NF

B - DEPENSES D'EXPLOITATION (toutes taxes comprises; nettes de réductions ou rabais obtenus des fournisseurs)

1 - Salaires et charges sociales (indiquer ici * le total (c) du cadre 6) NF

2 - Frais de transport; (d) commissions, honoraires ou forfaits payés à d'autres auxiliaires de transport; frais éventuels de location de camions (traction). NF

3 - Frais généraux (loyers, chauffage et éclairage, P et T, dépenses de réparation et d'entretien de toute nature, assurances, frais de déplacement, frais financiers, etc...) y compris achats de fournitures, carburants (b). NF

4 - Dotation de l'exercice aux amortissements NF

5 - Total des dépenses d'exploitation (1 à 4) NF

* Sauf au cas où l'exercice comptable ne coïnciderait pas avec l'année civile 1962.
(a) Les jets de transport ou frais assimilés déclarés en B (2) sont la contrepartie normale des recettes sur opérations au forfait déclarées en A (2).
(b) Compter également aux « frais généraux » les achats éventuels de marchandises destinées à être revendues (marchandise commerciale); compter également, le cas échéant, les commissions versées au personnel qui ne sont pas considérées comme salaires, ainsi que la rémunération des administrateurs, gérants et associés.

C - IMPOTS ET TAXES à l'exclusion de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques - à l'exclusion du versement de 5 % sur les adaires, déjà inscrit aux dépenses.

1 - Taxes sur le chiffre d'affaires : TPS, taxe locale, éventuellement TVA (comptée alors nette de déductions) NF

2 - Taxes spécifiques sur transport de marchandises (éventuellement) NF

3 - Autres impôts (ex. patente, enregistrement, vignette, etc...) NF

4 - Total des impôts (1 à 3) NF

Dans les recettes A (1) : commissions, honoraires ... pouvez-vous estimer, en pourcentage, les parts reçues respectivement des chargeurs et des auxiliaires (ou transporteurs) ?

Part des chargeurs : _____ %
Part des auxiliaires ou des transporteurs : _____ %
100 %

Dans le total A, pouvez-vous estimer, en pourcentage, la part des recettes engendrée par des transports internationaux ?

Part des transports internationaux : %

Dans le total B (2) : frais de transport, commissions, ... pouvez-vous estimer, en pourcentage, les parts versées respectivement aux transporteurs ou loueurs et aux auxiliaires ?

Part des transporteurs (ou loueurs) : _____ %
Part des auxiliaires : _____ %
100 %

REPUBLIQUE FRANÇAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS AUXILIAIRES DES TRANSPORTS	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51 711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE T12AU L'exécution, en 1963, d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951). En contrepartie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951). En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.																																																								
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).																																																										
IMPORTANT <ul style="list-style-type: none"> • Si l'entreprise effectue également des transports routiers publics de voyageurs (autocars, taxis) ou de marchandises (zone longue ou zone courte), elle doit remplir un questionnaire T2R ou T3R. • Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives situées dans chaque cadre. • Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse « nant » barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas. • Indiquer ci-dessous votre numéro de téléphone pour demande éventuelle de précisions. Téléphone : _____																																																										
CADRE 1 FORME JURIDIQUE	CADRE 2 ACTIVITES EXERCÉES EN 1962																																																									
Indiquez ici la forme juridique de l'entreprise : _____ Exemple : entreprise individuelle, S.A.R.L., société en nom collectif, société anonyme, société en commandite simple ou par actions, etc...	Veuillez indiquer par une (X) dans la ou les cases appropriées les diverses activités exercées, même seulement à titre temporaire ou secondaire, par l'entreprise en 1962.																																																									
CADRE 4 OCCUPATION DU SOL AU 16 SEPTEMBRE 1963	A - ACTIVITES D'AUXILIAIRE DES TRANSPORTS																																																									
Veuillez indiquer ci-dessous la superficie des installations exploitées en métropole au 16-9-1963, qu'elles soient votre propriété ou sous le régime de location, concession ou occupation temporaire, mais sans déclarer les installations que vous avez pu donner en location. (1)	20 - Manutention dans les ports fluviaux <input type="checkbox"/> 21 - Manutention dans les ports maritimes <input type="checkbox"/> 22 - Manutention sur aérodrômes et gares aériennes <input type="checkbox"/> 23 - Autre manutention à terre : gare routière, halles et marchés, etc... <input type="checkbox"/> 24 - Commissaire public, porteur de gare <input type="checkbox"/> B - ACTIVITES CONNEXES - Transporteur, loueur de véhicules. 25 - Transport maritime <input type="checkbox"/> 26 - Transport fluvial <input type="checkbox"/> 27 - Transport aérien <input type="checkbox"/> 28 - Transport routier (voyageurs et marchandises pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> 29 - Déménagement <input type="checkbox"/> 30 - Louage de véhicules ou de wagons <input type="checkbox"/> C - AUTRES ACTIVITES 31 - Aviateur en carburants de navires ou d'avions <input type="checkbox"/> 32 - Aviateur de navires (louritures générales) <input type="checkbox"/> 33 - Courtage d'assurances maritimes <input type="checkbox"/> 34 - Autres commerces ou prestations de services <input type="checkbox"/> 35 - Activités industrielles ou de réparation <input type="checkbox"/> D - Si vous exercez plusieurs activités du groupe A (lignes 1 à 24), veuillez indiquer par son numéro l'activité prépondérante à l'intérieur de A) : activité N° <input type="text"/> soit environ <input type="text"/> % du CA du groupe A																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nature des installations</th> <th>Superficie au sol</th> <th>Superficie tous niveaux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 - Bureaux</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>2 - Hangars et entrepôts</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>3 - Garages et ateliers</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>4 - Autres surfaces couvertes (2)</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>5 - Aires d'entreposage non couvertes</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>6 - Quais terrestres, cours, parkings</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>7 - Quais maritimes</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>8 - Autres surfaces non couvertes</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>Ensemble des surfaces bâties ou couvertes (1 à 4)</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> <tr> <td>Ensemble des surfaces non bâties (5 à 8)</td> <td>_____ m²</td> <td>_____ m²</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) Sans déclarer non plus les installations qui ne sont pas à la disposition exclusive de l'entreprise. (2) Couvertes ou occupées par des installations rendant le terrain indisponible pour d'autres usages.</p>	Nature des installations	Superficie au sol	Superficie tous niveaux	1 - Bureaux	_____ m ²	_____ m ²	2 - Hangars et entrepôts	_____ m ²	_____ m ²	3 - Garages et ateliers	_____ m ²	_____ m ²	4 - Autres surfaces couvertes (2)	_____ m ²	_____ m ²	5 - Aires d'entreposage non couvertes	_____ m ²	_____ m ²	6 - Quais terrestres, cours, parkings	_____ m ²	_____ m ²	7 - Quais maritimes	_____ m ²	_____ m ²	8 - Autres surfaces non couvertes	_____ m ²	_____ m ²	Ensemble des surfaces bâties ou couvertes (1 à 4)	_____ m ²	_____ m ²	Ensemble des surfaces non bâties (5 à 8)	_____ m ²	_____ m ²																									
Nature des installations	Superficie au sol	Superficie tous niveaux																																																								
1 - Bureaux	_____ m ²	_____ m ²																																																								
2 - Hangars et entrepôts	_____ m ²	_____ m ²																																																								
3 - Garages et ateliers	_____ m ²	_____ m ²																																																								
4 - Autres surfaces couvertes (2)	_____ m ²	_____ m ²																																																								
5 - Aires d'entreposage non couvertes	_____ m ²	_____ m ²																																																								
6 - Quais terrestres, cours, parkings	_____ m ²	_____ m ²																																																								
7 - Quais maritimes	_____ m ²	_____ m ²																																																								
8 - Autres surfaces non couvertes	_____ m ²	_____ m ²																																																								
Ensemble des surfaces bâties ou couvertes (1 à 4)	_____ m ²	_____ m ²																																																								
Ensemble des surfaces non bâties (5 à 8)	_____ m ²	_____ m ²																																																								
CADRE 3 LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE (métropole seulement)																																																										
Veuillez énumérer ci-dessous les différents établissements de l'entreprise situés en métropole, par établissement on entendra toute unité distincte (bureau, garage, etc...) où travaillent régulièrement un ou plusieurs salariés permanents. Les correspondants ou sensibourant (ne travaillant pas exclusivement pour l'entreprise) ne sont pas considérés comme établissements.																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Numéro d'identité de l'établissement</th> <th>Adresse complète (département, commune, voie et n°)</th> <th>Spécialisation de l'établissement Ex.: bureau, garage, dépôt, magasin, entrepôt</th> <th>Nombre de salariés permanents inscrits au 2-1-1963</th> <th>Salaires et charges versés en 1962 (permanents et intermittents)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	Numéro d'identité de l'établissement	Adresse complète (département, commune, voie et n°)	Spécialisation de l'établissement Ex.: bureau, garage, dépôt, magasin, entrepôt	Nombre de salariés permanents inscrits au 2-1-1963	Salaires et charges versés en 1962 (permanents et intermittents)																																																					
Numéro d'identité de l'établissement	Adresse complète (département, commune, voie et n°)	Spécialisation de l'établissement Ex.: bureau, garage, dépôt, magasin, entrepôt	Nombre de salariés permanents inscrits au 2-1-1963	Salaires et charges versés en 1962 (permanents et intermittents)																																																						

CADRE 5 PERSONNEL

A - Personnel administratif et commercial

	Personnel au 16-9-1963			Au 2-1-1963			Au 2-1-1962		
	H	F	Total	Total	Total	Total	Total	Total	
1 - Employés									
2 - Techniciens									
3 - Cadres et dirigeants salariés									
4 - Dirigeants non salariés (a)									
Total (A)									

B - Personnel manuel et de service (ouvriers et contremaîtres) à l'exclusion du personnel intermittent

Manutention et conduite des engins :

- 5 - Conducteurs d'engins, grutiers
- 6 - Dockers permanents
- 7 - Autres manutentionnaires

Gardiennage, entreposage et autres :

- 8 - Gardiens et ouvriers d'entrepôt
- 9 - Personnel roulant : chauffeurs, (b) conducteurs
- 10 - Personnel d'atelier, de garage
- 11 - Autres personnels éventuels : d'usine, de chunrier

Total (B)

C - Ensemble du personnel permanent (A+B)

D - Personnel intermittent (c)

Nombre de vacations ou d'heures de travail effectuées en 1962 :

Dockers _____ vacations

Autres ouvriers intermittents _____ heures

(a) Y compris le cas échéant les gérants majoritaires, ou les membres non salariés de la famille du chef d'entreprise.

(b) Y compris le personnel d'accompagnement (livraison, chargement ou déchargement du véhicule).

(c) Le personnel intermittent est par définition celui qui est embauché à la vacation.

IMPORTANT :
Ne pas oublier de compter dans le tableau ci-dessus, les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité. Exclure les travailleurs effectuant leur service militaire, les réservistes militaires, les correspondants assimilables à ces derniers.

CADRE 6 FRAIS DE PERSONNEL EN 1962

Ensemble du personnel

a) Salaires, traitements et rémunérations soumis ou versement forfaitaire _____ NF

b) Éléments de rémunération non soumis ou versement forfaitaire _____ NF

c) Total (a + b) _____ NF

d) Charges sociales et fiscales de toute nature _____ NF

e) Ensemble des dépenses de personnel (c + d) _____ NF

NOTES : (a) Salaires avant retenue pour sécurité sociale, heures supplémentaires, primes et gratifications diverses, indemnités et salaires relatifs aux congés payés.
(b) Comprendre ici, par exemple, les indemnités pour frais d'emploi ou frais professionnels, les sommes versées au titre de l'intéressement des travailleurs, les primes de transport.
(c) Compter ici seulement les charges supportées par l'employeur (c'est-à-dire cotisation des salariés exclues) : contribution patronale aux assurances sociales, accidents du travail, allocations familiales ; versement de 5 % au titre d'apprentissage ; charge de 1 % à fonds perdu ; toutes prestations imposées par les conventions collectives, ou librement consenties par l'employeur : services sociaux, cantines, etc ...

CADRE 8 PARC DE VEHICULES AU 16-9-1963

Indiquez ci-dessous le nombre de véhicules de chaque catégorie ; ne pas comprendre les matériels de manutention ou de travaux publics.

	Total	dont construits depuis le 1-1-53
a) Voitures particulières et commerciales		
b) Camionnettes (charge utile inférieure à 1 t.)		
c) Camionnettes et camions légers (charge utile de 1 à 4,5 t.)		
d) Camions (charge utile de 4,6 à 6,5 t.)		
e) Camions lourds (charge utile supérieure à 6,5 t.)		
f) Remorques et semi-remorques		
g) Autocars		
h) Tracteurs routiers		
i) Dont citernes (parmi les camions et remorques des lignes c à f)		

CADRE 7 ENGIN DE MANUTENTION - OUTILLAGES SPECIALISES AU 16-9-1963

Déclarer ci-dessous les engins et outillages exploités en pleine propriété, ou reçus en location ou concession, mais pas ceux donnés en location à d'autres entreprises. Dans la colonne « capacité », faire figurer suivant le cas la force (tonnes), la capacité (m³) le débit (t/h) ou la puissance (cv) de tous les engins (et non d'un engin moyen)

	Nombre ou total	exploités en concession	Capacité totale
I - Installations fixes ou spécialisées			
1 - Silos			m ³
2 - Entrepôts frigorifiques ou climatisés			m ³
3 - Portiques de manutention			t/h
4 - Élévateurs pneumatiques			t/h
5 - Grues de quai			t
6 - Installations pour déchargement de primeurs, barres			t/h
II - Engins flottants			
7 - Pontons - mâtures			t
8 - Grues flottantes			t
9 - Élévateurs flottants			t/h
10 - Mahonnés et chalands			m ³
11 - Remorqueurs, vedettes			cv
III - Engins mobiles			
1 - Grues sur voie ferrée			t
2 - Grues automobiles de 0 à 5 t.			t
3 - Grues automobiles de 5 à 10 t.			t
4 - Grues automobiles de plus de 10 t.			t
5 - Tracteurs à wagons			cv
6 - Tracteurs de manutention			cv
7 - Remorques de manutention			m ³
8 - Chariots automoteurs - porteurs			t
9 - Chariots élévateurs à plate-forme			t
10 - Chariots élévateurs à fourche (0 à 3 t.)			t
11 - Chariots élévateurs à fourche (plus de 3 t.)			t
12 - Chargeurs, chargeurs, pelleteurs			m ³
13 - Palettes de manutention			XXXXXXXXXX
14 - Containers			m ³
15 - Cadres			m ³
16 - Citernes amovibles			m ³
17 - Transporteurs mobiles, fourmis et souterelles			t/h

CADRE 9 a CONSOMMATION DE CARBURANTS

Indiquez, au besoin de façon approximative, les quantités totales consommées en 1962, pour les véhicules du cadre 8 seulement.

essence _____ hl

gas-oil _____ hl

CADRE 9 b CONSOMMATION D'ENERGIE

Indiquez, au besoin de façon approximative, les quantités totales consommées en 1962 par les engins de manutention et les installations fixes ou mobiles du cadre 7.

Essence _____ hl Fuel lourd _____ t

Gas oil _____ hl Houille et agglomérés _____ t

Fuel domestique _____ hl Electricité _____ kWh

CADRE 10 Ne concerne pas ce questionnaire.

CADRE 11 TRAFIC MARCHANDISES EN 1962 L'entreprise ayant plusieurs établissements remplira la partie A de ce cadre seulement pour le questionnaire récapitulatif d'entreprise.

A - Les opérations de transport de marchandises auxquelles vous avez prêté votre concours en 1962 à titre d'auxiliaire représentent un certain trafic ; pouvez-vous donner une estimation, même grossière, de ce trafic ?

Opérations de groupe : tonnage chargé en 1962 _____ t

nombre de récépissés _____

Toutes autres opérations : tonnage chargé en 1962 _____ t

B - Au cas où vous auriez effectué vous-même des transports publics de camionnage en 1962, veuillez indiquer une estimation :

1) du kilométrage total effectué en 1962 : _____ km

2) du tonnage total chargé en 1962 : _____ t

C - Au cas où vous auriez effectué en 1962, avec vos propres moyens, des transports routiers de marchandises en zone courte, zone longue, des déménagements, des transports routiers de voyageurs ou des opérations de louage de véhicules routiers, voir questionnaire T.2.R.

Au cas où vous auriez effectué en 1962, avec vos propres moyens, des transports fluviaux : demander questionnaire T.5.N

maritimes : demander questionnaire T.8.M

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ACTIF

Equipements achetés, réalisés ou cédés
au cours du dernier exercice clos en 1962

Indiquer le montant des dépenses (achats, travaux faits par les fournisseurs, éventuellement travaux faits par l'entreprise pour elle-même) effectuées en métropole.

Les dépenses d'investissement comprennent d'une part les dépenses passées directement au compte des immobilisations (compte 21 du Plan Comptable), d'autre part les dépenses passées au compte des immobilisations en cours (compte 23 du Plan Comptable) y compris, en particulier, les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations en cours, toutefois elles ne comprennent pas les immobilisations incorporelles : fonds de commerce, droit au bail, brevets, licences, marques, concessions, (compte 218 du P.C.).

Ces dépenses sont à indiquer taxes déductibles exclues, taxes non déductibles comprises; frais d'enregistrement divers et droits de mutation non compris.

Indiquer les valeurs brutes, c'est-à-dire avant déduction des amortissements.

I - Investissements productifs

- a) Acquisition de terrains et bâtiments; construction de bâtiments et tous ouvrages de génie civil. NF
- b) Acquisitions de matériels et outillages de toute nature NF
 - b1 - dont : véhicules automobiles NF
 - b2 - dont : engins, fixes ou mobiles, de maintenance NF
- c) Total des investissements productifs (a + b) NF
 - c1 - dont : matériels et outillages achetés d'occasion NF
 - c2 - dont : travaux effectués par l'entreprise pour elle-même (éventuellement) NF

II - Investissements sociaux (d)

III - Cessions de biens d'équipement

- e) Cessions de terrains, bâtiments et ouvrages NF
- f) Cessions de matériels et d'outillages NF
- g) Total des cessions (e + f) NF

Equipements achetés ou réalisés
au cours des exercices clos en 1960 et 1961

h) Investissements productifs en 1960

i) Investissements productifs en 1961

NF Indiquez dans ces rubriques
un total pour 1960 et 1961
analogue au total (c) ci-dessus.

NOTES : (b) (b1) (f) : Ne pas compter dans la valeur des véhicules de transport les droits de transports qui peuvent être attachés à ces véhicules.
(d) : Bâtiments et installations destinés au personnel : logements, cantines, terrains de sport, etc...; ne pas comprendre les sommes versées à des organismes de construction ou à titre de prêt ou au titre du 1 % sur les rémunérations.

CADRE 13 (Voir page suivante)

CADRE 14 DETERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE

Date de clôture de l'exercice 1962

Durée de l'exercice mois

Certaines rubriques peuvent ne pas figurer explicitement dans votre comptabilité; veuillez dans ce cas opérer tout de même la décomposition demandée, au besoin de façon approximative.

Au cas où votre comptabilité serait tenue hors taxes déductibles, veuillez tout de même fournir la présentation demandée en ventilant, de façon approximative au besoin, vos taxes déductibles entre les dépenses intéressées (lignes 2, 4, 6, 7).

A - PRODUITS toutes taxes comprises; nets de réductions et rebais consentis aux clients.

- 1 - Recettes pour manutentions de toute nature : chargement/déchargement, arrimage, etc... NF
- 2 - Commissions et honoraires perçus pour toutes activités d'auxiliaire des transports (manutention exclue) NF
- 3 - Chiffre d'affaires pour opérations similaires traitées au forfait. (1) NF
- 4 - [Éventuellement] Chiffre d'affaires pour activité de transport public :
 - a) Transport routier de voyageurs ou marchandises, louage de véhicules NF
 - b) Transport fluvial NF
 - c) Transport maritime ou aérien NF
- 5 - [Éventuellement] Chiffre d'affaires pour activité commerciale ou industrielle NF
 - a) Avoitaillement de navires ou d'avions NF
 - b) Autres activités NF
- 6 - Autres produits (produits accessoires, produits financiers, travaux effectués par l'entreprise pour elle-même, etc...) NF

dont : revenus du portefeuille et intérêts des prêts NF
- 7 - Total des produits (1 à 6) NF

B - CHARGES toutes taxes comprises; nettes de réductions et rebais obtenus des fournisseurs ainsi que des escomptes de règlement.

- 1 - Salaires et charges sociales (reporter ici le total (e) du cadre 6) NF
- 2 - Versements faits aux transporteurs (pour affrètement, etc.) commissions, courtages, forfaits versés à d'autres auxiliaires de transport (3) NF
- 3 - Dépenses éventuelles pour location de camions (4) NF
- 4 - Dépenses d'entretien et de réparation de toute nature NF
- 5 - Dépenses d'assurances de toute nature NF

dont : assurance de la marchandise NF
- 6 - Achat de toutes matières et marchandises (fournitures, carburants, etc...) NF
- 7 - Autres frais généraux (loyers, P et T, chauffage et éclairage, frais de déplacement, frais financiers, etc.) (4) NF
- 8 - Dotation de l'exercice aux amortissements NF
- 9 - Total des charges (1 à 8) NF

C - IMPOTS ET TAXES

- 1 - TPS, taxe locale sur le CA, éventuellement TVA
 - a) TPS et taxe locale payées au titre d'auxiliaire de transport NF
 - b) TPS, taxe locale, TVA (versements nets) éventuellement payées à titres d'autres activités : transport, commerce... NF
- 2 - [Éventuellement] Taxes spécifiques de transporteur (taxe au poids, surtaxe de zone longue, etc...) NF
- 3 - Autres impôts : patente, enregistrement, vignette, etc... NF

NOTES : (1) Le chiffre d'affaires pour opérations traitées au forfait (A3) correspond en particulier à des dépenses payées aux transporteurs, enregistrées en B(2).

(2) Cas où l'entreprise aurait la qualité de transporteur routier.

(3) Les dépenses payées aux transporteurs ou aux auxiliaires (B2) correspondent aux recettes sur opérations traitées au forfait (A3).

(4) Comprendre le cas échéant dans cette rubrique les commissions versées au personnel qui ne sont pas considérées comme salaires, et la rémunération des administrateurs, gérants et associés.

Dans le total A (2) : « commissions et honoraires... » pouvez-vous estimer en pourcentage les parts reçues respectivement des chargeurs et des auxiliaires (ou transporteur) ?

Part des chargeurs :	%
Part des transporteurs et auxiliaires	100 %

Pouvez-vous estimer, en pourcentages la part de vos recettes engendrées par des transports internationaux ?

Part des transports internationaux dans A (2) (commissions) : _____ %
Part des transports internationaux dans A (3) (forfaits) : _____ %

Dans le total B (2) : versements faits aux transporteurs, etc... pouvez-vous estimer, en pourcentage, les sommes versées respectivement aux transporteurs et aux auxiliaires de transport ?

Part des transporteurs :	%
Part des auxiliaires :	100 %

CADRE 13 GROS ENTRETIEN

Si le compte correspondant à l'une des rubriques a, b, c, n'existe pas dans votre comptabilité, indiquez une estimation approximative. Si vous n'êtes pas en mesure de donner même cette estimation, veuillez répondre par le signe V.

a - Bâtimens et ouvrages

NF

b - Outillage et matériel

NF

c - Total (a + b)

NF

Indiquez ici le montant des dépenses de l'exercice pour grosses réparations, aménagement, transformation des équipements productifs et sociaux, y compris le gros entretien imputé sur compte de provision, à l'exclusion des dépenses déjà passées aux immobilisations.

CADRE 15 BILAN (avant répartition) POUR LES DEUX DERNIERS EXERCICES

Date de clôture de l'exercice 1962

Durée de cet exercice 9 mois

I - ACTIF (valeurs nettes, c'est-à-dire après déduction des amortissements ou provisions pour dépréciation)	Exercice clos en 1962	Exercice clos en 1961
a) Frais d'établissement et immobilisations	NF	NF
b) Autres valeurs immobilisées	NF	NF
c) Amortissements effectués sur (a) et (b)	NF	NF
d) Stocks en fin d'exercice (valeur nette)	NF	NF
e) Clients, warrants et tous effets à recevoir	NF	NF
f) Titres de placement (partie libérée seulement) et bons du Trésor	NF	NF
g) Caisse, banques, chèques postaux	NF	NF
h) Autres valeurs réalisables à court terme	NF	NF
Total de l'actif	NF	NF
II - PASSIF		
i) Fonds propres (capital, réserves, provisions) et résultat	NF	NF
j) Obligations et bons	NF	NF
k) Autres dettes à plus d'un an	NF	NF
l) Fournisseurs, warrants et tous effets à payer	NF	NF
m) Autres dettes à court terme	NF	NF
Total du passif	NF	NF

Les totaux de l'actif et du passif doivent être égaux.

- (a) Les immobilisations comprennent les terrains, constructions, matériel et outillage acquis par l'entreprise ou en cours de fabrication; on les a regroupées avec les frais d'établissement.
- (b) Les autres valeurs immobilisées comprennent les prêts à plus d'un an, les titres de participation (partie libérée seulement), les dépôts et cautionnements.
- (c) Les amortissements indiqués ici ne sont pas à retrancher de (a + b); au contraire, ajoutés à (a + b), ils permettent de reconstituer la valeur brute des immobilisations et autres valeurs immobilisées.
- (d) Stocks de matières premières, ou consommables, marchandises, produits semi-ouvrés ou finis, emballages commerciaux, etc... Montant indiqué compte-tenu des provisions pour dépréciation.
- (e) Les autres valeurs réalisables à court terme comprennent les fournisseurs, les autres débiteurs, prêts à moins d'un an, comptes de régularisation (actif), chèques et coupons à encaisser, comptes de régie d'avances ou d'accréditifs. Les plus-values à réinvestir sont à comprendre dans les fonds propres, au passif.
- (f) Les fonds propres comprennent le capital propre et les réserves, le report à nouveau, les subventions d'équipement reçues, les provisions pour pertes et charges (donc toutes les provisions autres que celles déjà indiquées en déduction d'actif) et le résultat avant répartition. Le résultat s'entend hors impôts. Si ce résultat est déficitaire, veuillez le faire apparaître en déduction des fonds propres, de manière à maintenir l'équilibre du bilan.
- (g) Les autres dettes à court terme comprennent les avances et comptes reçus des clients sur opérations en cours, les autres créanciers (personnel, Etat) y compris éventuellement l'impôt sur les sociétés, associés, créanciers divers non compris les versements à effectuer sur titres non libérés etc...), les comptes de régularisation (passif) et les emprunts à moins d'un an.

Références ou Plan Comptable

Bien que le Plan Comptable ne soit pas en application dans les entreprises de transport ou auxiliaires des transports, voici, à toutes fins utiles, les références à ce Plan :

Cadre 12 INVESTISSEMENTS (voir cadre 12)

Cadre 14 PRODUITS L'ensemble des produits énumérés correspond à l'ensemble des comptes 70, 72, 76, 77, 78, déduction faite du compte 73, du Plan Comptable.

CHARGES L'ensemble des charges énumérées correspond à l'ensemble des comptes 60, 63, 64, 66, 67, 68, déduction faite du compte 74.

Cadre 15 a - Immobilisations : comptes 21 et 23; frais d'établissement : compte 20.

b - Autres valeurs immobilisées : comptes 25, 26 (sauf 266 et 267) et 27.

d - Stocks : comptes 30 à 37.

e - Clients, warrants et tous effets à recevoir : comptes 41 (sauf 418) et 53.

f - Titres de placement (partie libérée seulement) et bons du Trésor : compte 55 (sauf 556 et 557)

g - Caisse, banque, chèques postaux : comptes 56 et 57.

h - Autres valeurs réalisables à court terme : comptes 408, 42 à 46, 48, 51, 54, 58.

c - Fonds propres : comptes 10, 11, 12, 14, 15, 87.

j - Obligations et bons : comptes 160 et 161.

k - Autres dettes à plus d'un an : comptes 163, 164 et 169.

l - Fournisseurs, warrants et tous effets à payer : comptes 40 (sauf 408) et 52.

m - Autres dettes à court terme : comptes 418, 42 à 46 (sauf 461), 47 et 50.

REPUBLIQUE FRANÇAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS TAXIS	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE	T13 T																																																																																									
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).		<p>L'exécution, en 1963, d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951).</p> <p>En contrepartie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951).</p> <p>En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de police ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.</p>																																																																																										
<p>IMPORTANT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce questionnaire est destiné seulement aux artisans et entreprises de taxis. Si vous effectuez également des transports de voyageurs par autocars ou de marchandises, vous devez remplir un questionnaire T 2R ou T 3R. • Si vous exercez également une activité industrielle ou commerciale, les réponses aux différentes questions concernent seulement votre entreprise de taxis. 																																																																																												
<p>A - Exercez-vous l'activité de taxi ⁽¹⁾ pour votre propre compte seulement <input type="checkbox"/> en copropriété <input type="checkbox"/> en société ? <input type="checkbox"/></p> <p>B - Dans quelles conditions ? ⁽¹⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> - location à la course (petite remise) <input type="checkbox"/> - taxis à tarif homologué (avec ou sans compteur) <input type="checkbox"/> - grande remise <input type="checkbox"/> - taxis collectifs <input type="checkbox"/> <p>C - Exercez-vous, en plus, une autre activité ? (par exemple : garagiste, hôtelier, restaurateur) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p style="margin-left: 40px;">Si oui, veuillez la préciser _____</p> <p>D - Avez-vous des salariés pour les taxis ⁽²⁾ <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui combien : _____</p> <p style="margin-left: 40px;">au 2 Janvier 1963 _____</p> <p style="margin-left: 40px;">au 16 Septembre 1963 _____</p> <p>E - Quels véhicules utilisez-vous comme taxis (à la date du 16 Septembre 1963)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="5">Relever les caractéristiques sur la carte grise</th> <th colspan="3">Le véhicule est</th> </tr> <tr> <th>N° d'immatriculation</th> <th>Source d'énergie</th> <th>Puissance administrative</th> <th>1ère année de mise en circulation (neuf)</th> <th>Mois et année d'achat</th> <th>Kilomètre effectué en 1962 ⁽³⁾</th> <th>vous propre</th> <th>donné en location</th> <th>pris en location</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="9">+ marquez vos réponses avec des croix +</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table> <p><small>(1) Veuillez donner votre réponse par une croix dans la case correspondante. (2) Cas où vous exploitez plusieurs taxis, par exemple. (3) Pour les véhicules achetés en 1963 écrire «récent».</small></p>				Relever les caractéristiques sur la carte grise					Le véhicule est			N° d'immatriculation	Source d'énergie	Puissance administrative	1ère année de mise en circulation (neuf)	Mois et année d'achat	Kilomètre effectué en 1962 ⁽³⁾	vous propre	donné en location	pris en location	+ marquez vos réponses avec des croix +																																																																							
Relever les caractéristiques sur la carte grise					Le véhicule est																																																																																							
N° d'immatriculation	Source d'énergie	Puissance administrative	1ère année de mise en circulation (neuf)	Mois et année d'achat	Kilomètre effectué en 1962 ⁽³⁾	vous propre	donné en location	pris en location																																																																																				
+ marquez vos réponses avec des croix +																																																																																												

F - En 1962, avez-vous exercé votre activité toute l'année ?

 oui

 non

Si non veuillez indiquer - les mois d'arrêt complet. Mois de : _____

dont pour les vacances : _____

- les 3 mois où votre activité a été la plus forte : mois de : _____

G - Au total pour votre taxi ou pour l'ensemble de vos taxis, veuillez indiquer : - le nombre de km parcourus en charge en 1962 : _____ km

- le nombre de courses en charge en 1962 : _____ km

H - Quelle a été votre consommation de carburant en 1962 (total pour l'année et l'ensemble des taxis) - essence : _____ litres

- gasoil : _____ litres

I - Quels ont été vos achats et ventes de véhicules (taxis seulement) en 1962 ?

Prix du ou des véhicules achetés neufs NF

Prix du ou des véhicules achetés d'occasion NF

Prix des véhicules revendus en 1962 NF

Total des sommes réellement déboursées en 1962 NF

(Solde des échanges «neufs - occasions» et versements pour achats à crédit de véhicules)

J - Quelles ont été vos autres dépenses et vos charges d'exploitation en 1962 ? (seulement pour votre activité «taxis») (a)

1 - Salaires (avant retenue pour la Sécurité Sociale) et primes aux salariés (non compris les pourboires) NF

2 - Cotisations patronales à la Sécurité Sociale et impôts 5 % sur salaires NF

3 - Cotisations versées aux mutuelles, caisses maladie, retraite pour vous-même et les autres chauffeurs membres de votre famille non salariés NF

4 - Achats d'essence et de gasoil NF

5 - Achats d'huiles et graisses NF

6 - Achats de pneus NF

7 - Achats de pièces détachées et d'accessoires NF

8 - Dépenses pour les réparations et l'entretien que vous n'avez pas faits vous-même NF

9 - Primes d'assurances pour les taxis NF

10 - Autres dépenses - intérêts d'emprunts (sauf pour l'achat de véhicules) NF

11 - Taxes sur le chiffre d'affaires, T.P.S. NF

12 - Autres impôts, enregistrement (non compris impôt sur les revenus) - droit de stationnement - taxe locale NF

K - Quelles ont été vos recettes en 1962

(recettes globales pour le ou les taxis non compris pourboires reçus par l'artisan lui-même) NF

(a) Autrement dit, si vous exercez aussi une autre activité (garage, café, etc...), les dépenses ci-dessus doivent se limiter aux dépenses liées à l'exploitation du ou des taxis.

REPUBLIQUE FRANCAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	REGENSEMENT DES TRANSPORTS EXPLOITANTS OU PROPRIETAIRES DE WAGONS DE PARTICULIERS	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE	T14W																																																								
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale.)		L'exécution, en 1963, d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la Loi du 7 Juin 1951). En contrepartie de cette obligation de répondre aux questions posées, le secret des renseignements individuels est garanti (art. 6 de la Loi du 7 Juin 1951). En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.																																																									
IMPORTANT																																																											
Ce questionnaire concerne les entreprises qui se livrent essentiellement à la location ou à la gérance* de wagons de particuliers, ainsi que les autres titulaires de wagons de particuliers (entreprises de transport, entreprises industrielles ou commerciales, personnes physiques ou morales quelconques), même lorsque ces entreprises utilisent leurs wagons exclusivement pour elles-mêmes (transport pour compte propre). Au cas où l'entreprise n'est pas essentiellement un loueur ou un gérant de wagons de particuliers (soit que l'entreprise utilise ses wagons pour elle-même, soit que le louage ou la gérance de wagons ne soit pour elle qu'une activité annexe), autrement dit lorsque l'activité principale de l'entreprise est de nature industrielle ou commerciale, le questionnaire T 14W ne concerne, pour la plupart de ses éléments, que la fraction de l'entreprise (moyens en personnel et matériel, dépenses courantes et dépenses en capital) affectée spécialement à la réparation, à la maintenance et à l'exploitation des wagons qu'elle exploite. La lettre modèle T65, qui accompagne les questionnaires, précise les numéros des cadres qui conviennent aux diverses situations. * Ces entreprises ne sont pas nécessairement titulaires de wagons qu'elles exploitent : cas de l'entreprise gérant un «pool» de wagons. De toute façon leur immatriculation à l'I.N.S.E.E. doit être sous l'activité 634 : «Location de wagons».																																																											
<ul style="list-style-type: none"> ● Si l'entreprise effectue également des transports mixtes rail/route, des transports routiers de marchandises (zone longue ou zone courte), elle doit remplir un questionnaire T 2R ou T 3R. ● Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives situées dans chaque cadre. ● Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse «néant» barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas. ● Indiquer ci-dessous votre numéro de téléphone pour demande éventuelle de précisions. 																																																											
Téléphone : _____																																																											
CADRE 0 L'entreprise a-t-elle déjà été soumise au recensement industriel de 1963 ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, préciser à quel titre, en indiquant ci-contre les numéros du ou des questionnaires spécifiques reçus par l'entreprise. _____																																																											
CADRE 1 FORME JURIDIQUE Indiquez ici la forme juridique de l'entreprise : _____ Exemple : entreprise individuelle, S.A.R.L., société en nom collectif, société anonyme, société en commandite simple ou par actions, etc...	CADRE 2 ACTIVITES EXERCEES EN 1962 Ce cadre concerne la totalité de l'entreprise (filiales exclues) Veuillez indiquer par une croix (X), dans la ou les cases appropriées, les diverses activités exercées, même seulement à titre temporaire ou secondaire, par l'entreprise en 1962. Les associations d'activités ci-dessous peuvent être fréquentes, notamment dans le groupe (A, B, C, D).																																																										
CADRE 4 OCCUPATION DU SOL AU 16 SEPTEMBRE 1963 Ce cadre concerne seulement les installations liées à l'exploitation ou à la gestion de wagons de particuliers; si par exemple l'entreprise exerce à titre principal une activité commerciale, les hangars ou entrepôts de commerce ne sont pas à prendre en considération. Veuillez indiquer ci-dessous la superficie des installations exploitées en métropole au 16-9-1963, qu'elles soient votre propriété ou sous le régime de location, concession ou occupation temporaire, mais sans déclarer les installations que vous avez pu donner en location (1)	<table style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:33%; vertical-align: top;"> A - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle utilise pour son propre compte par l'intermédiaire d'une entreprise gérante <input type="checkbox"/> </td> <td style="width:33%; vertical-align: top;"> a) Transport de marchandises pour compte d'autrui : - par remorque rail-route <input type="checkbox"/> - par camion (y compris démantèlement) <input type="checkbox"/> - par voie maritime <input type="checkbox"/> - par voie fluviale <input type="checkbox"/> - par voie aérienne <input type="checkbox"/> </td> <td style="width:33%;"></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> B - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle utilise pour son propre compte directement (sans intermédiaire) <input type="checkbox"/> </td> <td style="vertical-align: top;"> b) Activités connexes : - Location de véhicules routiers <input type="checkbox"/> - Groupage, affrètement, transit <input type="checkbox"/> - Manutention et déchargement <input type="checkbox"/> - Entreposage <input type="checkbox"/> </td> <td></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> C - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle met à la disposition d'autrui (location ou voyage ou à la durée) <input type="checkbox"/> </td> <td style="vertical-align: top;"> c) Autres activités : - construction de wagons (et réparation pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> - commerces de toutes natures <input type="checkbox"/> - autres activités, à préciser ci-dessous (ex.: transport de voyageurs, sidérurgie, etc...) <input type="checkbox"/> </td> <td></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> D - L'entreprise gère ou exploite des wagons dont elle n'est pas titulaire <input type="checkbox"/> </td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> E - L'entreprise prend en location des wagons dont elle n'est pas titulaire (cas banal); transport pour compte propre. <input type="checkbox"/> </td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> F - L'entreprise (ou la personne) est propriétaire mais non titulaire de wagons (conflits par conséquent au titulaire) <input type="checkbox"/> </td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> G - En sus de l'une ou (et) l'autre de ces activités l'entreprise exerce une ou plusieurs des activités ci-contre : _____ </td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			A - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle utilise pour son propre compte par l'intermédiaire d'une entreprise gérante <input type="checkbox"/>	a) Transport de marchandises pour compte d'autrui : - par remorque rail-route <input type="checkbox"/> - par camion (y compris démantèlement) <input type="checkbox"/> - par voie maritime <input type="checkbox"/> - par voie fluviale <input type="checkbox"/> - par voie aérienne <input type="checkbox"/>		B - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle utilise pour son propre compte directement (sans intermédiaire) <input type="checkbox"/>	b) Activités connexes : - Location de véhicules routiers <input type="checkbox"/> - Groupage, affrètement, transit <input type="checkbox"/> - Manutention et déchargement <input type="checkbox"/> - Entreposage <input type="checkbox"/>		C - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle met à la disposition d'autrui (location ou voyage ou à la durée) <input type="checkbox"/>	c) Autres activités : - construction de wagons (et réparation pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> - commerces de toutes natures <input type="checkbox"/> - autres activités, à préciser ci-dessous (ex.: transport de voyageurs, sidérurgie, etc...) <input type="checkbox"/>		D - L'entreprise gère ou exploite des wagons dont elle n'est pas titulaire <input type="checkbox"/>			E - L'entreprise prend en location des wagons dont elle n'est pas titulaire (cas banal); transport pour compte propre. <input type="checkbox"/>			F - L'entreprise (ou la personne) est propriétaire mais non titulaire de wagons (conflits par conséquent au titulaire) <input type="checkbox"/>			G - En sus de l'une ou (et) l'autre de ces activités l'entreprise exerce une ou plusieurs des activités ci-contre : _____																																					
A - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle utilise pour son propre compte par l'intermédiaire d'une entreprise gérante <input type="checkbox"/>	a) Transport de marchandises pour compte d'autrui : - par remorque rail-route <input type="checkbox"/> - par camion (y compris démantèlement) <input type="checkbox"/> - par voie maritime <input type="checkbox"/> - par voie fluviale <input type="checkbox"/> - par voie aérienne <input type="checkbox"/>																																																										
B - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle utilise pour son propre compte directement (sans intermédiaire) <input type="checkbox"/>	b) Activités connexes : - Location de véhicules routiers <input type="checkbox"/> - Groupage, affrètement, transit <input type="checkbox"/> - Manutention et déchargement <input type="checkbox"/> - Entreposage <input type="checkbox"/>																																																										
C - L'entreprise est titulaire de wagons qu'elle met à la disposition d'autrui (location ou voyage ou à la durée) <input type="checkbox"/>	c) Autres activités : - construction de wagons (et réparation pour compte d'autrui) <input type="checkbox"/> - commerces de toutes natures <input type="checkbox"/> - autres activités, à préciser ci-dessous (ex.: transport de voyageurs, sidérurgie, etc...) <input type="checkbox"/>																																																										
D - L'entreprise gère ou exploite des wagons dont elle n'est pas titulaire <input type="checkbox"/>																																																											
E - L'entreprise prend en location des wagons dont elle n'est pas titulaire (cas banal); transport pour compte propre. <input type="checkbox"/>																																																											
F - L'entreprise (ou la personne) est propriétaire mais non titulaire de wagons (conflits par conséquent au titulaire) <input type="checkbox"/>																																																											
G - En sus de l'une ou (et) l'autre de ces activités l'entreprise exerce une ou plusieurs des activités ci-contre : _____																																																											
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width:40%;">Nature des installations</th> <th style="width:20%;">Superficie au sol</th> <th style="width:20%;">Superficie tous niveaux (ou : longueur)</th> <th style="width:20%;"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1 - Bureaux</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>2 - Ateliers spécialisés (réparation et entretien du matériel ferroviaire)</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>3 - Garages et ateliers (véhicules routiers)</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>4 - Magasins</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>5 - Hangars et dépôts pour matériel ferroviaire</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>6 - Hangars pour marchandises diverses, entrepôts</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>7 - Autres surfaces couvertes (2)</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>8 - Voies ferrées (embranchement particulier)</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>9 - Quais maritimes et fluviaux</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>10 - Autres surfaces non couvertes (3)</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>Ensemble des surfaces bâties ou couvertes (1 à 7)</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> <tr><td>Ensemble des surfaces non bâties (8 à 10)</td><td>_____ m²</td><td>_____ m²</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Nature des installations	Superficie au sol	Superficie tous niveaux (ou : longueur)		1 - Bureaux	_____ m ²	_____ m ²		2 - Ateliers spécialisés (réparation et entretien du matériel ferroviaire)	_____ m ²	_____ m ²		3 - Garages et ateliers (véhicules routiers)	_____ m ²	_____ m ²		4 - Magasins	_____ m ²	_____ m ²		5 - Hangars et dépôts pour matériel ferroviaire	_____ m ²	_____ m ²		6 - Hangars pour marchandises diverses, entrepôts	_____ m ²	_____ m ²		7 - Autres surfaces couvertes (2)	_____ m ²	_____ m ²		8 - Voies ferrées (embranchement particulier)	_____ m ²	_____ m ²		9 - Quais maritimes et fluviaux	_____ m ²	_____ m ²		10 - Autres surfaces non couvertes (3)	_____ m ²	_____ m ²		Ensemble des surfaces bâties ou couvertes (1 à 7)	_____ m ²	_____ m ²		Ensemble des surfaces non bâties (8 à 10)	_____ m ²	_____ m ²		(1) Sans décliner non plus les installations qui ne sont pas à la disposition exclusive de l'entreprise. (2) Couvertes ou occupées par des installations servant le terrain indisponible pour d'autres usages. (3) Aires d'entreposage, quais, cours.						
Nature des installations	Superficie au sol	Superficie tous niveaux (ou : longueur)																																																									
1 - Bureaux	_____ m ²	_____ m ²																																																									
2 - Ateliers spécialisés (réparation et entretien du matériel ferroviaire)	_____ m ²	_____ m ²																																																									
3 - Garages et ateliers (véhicules routiers)	_____ m ²	_____ m ²																																																									
4 - Magasins	_____ m ²	_____ m ²																																																									
5 - Hangars et dépôts pour matériel ferroviaire	_____ m ²	_____ m ²																																																									
6 - Hangars pour marchandises diverses, entrepôts	_____ m ²	_____ m ²																																																									
7 - Autres surfaces couvertes (2)	_____ m ²	_____ m ²																																																									
8 - Voies ferrées (embranchement particulier)	_____ m ²	_____ m ²																																																									
9 - Quais maritimes et fluviaux	_____ m ²	_____ m ²																																																									
10 - Autres surfaces non couvertes (3)	_____ m ²	_____ m ²																																																									
Ensemble des surfaces bâties ou couvertes (1 à 7)	_____ m ²	_____ m ²																																																									
Ensemble des surfaces non bâties (8 à 10)	_____ m ²	_____ m ²																																																									
CADRE 3 LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE (métropole seulement) Les entreprises qui, au cadre 2 ci-dessus, ont répondu négativement à la fois en (C) et (D) n'ont pas à répondre au cadre 3 pour tous leurs établissements; elles doivent se borner à y faire apparaître ceux de leurs établissements dont plus de 50% de l'activité est directement liée à l'exploitation, l'entretien ou la réparation des wagons. (on pourra estimer un pourcentage, par exemple d'après le montant des salaires payés par l'établissement) Veuillez énumérer ci-dessous les différents établissements de l'entreprise situés en métropole; par établissement on entendra toute unité distincte (bureau, garage, etc...) où travaillent régulièrement un ou plusieurs salariés permanents. Les correspondants au sens courant (ne travaillant pas exclusivement pour l'entreprise) ne sont pas considérés comme établissements.																																																											
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:15%;">Numéro d'identité de l'établissement</th> <th style="width:45%;">Adresse complète (département, commune, voie et n°)</th> <th style="width:15%;">Spécialisation de l'établissement Ex.: bureau, garage, dépôt, magasin, chantier</th> <th style="width:10%;">Nombre de salariés permanents inscrits au 2-1-1963</th> <th style="width:15%;">Salaires et charges versés en 1962 (permanents et intermittents)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	Numéro d'identité de l'établissement	Adresse complète (département, commune, voie et n°)	Spécialisation de l'établissement Ex.: bureau, garage, dépôt, magasin, chantier	Nombre de salariés permanents inscrits au 2-1-1963	Salaires et charges versés en 1962 (permanents et intermittents)																																																						
Numéro d'identité de l'établissement	Adresse complète (département, commune, voie et n°)	Spécialisation de l'établissement Ex.: bureau, garage, dépôt, magasin, chantier	Nombre de salariés permanents inscrits au 2-1-1963	Salaires et charges versés en 1962 (permanents et intermittents)																																																							

CADRE 5 PERSONNEL

A - Personnel administratif et commercial

	Personnel au 16-9-1963			Au 2-1-1963		Au 2-1-1962	
	H	F	Total	Total	Total	Total	Total
1 - Employés							
2 - Techniciens							
3 - Cadres et dirigeants salariés							
4 - Dirigeants non salariés (a)							
Total (A)							

B - Personnel manuel et de service (ouvriers et contremaîtres) à l'exclusion du personnel intermittent

	Personnel au 16-9-1963			Au 2-1-1963		Au 2-1-1962	
	H	F	Total	Total	Total	Total	Total
5 - Entretien et réparation des wagons							
6 - Manutentionnaires (dockers, grutiers, etc...)							
7 - Gardiens et ouvriers d'entrepôt							
8 - Personnel roulant : chauffeurs, (b) conducteurs							
9 - Personnel d'atelier, de garage							
10 - Autres personnels éventuels : d'usine, de chantier, de nettoyage et entretien des bâtiments, etc...							
Total (B)							

C - Ensemble du personnel permanent (A+B)

D - Personnel intermittent (c)

Nombre de vacations ou d'heures de travail effectuées en 1962 :

Dockers _____ vacations

Autres ouvriers intermittents _____ heures

(a) Y compris le cas échéant les gérants majoritaires, ou les membres non salariés de la famille du chef d'entreprise.

(b) Y compris le personnel d'accompagnement (livraison, chargement ou déchargement du véhicule)

(c) Le personnel intermittent est par définition celui qui est embauché à la vacation.

IMPORTANT :
Ne pas oublier de compter dans le tableau ci-dessus, les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité. Exclure les travailleurs effectuant leurs services militaires, les représentants multicatés, les correspondants assimilables à ces derniers.

CADRE 6 FRAIS DE PERSONNEL EN 1962

Ensemble du personnel

a) Salaires, traitements et rémunérations soumis ou versement forfaitaire NF

b) Eléments de rémunération non soumis ou versement forfaitaire NF

c) Total (a + b) NF

d) Charges sociales et fiscales de toute nature NF

e) Ensemble des dépenses de personnel (c + d) NF

dont : dockers permanents NF

dont : dockers intermittents NF

dont : autres ouvriers intermittents NF

NOTES : (a) Salaires avant retenue pour sécurité sociale, heures supplémentaires, primes et gratifications diverses, indemnités et salaires relatifs aux congés payés.
(b) Comprends ici, par exemple, les indemnités pour frais d'emploi ou frais professionnels, les sommes versées au titre de l'association ou de l'intéressement des travailleurs, les primes de transport.
(c) Comptes ici seulement les charges supportées par l'employeur (c'est-à-dire cotisation des salariés exclues) : contribution patronale aux assurances sociales, accidents de travail, allocation familiale ; versement de 5 % et taxe d'apprentissage ; charge de 1 % à fonds perdu ; toutes prestations imposées par les conventions collectives, ou librement consenties par l'employeur ; services sociaux, cantines, etc...

CADRE 7 ENGIN DE MANUTENTION - OUTILLAGES SPECIALISES AU 16-9-1963

Déclarer ci-dessous les engins et outillages exploités en pleine propriété, ou reçus en location ou concession, mais pas ceux donnés en location à d'autres entreprises. Dans la colonne capacités, faire figurer suivant le cas la force (tonnes), la capacité (m³) le débit (t/h) ou la puissance (cv) de tous les engins (et non d'un engin moyen).

	Nombre ou total	exploités en concession	Capacité totale
I - Installations fixes ou spécialisées			
1 - Silos			m ³
2 - Entrepôts frigorifiques ou climatisés			m ³
3 - Portiques de manutention			t/h
4 - Elevateurs pneumatiques			t/h
5 - Grues de quai			t
6 - Installations pour déchargement de primours, bananes, etc...			t/h
II - Engins flottants			
7 - Pontons - mâtures			t
8 - Grues flottantes			t
9 - Elevateurs flottants			t/h
10 - Mahonnes et chalands			m ³
11 - Remorqueurs, vedettes			cv
III - Engins mobiles			
1 - Grues sur voie ferrée			t
2 - Grues automobiles de moins de 5 t.			t
3 - Grues automobiles de 5 à 10 t.			t
4 - Grues automobiles de plus de 10 t.			t
5 - Tracteurs à wagons			cv
6 - Tracteurs de manutention			cv
7 - Remorques de manutention			m ³
8 - Chariots automoteurs - porteurs			t
9 - Chariots élévateurs à plate-forme			t
10 - Chariots élévateurs à fourche (0 à 3 t.)			t
11 - Chariots élévateurs à fourche (plus de 3 t.)			t
12 - Chouleurs, chargeurs, pelleuteurs			m ³
13 - Palettes de manutention			XXXXXXXXXX
14 - Containers de 3 m ³ et plus			m ³
15 - Cadres			m ³
16 - Citernes amovibles			m ³
17 - Transporteurs mobiles, fourmis et saute-relles			t/h

CADRE 8 PARC DE VEHICULES AU 16-9-1963

	Nombre de véhicules suivant leur affectation			
	Transport de service		Transport public	
	Nombre total	Construits depuis le 1-1-1953	Nombre total	Construits depuis le 1-1-1953
1 - Voitures particulières et commerciales				
2 - Camionnettes (C.U. inférieure à 1 t.)				
3 - Camionnettes et camions légers (C.U. de 1 à 4,5 t.)				
4 - Camions (C.U. de 4,6 à 8,9 t.)				
5 - Camions (C.U. 9 t. et plus)				
6 - Remorques et semi-remorques (C.U. jusqu'à 6,5 t.)				
7 - Remorques et semi-remorques (C.U. supérieure à 6,5 t.)				
8 - Tracteurs routiers				
9 - Tracteurs spéciaux rail-route				
10 - Remorques spéciales rail-route				
11 - (partie de 3 et 4) Camions citernes				
12 - (partie de 5 et 6) remorques et semi-remorques citernes				

CADRE 9 bis CONSOMMATION D'ENERGIE

Indiquez, au besoin de façon approximative, les quantités totales consommées en 1962 par les engins de manutention et les installations fixes ou mobiles du cadre 7.

Essence _____ hl Fuel lourd _____ t

Gas oil _____ hl Houille et agglomérés _____ t

Fuel domestique _____ hl Electricité _____ kWh

CADRE 8 bis CONSOMMATION DE CARBURANTS

Indiquez, au besoin de façon approximative, les quantités totales consommées en 1962, pour les véhicules du cadre 8 seulement.

essence _____ hl

gas-oil _____ hl

CADRE 9 CONSOMMATION D'ENERGIE, DE CARBURANTS, DE LUBRIFIANTS EN 1962

Indiquez, au besoin approximativement, les quantités achetées ou reçues en 1962.

	Essence et super (1)	Gas oil diesel oil	Fuel-oil domestique	Fuel-oil lourd	Electricité	Charbon	Lubrifiants
1 - Consommation pour la traction (camions, wagons éventuellement)	_____ hl	_____ hl	_____ hl	_____ t	_____ kWh	_____ t	_____ t
2 - Consommation pour les autres usages	_____ hl	_____ hl	_____ hl	_____ t	_____ kWh	_____ t	_____ t
3 - Consommation totale	_____ hl	_____ hl	_____ hl	_____ t	_____ kWh	_____ t	_____ t

(1) Y compris tous mélanges de carburants : mélange ternaire etc...

CADRE 10 MOYENS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION

a) Votre établissement comprend-il un atelier de réparation avec personnel permanent pour l'entretien et la réparation :

1) des wagons que vous utilisez ? oui _____ non (1) _____

2) des wagons d'autres entreprises ? oui _____ non (1) _____

3) des véhicules routiers ? oui _____ non (1) _____

Si oui, nombre de personnes habituellement employées dans cet atelier : _____

b) Avez-vous déjà rempli pour cet atelier un questionnaire du recensement industriel ? oui _____ non (1) _____

(1) Veuillez donner votre réponse en entourant le mot « oui » ou « non ».

CADRE 11 DESCRIPTION DU TRAFIC DE L'ENTREPRISE entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 1962

A - TRANSPORT FERROVIAIRE : Nombre et parcours kilométrique des wagons exploités par l'entreprise.

Veillez indiquer ci-dessus le nombre de wagons dont l'entreprise était propriétaire, titulaire ou exploitante au 16 Septembre 1963, ainsi que le parcours kilométrique en 1962, le cas échéant; pour ce dernier renseignement, on se contentera au besoin de larges approximations.

On a multiplié les colonnes du Tableau II afin de séparer les diverses relations qui peuvent exister entre titulaire, propriétaire, exploitant du wagon. Le déclarant doit en tout état de cause faire la part des wagons affectés au transport pour compte propre et de ceux mis à la disposition d'autrui. Si un wagon a été utilisé à plusieurs fins en 1962, on choisira l'utilisation qui a duré le plus longtemps au cours de l'année; si une telle séparation s'avérait impossible - même au prix d'approximations - il faudrait alors réunir par une accolade les colonnes jugées non séparables.

Parcours kilométrique = nombre de wagons-km

Type de wagon	I - Wagons dont le déclarant est titulaire ...				II - Wagons dont le déclarant n'est pas titulaire ...				Pour l'ensemble des wagons I, II
	... et mis à la disposition d'autrui (1)		... et affectés au transport pour compte propre (1)		... et confiés en gérance (2)		... mais gérés par le déclarant qui les met à la disposition ...		
	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	Nombre de wagons	Parcours kilométrique en charge en 1962	utilisa-tion par le titulaire	mise à la dispositi-on de tiers	... du titulaire ou des titulaires (3)	de tiers (3)	
1 - Wagons - viviers									
2 - Wagons à bestiaux									
3 - Wagons couverts à marchandises diverses									
4 - Wagons-tombereaux ordinaires de grande capacité									
5 - Wagons-tombereaux munis d'aménagements spéciaux									
6 - Wagons-réservoirs pour transport des céréales									
7 - Wagons-réservoirs pour transport des farines ou des matières alimentaires pulvérisées									
8 - Wagons-réservoirs pour transport du ciment ou des matières pulvérisées									
9 - Wagons à plateforme pour le transport de masses indivisibles									
10 - Wagons aménagés p. le transport de remorques rail-route									
11 - Wagons à étage pour le transport d'autres véhicules (voitures ou camions)									
12 - Autres wagons plats de type particulier (ex.: wagons-pupitres)									
13 - Wagons-citernes pour vins et spiritueux, wagons-foudres									
14 - Wagons-citernes pour autres boissons (eau comprise)									
15 - Wagons-citernes pour produits pétroliers blancs									
16 - Wagons-citernes pour produits pétroliers noirs									
17 - Wagons-citernes pour goudrons, bitumes, émulsions									
18 - Wagons-jarres									
19 - Wagons-citernes pour liquides corrosifs									
20 - Wagons-citernes pour autres liquides (produits chimiques non corrosifs p. ex.)									
21 - Wagons-réservoirs pour hydrocarbures comprimés ou liquéfiés									
22 - Wagons-réservoirs pour autres gaz liquéfiés									
23 - Wagons couverts isothermes									
24 - Wagons-réservoirs isothermes									
25 - Wagons frigorifiques (générateurs de froid), citernes ou autres.									

(1) Sans l'intermédiaire d'une entreprise gérante.
(2) Même si les wagons sont utilisés exclusivement par le titulaire.

(3) Lorsque plusieurs titulaires A, B, C, ... mettent leurs wagons en "pool" exploité par un gérant, les wagons de A sont mis à la disposition de B, C, ... Il est clair que le gérant ne doit considérer comme "tiers" que les entreprises qui ne font pas partie du "pool".

B - Trafic routier

En principe, d'après les règles d'application du recensement des transports, une entreprise dont l'activité principale est le louage ou l'exploitation de wagons de particuliers et qui effectue, à titre secondaire, des transports routiers pour compte d'autrui aurait déjà dû recevoir un questionnaire T2R ou T3R lors du recensement des transporteurs routiers.

Si vous êtes dans ce cas et si vous n'avez jamais reçu de questionnaire «routiers» (T2R ou T3R), veuillez en avvertir la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. qui vous a adressé le présent questionnaire.

CADRE 12 INVESTISSEMENTS ET CESSIONS D'ACTIF

Equipements achetés, réalisés ou cédés au cours du dernier exercice clos en 1962

Indiquer le montant des dépenses (achats, travaux faits par les fournisseurs, éventuellement travaux faits par l'entreprise pour elle-même) effectuées en métropole. Les dépenses d'investissement comprennent d'une part les dépenses passées directement au compte des immobilisations (compte 21 du Plan Comptable), d'autre part les dépenses passées au compte des immobilisations en cours (compte 23 du Plan Comptable) y compris, en particulier, les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations en cours; toutefois elles ne comprennent pas les immobilisations incorporables : fonds de commerce, droit au bail, brevets, licences, marques, concessions, (compte 218 du P.C.).

Ces dépenses sont à indiquer taxes déductibles exclues, taxes non déductibles comprises; frais d'enregistrement divers et droits de mutation non compris.

Indiquer les valeurs brutes, c'est-à-dire avant déduction des amortissements.

A - Investissements productifs

- 1 - Acquisition de terrains et bâtiments, construction de bâtiments et tous ouvrages de génie civil NF
- 10 - dont : travaux exécutés par l'entreprise pour elle-même NF
- 2 - Achat de wagons neufs NF
- 3 - Achat de wagons d'occasion NF
- 4 - Travaux d'équipement et d'aménagement du matériel roulant NF
- 40 - dont : travaux exécutés par l'entreprise pour elle-même NF
- 5 - Autres matériels et outillages NF
- 6 - Total (1 à 5) NF

B - Investissements sociaux

- 7 - Logements construits ou achetés par l'entreprise NF
- 8 - Autres installations et équipements sociaux NF
- 9 - Total (7 + 8) NF

C - Cessions d'éléments d'actif

- 10 - Terrains NF
- 11 - Bâtiments et ouvrages NF
- 12 - Matériel ferroviaire NF
- 13 - Autres matériels et outillage NF
- 14 - Total (10 à 13) NF

D - Investissements antérieurs

- 15 - Investissements productifs en 1960 NF
- 16 - Investissements productifs en 1961 NF

(2) (3) Matériel roulant : y inclure les rechanges et les pièces détachées portées aux immobilisations.
(7) Bâtiments et installations destinés au personnel : logements, cantines, terrains de sport, etc... ne pas comprendre les sommes versées à des organismes de construction ou à titre de prêt ou à titre de 1 % sur les rémunérations.

(15) (16) Indiquer un total analogue au total (6) ci-dessus.

CADRE 13 GROS ENTRETIEN EN 1962

Si le compte correspondant au gros entretien n'existe pas dans votre comptabilité, indiquez une estimation approximative. Si vous n'êtes pas en mesure de donner même cette estimation, veuillez répondre par le signe V

- a) Bâtiments et ouvrages divers de génie civil (voies, etc...) NF
- b) Matériel roulant (ferroviaire seulement) NF
- c) Autres matériels et outillages NF
- d) Total a + b + c NF

NOTES : Indiquez ici le montant des dépenses de l'exercice pour grosses réparations, aménagement, transformation des équipements productifs et sociaux, y compris le gros entretien imputé sur compte de provision, à l'exclusion des dépenses déjà passées aux immobilisations.

CADRE 14 DETERMINATION ET ANALYSE DE LA VALEUR AJOUTEE

Date de clôture de l'exercice 1962
Durée de l'exercice mois

Certaines rubriques peuvent ne pas figurer explicitement dans votre comptabilité; veuillez dans ce cas opérer tout de même la décomposition demandée, au besoin de façon approximative.
Au cas où votre comptabilité serait tenue hors taxes déductibles, veuillez tout de même fournir la présentation demandée en ventillant, de façon approximative au besoin, vos taxes déductibles entre les dépenses intéressées.

A - PRODUITS toutes taxes comprises; nets de réductions et rabais consentis aux clients.

- 1° - Produits issus de l'exploitation des wagons dont le déclarant est **TITULAIRE** ou **PROPRIETAIRE**
 - a) Recettes pour mise de wagons à la disposition d'autrui * NF
 - b) Redevances kilométriques S.N.C.F.
 - 1 - sur wagons mis à la disposition d'autrui NF
 - 2 - sur wagons utilisés pour compte propre NF
- 2° - Produits issus de l'exploitation des wagons dont le déclarant est **TITULAIRE** mais non **PROPRIETAIRE**.
 - c) Recettes pour mise de wagons à la disposition d'autrui * NF
 - d) Redevances kilométriques S.N.C.F.
 - 1 - sur wagons mis à la disposition d'autrui ** NF
 - 2 - sur wagons utilisés pour compte propre NF
- 3° - Produits issus de l'exploitation des wagons dont le déclarant est **GERANT** mais non **TITULAIRE**
Déclarer dans ce cas les comptes consolidés, c'est-à-dire en faisant apparaître aux produits comme aux charges l'ensemble des recettes et des dépenses que le gérant perçoit ou supporte pour le compte des titulaires.
 - e) Recettes pour location de wagons * NF
 - f) Redevances kilométriques S.N.C.F. ** NF
 - g) Rétribution du gérant *** NF
- 4° - Produits issus de la location ou mise en gérance par le déclarant de wagons dont il est **propriétaire** mais non **TITULAIRE**
 - h) Loyers versés par le titulaire ou déclarant NF
- 5° - Produits d'autres activités éventuelles
Déclarer les chiffres d'affaires ou les commissions, honoraires, ... suivant le cas.
 - i) Transport ferroviaire * effectué avec les wagons exploités par le déclarant NF
 - j) Groupage, transport mixte rail-roule NF
 - k) Transport routier; louage de camions NF
 - l) Affrètement; transit : forfaits **** NF
 - m) Affrètement, transit, courtage, consignation : commissions et honoraires NF
 - n) Transports fluviaux, maritimes, aériens NF
 - o) Manutention et entreposage NF
 - p) Construction ou réparation de wagons pour compte d'autrui NF
 - q) Autres activités industrielles ou commerciales NF
- 6° - Autres produits
 - r) Produits accessoires ou exceptionnels; produits financiers NF
 - r1 - dont : revenus du portefeuille et intérêts des prêts NF
- 7° - Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même
 - s) Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même NF
- t) Total des produits (a à s) NF

B - CHARGES toutes taxes comprises; nettes de réductions et rabais obtenus des fournisseurs ainsi que des escomptes de règlement.

- 1° - Charges imputables sans ambiguïté aux wagons (charges liées à l'exploitation des wagons)
 - a) Frais d'entretien et de réparation payés à l'extérieur (S.N.C.F. incluse) NF
 - a1) - dont : payés à S.N.C.F. NF
 - b) Frais d'entretien et de réparation pour travaux effectués par le déclarant NF
 - b1) - dont : salaires et charges sociales du personnel des ateliers NF
 - b2) - dont : autres dépenses directes des ateliers NF
 - c) Assurance du matériel ferroviaire NF
 - d) Taxes spécifiques (ex.: patente) relatives à l'exploitation des wagons NF
 - e) Versements effectués à la S.N.C.F. (autres que ceux visés en a 1) NF
 - e1) - dont : achat de transport pour le compte de tiers NF
 - e2) - dont : achat de transport pour compte propre NF
 - e3) - indemnités et redevances de toute nature : frais de parcours à vide, frais de chômage, etc... NF
 - f) Loyers versés aux propriétaires des wagons NF
 - g) Ristournes * sur redevance S.N.C.F. versées à l'utilisateur par l'exploitant des wagons NF
 - h) Total (a à g) NF
- 2° - Charges non discernables - c'est-à-dire communes à l'exploitation des wagons et aux autres activités éventuelles du déclarant
 - i) Salaires et charges sociales (autres que ceux déclarés en b1) NF
 - j) Achats de matériaux, biens divers (matériel, outillage, fournitures) voire marchandises commerciales (destinées à la revente) autres que ceux déclarés en b2. NF
 - k) Versements faits aux transporteurs autres que la S.N.C.F.; commissions, honoraires, forfaits versés aux auxiliaires des transports, manutentionnaires, entrepositaires NF
 - l) Achats de services (loyers, P et T, frais de publicité ...) autres que ceux déclarés en c) e) k); frais généraux NF
 - m) Frais financiers NF
 - n) Dotation de l'exercice aux amortissements NF
 - o) Total (i à n) NF
- 3° - Total des charges (h + o) NF

C - IMPOTS ET TAXES

- 1 - TPS, taxe locale sur le CA, éventuellement TVA
 - a) TPS et taxe locale payées au titre de loueur de wagons ou de véhicules routiers, ou d'auxiliaire de transport (groupage, commission, transit, manutention ...) NF
 - b) TPS, taxe locale, TVA (versements nets) éventuellement payées à titres d'autres activités : transport, commerce ... NF
- 2 - [Éventuellement] Taxes spécifiques de transporteur (taxe au poids, surtaxe de zone longue, etc...) NF
- 3 - Autres impôts: patente, enregistrement, vignette, etc... NF

(* Il peut arriver que le loueur de wagons facture au client la totalité de l'opération, en réglant lui-même les dépenses de transport; dans ce cas le montant global de la facture doit être inscrit en (A1), les dépenses de transport correspondantes étant à inscrire en (B1).

(**) Indiquez ici la redevance totale; la part éventuellement ristournée par le gérant au titulaire à l'utilisateur doit apparaître en (B9).

(***) Ne pas déclarer ici la participation éventuelle aux résultats d'exploitation (cette participation n'est pas demandée dans le questionnaire), mais déclarer le cas échéant seulement les rétributions qui se présentent sous la forme soit d'un taux de commission, soit d'une redevance fixe.

(****) Il ne s'agit pas de forfait fiscal. Le « forfait » désigne ici le montant global de l'opération, montant duquel il y a lieu généralement de déduire les versements aux transporteurs (Bk).

(* Ces sommes viennent en déduction des sommes déclarées en «Produits» aux lignes d1) ou f).

- Date de clôture de l'exercice 1962

Durée de cet exercice mois

I - ACTIF (valeurs nettes, c'est-à-dire après déduction des amortissements ou provisions pour dépréciation)	Exercice clos en 1962	Exercice clos en 1961
a) Frais d'établissement et immobilisations	NF	NF
b) Autres valeurs immobilisées	NF	NF
c) Amortissements effectués sur (a) et (b)	NF	NF
d) Stocks en fin d'exercice (valeur nette)	NF	NF
e) Clients, warrants et tous effets à recevoir	NF	NF
f) Titres de placement (partie libérée seulement) et bons du Trésor	NF	NF
g) Caisse, banques, chèques postaux	NF	NF
h) Autres valeurs réalisables à court terme	NF	NF
Total de l'actif	NF	NF
II - PASSIF		
i) Fonds propres (capital, réserves, provisions) et résultat	NF	NF
j) Obligations et bons	NF	NF
k) Autres dettes à plus d'un an	NF	NF
l) Fournisseurs, warrants et tous effets à payer	NF	NF
m) Autres dettes à court terme	NF	NF
Total du passif	NF	NF

Les totaux de l'actif et du passif doivent être égaux.

- (a) Les immobilisations comprennent les terrains, constructions, matériel et outillage acquis par l'entreprise ou en cours de fabrication; on les a regroupées avec les frais d'établissement.
- (b) Les autres valeurs immobilisées comprennent les prêts à plus d'un an, les titres de participation (partie libérée seulement), les dépôts et cautionnements.
- (c) Les amortissements indiqués ici ne sont pas à retrancher de (a + b); au contraire, ajoutés à (a + b), ils permettent de reconstituer la valeur brute des immobilisations et autres valeurs immobilisées.
- (d) Stocks de matières premières, ou consommables, marchandises, produits semi-ouvrés ou finis, emballages commerciaux, etc... Montant indiqué compte-tenus des provisions pour dépréciation.
- (h) Les autres valeurs réalisables à court terme comprennent les fournisseurs, les autres débiteurs, prêts à moins d'un an, comptes de régularisation (actif), chèques et coupons à encaisser, comptes de régie d'avances ou d'accréditifs. Les plus-values à réinvestir sont à comprendre dans les fonds propres, au passif.
- (i) Les fonds propres comprennent le capital propre et les réserves, le report à nouveau, les subventions d'équipement reçues, les provisions pour pertes et charges (donc toutes les provisions autres que celles déjà indiquées en déduction d'actif) et le résultat avant répartition. Le résultat s'entend hors impôts. Si ce résultat est déficitaire, veuillez le faire apparaître en déduction des fonds propres, de manière à maintenir l'équilibre du bilan.
- (m) Les autres dettes à court terme comprennent les avances et acomptes reçus des clients sur opérations en cours, les autres créanciers (personnel, Etat y compris éventuellement l'impôt sur les sociétés, associés, créditeurs divers non compris les versements à effectuer sur titres non libérés etc...), les comptes de régularisation (passif) et les emprunts à moins d'un an.

**Références au
Plan Comptable**

Bien que le Plan Comptable ne soit pas en application dans les entreprises de transport ou auxiliaires des transports, voici, à toutes fins utiles, les références à ce Plan :

- a - Immobilisations : comptes 21 et 23; frais d'établissement : compte 20.
b - Autres valeurs immobilisées : comptes 25, 26 (sauf 266 et 267) et 27.
d - Stocks : comptes 30 à 37.
e - Clients, warrants et tous effets à recevoir : comptes 41 (sauf 418) et 53.
f - Titres de placement (partie libérée seulement) et bons du Trésor : compte 55 (sauf 556 et 557)
g - Caisse, banque, chèques postaux : comptes 56 et 57.
h - Autres valeurs réalisables à court terme : comptes 408, 42 à 46, 48, 51, 54, 58.
i - Fonds propres : comptes 10, 11, 12, 14, 15, 87.
j - Obligations et bons : comptes 160 et 161.
k - Autres dettes à plus d'un an : comptes 163, 164 et 169.
l - Fournisseurs, warrants et tous effets à payer : comptes 40 (sauf 408) et 52.
m - Autres dettes à court terme : comptes 418, 42 à 46 (sauf 461), 47 et 50.



REPUBLIQUE FRANCAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS AEROPORTS CHAMBRES DE COMMERCE AERONAUTIQUES CONCESSIONNAIRES D'AERODROMES	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 Visa 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE	T 15A
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).		L'exécution, en 1963, d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la loi du 7 Juin 1951).	

IMPORTANT

- Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives situées dans chaque cadre.
- Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse «négative», barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas.
- Indiquer ci-dessous votre numéro de téléphone pour demande éventuelle de précisions.

Téléphone : _____

CADRE 1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX ; nature de l'acte par lequel l'Etat reconnaît ou confère la maîtrise de l'ouvrage.	
a) Aéroport de _____ b) Commune de _____ c) Désignation du créateur de l'aérodrome au sens du décret 59-779 du 22 Juin 1959 _____ e) Désignation de l'exploitant de l'aéroport _____ g) Les terrains et installations sont-ils la propriété : (1) - de l'Etat <input type="checkbox"/> - du département <input type="checkbox"/> - de la commune <input type="checkbox"/> - de la chambre de commerce <input type="checkbox"/> - d'un autre organisme <input type="checkbox"/> i) Nature de la gestion aéroportuaire (2) _____	k) Surface sur laquelle est assise l'exploitation aéroportuaire : _____ h) Régime juridique de l'exploitation aéroportuaire : - Etablissement public autonome (1) : _____ - Concession octroyée par l'Etat (2) : _____ - Arrêté d'occupation temporaire octroyé par l'Etat (2) : _____ - Convention suivant les dispositions de l'article 75 du Code de l'Aviation Civile (3) _____ - Concession octroyée par une collectivité autre que l'Etat (2) _____
(1) Répondre par oui, ou par non, ou indiquer le pourcentage approximatif. Indiquer si l'exploitation aéroportuaire correspond au cahier des charges-type applicable aux concessions d'aéroport public approuvé par le décret du 6 Mai 1955. Sinon, analyser en quelques lignes les différences essentielles par rapport au régime défini par ce document type. (2) Date, durée et analyse succincte des actes administratifs fixant les statuts de l'établissement et conférant à celui-ci la maîtrise de l'ouvrage. (3) Statut juridique du bénéficiaire, date de l'octroi et durée de validité de la concession ou de l'arrêté d'occupation temporaire. (4) Statut juridique du signataire de la convention, date de signature et durée de validité de celle-ci.	

CADRES 2, 3, 4 Ne concernent pas ce type de questionnaire.

CADRE 5 PERSONNEL rémunéré à la date du 16 Septembre 1963, suivant la fonction et la qualification.	CADRE 6 FRAIS DE PERSONNEL EN 1962																																																																																																														
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; font-size: 0.8em;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Fonction ou service</th> <th rowspan="2">Dirigeants et cadres</th> <th rowspan="2">Pers. de maîtrise technic. et assim.</th> <th colspan="2">Personnel d'exécution</th> <th rowspan="2">Ensemble</th> </tr> <tr> <th>Employés M</th> <th>Ouvriers permanents F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a - Personnel des services de direction générale, et d'administration générale</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>b - Personnel des bureaux et services d'études</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>c - Personnel d'exploitation et de maintenance technique</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>d - Personnel d'exploitation commerciale</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>e - Total : Ensemble des services.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>f - _____ Personnel total (permanents)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: 0.8em;"> Ne pas oublier de comprendre dans chacune des catégories de personnel les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité. Exclure les travailleurs effectuant leur service militaire. NOTA : Sur les aéroports où un agent assure plusieurs fonctions, ne tenir compte que de la fonction principale. </p>	Fonction ou service	Dirigeants et cadres	Pers. de maîtrise technic. et assim.	Personnel d'exécution		Ensemble	Employés M	Ouvriers permanents F	a - Personnel des services de direction générale, et d'administration générale						b - Personnel des bureaux et services d'études						c - Personnel d'exploitation et de maintenance technique						d - Personnel d'exploitation commerciale						e - Total : Ensemble des services.						f - _____ Personnel total (permanents)						<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; font-size: 0.8em;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Rémunérations versées en 1962 (métropole seulement); y compris le cas échéant les rémunérations du personnel intermittent:</th> <th rowspan="2">Ouvriers et maîtrise</th> <th rowspan="2">Employés, techniciens et cadres</th> <th rowspan="2">Ensemble</th> </tr> <tr> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 - Salaires, traitements, rémunérations soumis au versement forfaitaire</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> 1 bis - dont: salaires des manutentionnaires intermittents</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2 - Eléments de rémunération non soumis au versement forfaitaire (2)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 - Charges sociales obligatoires (3)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>4 - Charges sociales non obligatoires (4)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>5 - Total 1 + 2 (salaires)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6 - Total 1 + 2 + 3 + 4 (salaires et charges)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: 0.8em;"> NOTES: (2) Comprendre ici par exemple les indemnités diverses pour frais d'emploi ou frais professionnels, les sommes versées au titre de l'association ou de l'investissement des travailleurs, ainsi que l'évaluation des avantages en nature éventuels qui ne seraient pas soumis au versement forfaitaire. (3) Versement forfaitaire sur les salaires, taxe d'apprentissage, contribution patronale, aux assurances sociales, aux accidents du travail, aux allocations familiales; charge de 1 % à fonds perdu; toutes prestations imposées par les conventions collectives. (4) Par exemple primes d'assurance-vie collective assise au profit des salariés, versements faits à une mutuelle de personnel, sommes versées au comité d'entreprise, charges correspondant aux services médicaux du travail, aux services sociaux (cotisations, coopératives, crèches, colonies de vacances...), ne pas comprendre les investissements sociaux, qui doivent figurer dans le cadre 16. </p>	Rémunérations versées en 1962 (métropole seulement); y compris le cas échéant les rémunérations du personnel intermittent:	Ouvriers et maîtrise	Employés, techniciens et cadres	Ensemble	1	2	3	4	5	6	1 - Salaires, traitements, rémunérations soumis au versement forfaitaire								1 bis - dont: salaires des manutentionnaires intermittents								2 - Eléments de rémunération non soumis au versement forfaitaire (2)								3 - Charges sociales obligatoires (3)								4 - Charges sociales non obligatoires (4)								5 - Total 1 + 2 (salaires)								6 - Total 1 + 2 + 3 + 4 (salaires et charges)							
Fonction ou service				Dirigeants et cadres	Pers. de maîtrise technic. et assim.		Personnel d'exécution		Ensemble																																																																																																						
	Employés M	Ouvriers permanents F																																																																																																													
a - Personnel des services de direction générale, et d'administration générale																																																																																																															
b - Personnel des bureaux et services d'études																																																																																																															
c - Personnel d'exploitation et de maintenance technique																																																																																																															
d - Personnel d'exploitation commerciale																																																																																																															
e - Total : Ensemble des services.																																																																																																															
f - _____ Personnel total (permanents)																																																																																																															
Rémunérations versées en 1962 (métropole seulement); y compris le cas échéant les rémunérations du personnel intermittent:	Ouvriers et maîtrise	Employés, techniciens et cadres	Ensemble																																																																																																												
				1	2	3	4	5	6																																																																																																						
1 - Salaires, traitements, rémunérations soumis au versement forfaitaire																																																																																																															
1 bis - dont: salaires des manutentionnaires intermittents																																																																																																															
2 - Eléments de rémunération non soumis au versement forfaitaire (2)																																																																																																															
3 - Charges sociales obligatoires (3)																																																																																																															
4 - Charges sociales non obligatoires (4)																																																																																																															
5 - Total 1 + 2 (salaires)																																																																																																															
6 - Total 1 + 2 + 3 + 4 (salaires et charges)																																																																																																															

CADRE 7 OUTILLAGE DE MANUTENTION - OUTILLAGE SPECIALISE au 16 Septembre 1963

A - Installations fixes ou spécialisées (1)	A - Nombre d'engins			B - «Puissance» ou capacité totale des engins de la col. A
	Exploités en pleine propriété (1)	Reçus en concession (2)	Reçus en location (3)	
1 - Tapis trieurs de bagages				
2 - Ponts roulants				
3 - Plateformes de compensation de quai				
4 - Tapis trieurs de colis				

NOTA: Faire figurer suivant le cas la force (tonnes), la capacité (m³), le débit (t/h) ou la puissance en cv de tous les engins. Voir suite ci-contre.

CADRE 7 (suite) OUTILLAGE DE MANUTENTION - OUTILLAGE SPECIALISE ou 16 Septembre 1963

B - Engins mobiles (1)	A - Nombre d'engins				B - «Puissance»
	Exploités en pleine propriété (1)	Reçus en concession (2)	Reçus en location (3)	Total (4)	«Puissance» ou capacité totale des engins de la col. 4 (5)
1 - Agricultrix tractés					
2 - Agricultrix auto-moteurs					
3 - Charlots à bogages ou fret < 1,5 t.					
4 - Charlots à bogages ou fret > 1,5 t.					
5 - Tracteurs légers de manutention					
6 - Tracteurs d'aéronefs conventionnels					
7 - Tracteurs d'aéronefs lourds					
8 - Groupes électrogènes de mise en route					
9 - Convertisseurs de mise en route					
10 - Chariots élévateurs à plate-forme					
11 - Chariots élévateurs à fourche (0 à 3 t.)					
12 - Chariots élévateurs à fourche (plus de 3 t.)					
13 - Groupes de climatisation					
14 - Groupes de lancement à air comprimé					
15 - Véhicules vide-rinettes					
16 - Véhicules de ravitaillement en eau potable					
17 - Véhicules légers radio					
18 - Echelles d'équipage					
19 - Tapis roulants mobiles					
20 - Appareils de dégivrage d'aéronefs					
21 - Appareils de nettoyage des pistes					
22 - Ambulances					
23 - Grues mobiles					
24 - Véhicules incendie					

(1) Cette liste n'est pas limitative.

NOTA : Faire figurer suivant le cas la force (tonnes), la capacité (m³), le débit (l/h) ou la puissance en cv de tous les engins.

CADRES 8, 9, 10 et 11 Ne concerner pas ce type de questionnaire.

CADRE 12 DEPENSES EN CAPITAL ET CESSIONS de biens d'équipement

Equipements achetés ou réalisés, dépenses passées aux immobilisations au cours du dernier exercice clos en 1962, y compris les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations; taxes déductibles déduites, amortissements non déduits.

	Sommes versées aux fonds de concours	Dépenses faites directement		Sommes versées aux fonds de concours	Dépenses faites directement
I - Dépenses en capital			F - Dépenses en capital (équivalents à (d) pour les années précédentes :		
a - Achat de terrains	NF	NF	f ₁ - en 1961	NF	NF
b - Autres dépenses d'infrastructure (démolition, remise en état, en construction, aménagement, renouvellement)	NF	NF	f ₂ - en 1960	NF	NF
c - Dépenses de superstructure (outillages fixes et mobiles)	NF	NF	II - Investissements sociaux		
c ₁ - dont : matériel d'occasion		NF	(logements destinés au personnel, cantines, etc...)	NF	NF
c ₂ - dont : matériel roulant (neuf ou occasion)		NF	III - Cessions de biens d'équipement		
d - Total (a + b + c)	NF	NF	g - Terrains		NF
e - dont : travaux effectués par l'exploitant ou le titulaire pour lui-même (travaux en régie)	NF	NF	h - Autres infrastructures		NF
			i - Superstructures		NF
			j - Total des cessions (g + h + i)		NF

CADRE 13 Ne concerne pas ce type de questionnaire.

CADRE 14 COMPTE D'EXPLOITATION

Date de clôture de l'exercice : _____ 1962 Durée de l'exercice : _____ mois

A - PRODUITS toutes taxes comprises	B - CHARGES toutes taxes comprises nettes des rebais ou réductions obtenus des fournisseurs ainsi que des escomptes de règlement
1 - Prestations de service et exploitation de l'outillage *	1 - Salaires, traitements et charges annexes (reporter ici le total (6) du cadre 6, si l'exercice comptable coïncide avec l'année civile)
2 - Loyers commerciaux (availleurs en carburant)	2 - Dépenses d'entretien et de réparation payées à l'extérieur
3 - Autres loyers commerciaux (hôtellerie, etc)	3 - Achats de biens
4 - Droits, taxes, péages perçus au profit du déclarant (ex. : taxe d'atterrissage)	30 - dont : électricité (tous usages)
5 - Subventions d'exploitation à la charge de :	31 - dont : carburants de toute nature
- l'Etat	32 - dont : autres biens (fournitures, matériaux)
- le département	4 - Achats de services (transport, loyers, P et T) et frais généraux : frais de déplacement, etc...
- la commune	40 - dont : achats de transports
6 - Produits financiers (revenus du portefeuille, intérêt des prêts, etc)	5 - (Eventuellement) Redevances annuelles versées par l'exploitant au titulaire de la concession
7 - Autres recettes	6 - Annuités d'emprunt et frais financiers
8 - Total des produits (1 à 7)	7 - Impôts d'Etat et locaux (à l'exclusion du 5% sur les salaires): patente, droits d'enregistrement, etc...
	8 - Total des charges (1 à 7)

* Sommes versées par les transporteurs, transitaires et commissionnaires, par les chargeurs.

CADRE 12 bis DEPENSES D'ENTRETIEN ET D'EQUIPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE ET DE SON OUTILLAGE (fixe ou mobile); CESSIONS DE BIENS D'EQUIPEMENT

N°	Catégorie d'ouvrage	Dépenses d'entretien	Dépenses d'équipement		Cessions de biens d'équipement (ex. : terrains, véhicules)
			pour lesquelles le déclarant est maître d'ouvrage	sommes versées aux fonds de concours	
1	Terrains				
2	Viabilité (voiries)				
3	Pistes et voies de circulation				
4	Balísage lumineux				
5	Installations terminales passagers				
6	Installations terminales fret				
7	Aires de stationnement trafic				
8	Assistance aéroportuaire				
9	Aires de stationnement et hangars pour entretien et réparation des avions en service				
10	Aires de stationnement et hangars pour garage des avions				
11	Usines et ateliers aéronautiques				
12	Sécurité incendie, sauvetage				
13	Services généraux				
14	Avitaillement des aéronefs				
15	Service de la Navigation Aérienne				
16	Météo				
17	Bâtiments d'administration				
18	Installations pour le personnel (logements, cantine, etc...)				
19	TOTAL - Ensemble des ouvrages (exercice 1962)				
20	A titre de comparaison :	1961			
21	TOTAL - Pour chacun des deux exercices précédents :	1960			

REPUBLIQUE FRANCAISE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	RECENSEMENT DES TRANSPORTS PORT AUTONOME, CHAMBRE DE COMMERCE PORTUAIRE, établissement public ou entreprise concessionnaire sur port maritime ou fluvial	CONFIDENTIEL Décret du 14 Février 1963 Loi n° 51.711 du 7 Juin 1951 - Visé 63-064 du Ministère des Travaux Publics & des Transports et de l'INSEE	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">T 15 B</div>																																																																														
En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger avant de renvoyer ce questionnaire. N° d'immatriculation à rappeler dans la correspondance. (N° d'employeur pour la Sécurité Sociale).		L'exécution, en 1963, d'un recensement général des transports a été prescrite par le décret du 14-2-63. Les personnes physiques et morales sont tenues de répondre avec exactitude et dans les délais prescrits (art. 3 de la loi du 7 Juin 1951). En aucun cas vos réponses à ce questionnaire ne pourront être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique et ne seront communiquées par l'INSEE à d'autres services.																																																																															
IMPORTANT																																																																																	
● Avant de porter un renseignement, veuillez vous assurer que l'interprétation que vous donnez à la question est conforme aux notes explicatives situées dans chaque cadre. ● Aucune case ne doit rester en blanc. Pour traduire la réponse «négative», barrer la case ou les cadres qui ne vous concernent pas. ● Indiquer ci-dessous votre numéro de téléphone pour demande éventuelle de précisions.																																																																																	
Téléphone : _____																																																																																	
CADRE 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, NATURE DE LA CONCESSION ou de l'acte par lequel l'Etat ou la collectivité locale reconnaît ou confère la maîtrise de l'ouvrage. a) Port de _____ b) Commune de _____ (1) c) Autorité concédante ou de tutelle : _____ d) Concessionnaire ou titulaire de l'autorisation : _____ e) Exploitant (2) : raison sociale : _____ f) Exploitant : forme juridique : _____ g) Les terrains ou installations sont-ils la propriété : (3) - de l'Etat <input type="checkbox"/> - du département <input type="checkbox"/> - de la commune. <input type="checkbox"/> - d'une chambre de commerce <input type="checkbox"/> - d'un autre établissement public? <input type="checkbox"/> (préciser) _____ h) Régime : - Etablissement public autonome <input type="checkbox"/> - Concession de travaux publics <input type="checkbox"/> - Concession d'outillage public <input type="checkbox"/> - Autorisation d'outillage privé... avec obligation de s. public <input type="checkbox"/> sans obligation de s. public <input type="checkbox"/> - Occupation temporaire <input type="checkbox"/> j) Mode d'exploitation : - Gestion directe (port autonome) <input type="checkbox"/> - " " (ch. de commerce) <input type="checkbox"/> - " " (dépt. ou commune) <input type="checkbox"/> - Régie intéressée <input type="checkbox"/> - Affermage <input type="checkbox"/> - Location <input type="checkbox"/> - Autre mode (préciser la nature du contrat) _____ <input type="checkbox"/> l) Indiquer brièvement ci-dessous la nature concrète de la concession ou de l'a.o.t., ainsi que les principales obligations du titulaire : _____ k) Surface sur laquelle est assise la concession ou l'autorisation : - Commune de _____ : m ² _____ Commune de _____ : m ² _____ Commune de _____ : m ² _____ Ensemble : m ² _____ l) Longueur totale des voies ferrées banales (voies de quai) installées sur le territoire de la concession : _____ m	CADRES 2, 3, 4. Ne concevez pas ce type de questionnaire. CADRE 5 PERSONNEL rémunéré à la date du 16 Septembre 1963 suivant la fonction et la qualification. <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="3">Fonction ou service (1)</th> <th colspan="5">Effectifs suivant qualification</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">Diri- geants et cadres</th> <th rowspan="2">Pers. de maîtrise, technic. et assim.</th> <th colspan="2">Personnel d'exécution</th> <th rowspan="2">Ensemble</th> </tr> <tr> <th>Employés M</th> <th>Ouvriers F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>a) Services généraux et de direction (direction administrative, technique, commerciale, comptabilité, statistiques, courrier, contentieux, domaines, etc...)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>b) Service d'études techniques, bureau d'étude</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>c) Service de police et de navigation (épave, radars, ...)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>d) Service des dragages</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>e) Service de l'atelier</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>f) Service des ouvrages d'accostage et des ouvrages mobiles</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>g) Service des engins de manutention et de transbordement</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>h) Service des chaussées, terre-pleins et bâtiments</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>i) Service des hangars, magasins et gares maritimes</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>j) Service des formes de radoub</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>k) Services divers (sécurité, signalisation fluviale ou maritime, remorquage, lanouage, batelage, pilotage, etc) (2)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>(1) Sur les ports où un agent exerce plusieurs fonctions, ne retenir que la fonction principale. (2) Les établissements interrogés pourront indiquer les services divers les plus importants l) _____ Personnel total au 1er Janvier 1963 m) _____ Personnel total au 1er Janvier 1962</p> <p>NOTA : Ne pas oublier de comprendre dans chacune des catégories de personnel les personnes en congé annuel, en congé de maladie ou de maternité. Exclure les travailleurs effectuant leur service militaire.</p>	Fonction ou service (1)	Effectifs suivant qualification					Diri- geants et cadres	Pers. de maîtrise, technic. et assim.	Personnel d'exécution		Ensemble	Employés M	Ouvriers F	a) Services généraux et de direction (direction administrative, technique, commerciale, comptabilité, statistiques, courrier, contentieux, domaines, etc...)						b) Service d'études techniques, bureau d'étude						c) Service de police et de navigation (épave, radars, ...)						d) Service des dragages						e) Service de l'atelier						f) Service des ouvrages d'accostage et des ouvrages mobiles						g) Service des engins de manutention et de transbordement						h) Service des chaussées, terre-pleins et bâtiments						i) Service des hangars, magasins et gares maritimes						j) Service des formes de radoub						k) Services divers (sécurité, signalisation fluviale ou maritime, remorquage, lanouage, batelage, pilotage, etc) (2)						
Fonction ou service (1)	Effectifs suivant qualification																																																																																
	Diri- geants et cadres		Pers. de maîtrise, technic. et assim.	Personnel d'exécution		Ensemble																																																																											
		Employés M		Ouvriers F																																																																													
a) Services généraux et de direction (direction administrative, technique, commerciale, comptabilité, statistiques, courrier, contentieux, domaines, etc...)																																																																																	
b) Service d'études techniques, bureau d'étude																																																																																	
c) Service de police et de navigation (épave, radars, ...)																																																																																	
d) Service des dragages																																																																																	
e) Service de l'atelier																																																																																	
f) Service des ouvrages d'accostage et des ouvrages mobiles																																																																																	
g) Service des engins de manutention et de transbordement																																																																																	
h) Service des chaussées, terre-pleins et bâtiments																																																																																	
i) Service des hangars, magasins et gares maritimes																																																																																	
j) Service des formes de radoub																																																																																	
k) Services divers (sécurité, signalisation fluviale ou maritime, remorquage, lanouage, batelage, pilotage, etc) (2)																																																																																	
CADRE 6 FRAIS DE PERSONNEL EN 1962 Rémunérations versées en 1962 (métropole seulement); y compris le cas échéant les rémunérations du personnel intermittent.	CADRE 7 Voir ci-contre.																																																																																
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Ouvriers et maîtrise</th> <th>Employés Techniciens et cadres</th> <th>Ensemble</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1 - Salaires, traitements, rémunérations soumis au versement forfaitaire</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> 1 bis - dont : salaires des dockers permanents</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> 1 ter - dont : salaires des dockers intermittents</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td> 1 quater - dont : salaires des autres ouvriers intermittents</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2 - Eléments de rémunération non soumis au versement forfaitaire</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3 - Charges sociales obligatoires</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4 - Charges sociales non obligatoires</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5 - Total 1 + 2 (salaires)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6 - Total 1 + 2 + 3 + 4 (salaires et charges)</td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <p>NOTES : (2) Comprendre ici par exemple les indemnités diverses pour frais d'emploi ou frais professionnels, les sommes versées au titre de l'association ou de l'intéressement des travailleurs, ainsi que l'évaluation des avantages en nature éventuels qui ne seraient pas soumis au versement forfaitaire. (3) Versement forfaitaire sur les salaires, taxe d'apprentissage, contribution patronale aux assurances sociales, aux accidents du travail, aux allocations familiales; charge de 1 % à fonds perdu; toutes prestations imposées par les conventions collectives. (4) Par exemple primes d'assurance-vie collective souscrite au profit des salariés, versements faits à une mutuelle du personnel, sommes versées au comité d'entreprise, charges correspondant aux services médicaux du travail, aux services sociaux (continues, coopératives, crèches, colonies de vacances...), ne pas comprendre les investissements sociaux, qui doivent figurer dans le cadre 12.</p>		Ouvriers et maîtrise	Employés Techniciens et cadres	Ensemble	1 - Salaires, traitements, rémunérations soumis au versement forfaitaire				1 bis - dont : salaires des dockers permanents				1 ter - dont : salaires des dockers intermittents				1 quater - dont : salaires des autres ouvriers intermittents				2 - Eléments de rémunération non soumis au versement forfaitaire				3 - Charges sociales obligatoires				4 - Charges sociales non obligatoires				5 - Total 1 + 2 (salaires)				6 - Total 1 + 2 + 3 + 4 (salaires et charges)				CADRE 8 Ne concerne pas ce type de questionnaire. CADRE 9 CONSOMMATION D'ENERGIE ET D'EAU EN 1962 <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Combustible ou source d'énergie</th> <th rowspan="2">Unité</th> <th colspan="2">Consommation pour</th> </tr> <tr> <th>Force motrice</th> <th>Chauff., écl., divers</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1 - Houille et ses dérivés : coke, briquettes, etc...</td><td>t.</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2 - Fuel lourd</td><td>t.</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3 - Fuel léger et domestique</td><td>hl.</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4 - Gas-oil, diesel-oil</td><td>hl.</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5 - Essence et supercarburant</td><td>hl.</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6 - Electricité achetée à EDF.</td><td>kWh</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7 - (le cas échéant) Electricité produite</td><td>kWh</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8 - Eau douce (usages domestique et industriel)</td><td>m³</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>			Combustible ou source d'énergie	Unité	Consommation pour		Force motrice	Chauff., écl., divers	1 - Houille et ses dérivés : coke, briquettes, etc...	t.			2 - Fuel lourd	t.			3 - Fuel léger et domestique	hl.			4 - Gas-oil, diesel-oil	hl.			5 - Essence et supercarburant	hl.			6 - Electricité achetée à EDF.	kWh			7 - (le cas échéant) Electricité produite	kWh			8 - Eau douce (usages domestique et industriel)	m ³		
	Ouvriers et maîtrise	Employés Techniciens et cadres	Ensemble																																																																														
1 - Salaires, traitements, rémunérations soumis au versement forfaitaire																																																																																	
1 bis - dont : salaires des dockers permanents																																																																																	
1 ter - dont : salaires des dockers intermittents																																																																																	
1 quater - dont : salaires des autres ouvriers intermittents																																																																																	
2 - Eléments de rémunération non soumis au versement forfaitaire																																																																																	
3 - Charges sociales obligatoires																																																																																	
4 - Charges sociales non obligatoires																																																																																	
5 - Total 1 + 2 (salaires)																																																																																	
6 - Total 1 + 2 + 3 + 4 (salaires et charges)																																																																																	
Combustible ou source d'énergie	Unité	Consommation pour																																																																															
		Force motrice	Chauff., écl., divers																																																																														
1 - Houille et ses dérivés : coke, briquettes, etc...	t.																																																																																
2 - Fuel lourd	t.																																																																																
3 - Fuel léger et domestique	hl.																																																																																
4 - Gas-oil, diesel-oil	hl.																																																																																
5 - Essence et supercarburant	hl.																																																																																
6 - Electricité achetée à EDF.	kWh																																																																																
7 - (le cas échéant) Electricité produite	kWh																																																																																
8 - Eau douce (usages domestique et industriel)	m ³																																																																																

CADRE 7 OUTILLAGE DE MANUTENTION au 16 Septembre 1963									
Nature de l'outillage	Capacité maxima de magasinage (m ³ ou t.)	Débits (m ³ ou t./h.)				Nature de l'outillage	Nombre d'engins utilisés		«Capacités» totales des engins utilisés
		côté terre		côté eau			en pleine propriété	reçus en location ou concession	
		Ch. Fer	Route	Nav.	Barx				
A - Installations spécialisées									
- Entrepôts frigorifiques	1					C - Engins flottants			
- Entreposage et manutention spécialisés (bonanes et primeurs/autres)	2					- Pontons - môtures	19		t.
- Entreposage et manutention en vrac	3					- Grues flottantes	20		t.
solides { charbons	4					- Élévateurs flottants	21		t/h.
{ minerais	5					- Mahonnes et chalands	22		m ³
{ ciments et pondéreux	6					- Remorqueurs et vedettes	23		cv
{ sucres	7					D - Engins mobiles terrestres et matériel			
{ céréales et oléagineux	8					I) Grues sur voie ferrée	24		t.
{ autres solides vrac	9					Grues automobiles de 0 à 5 t.	25		t.
liquides { produits pétroliers	10					Grues automobiles de 5 à 10 t.	26		t.
{ liq. alimentaires et boissons	11					Grues automobiles de plus de 10 t.	27		t.
{ autres liquides vrac	12					Tracteurs à wagons	28		cv
gaz { méthane et butane	13					Tracteurs de manutention	29		cv
{ autres	14					Remorques de manutention	30		m ³
B - Installations fixes banales						Chariots automoteurs porteurs	31		t.
- Terre-pleins d'entreposage	15	m ²				Chariots élévateurs à plate-forme	32		t.
- Parcs à bestiaux	16	m ²				Chariots élévateurs à fourche 0 à 3 t.	33		t.
- Hangars	17	m ²				Chariots élévateurs à fourche plus de 3 t.	34		t.
- Magasins	18	m ²				Chauffeurs, chargeurs, pelleyeurs	35		m ³
- Marchés couverts	18 bis	m ²				Transporteurs mobiles, fourmies et sauteuses	36		t/h.
						II) Palettes de manutention	37		m ²
						Containers	38		m ²
						Codes	39		m ³
						Citermes amovibles	40		m ³

CADRE 10 MOYENS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION	
L'exploitation comprend-elle un atelier de réparation (ou plusieurs) avec personnel permanent utilisé pour l'entretien et la réparation...	
- du matériel flottant	<input type="checkbox"/>
- des engins de travaux publics (dragues, etc)	<input type="checkbox"/>
- des outillages de servitude	<input type="checkbox"/>
- du matériel terrestre de levage et de manutention	<input type="checkbox"/>
- des matériels et installations autres que les précédents ?	<input type="checkbox"/>
Si oui, nombre de personnes habituellement employées dans cet (ou ces) atelier (s) _____	
Avez-vous déjà reçu, lors du recensement de l'Industrie en 1963, un questionnaire pour cet (ces) atelier (s) ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

CADRES 11 et 13 Ne concèment pas ce type de questionnaire	
---	--

CADRE 12 DEPENSES EN CAPITAL ET CESSIONS DE BIENS D'EQUIPEMENT					
Equipements achetés ou réalisés, dépenses passées aux immobilisations au cours du dernier exercice clos en 1962, y compris les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations; taxes déductibles déduites, amortissements non déduits.					
	Sommes versées aux fonds de concours	Dépenses faites directement		Sommes versées aux fonds de concours	Dépenses faites directement
I - Dépenses en capital			f - Dépenses en capital (équivalentes à (d) pour les années précédentes :		
a - Achat de terrains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	f ₁ - en 1961	<input type="text"/>	<input type="text"/>
b - Autres dépenses d'infrastructure (déblaiement, remise en état, en construction, amélioration, renouvellement)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	f ₂ - en 1960	<input type="text"/>	<input type="text"/>
c - Dépenses de superstructure (outillages fixes et mobiles)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	II - Investissements sociaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>
c ₁ - dont : matériel d'occasion	<input type="text"/>	<input type="text"/>	(logements destinés au personnel, cantines, etc...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
c ₂ - dont : matériel roulant (neuf ou occasion)	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
d - Total (a + b + c)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	III - Cessions de biens d'équipement		
e - dont : travaux effectués par l'exploitant ou le titulaire pour lui-même (travaux en régie)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	g - Terrains	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			h - Autres infrastructures	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			i - Superstructures	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			j - Total des cessions (g + h + i)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
					Sommes reçues en 1962

CADRE 14 COMPTE D'EXPLOITATION	
Date de clôture de l'exercice : _____ 1962	Durée de l'exercice : _____ mois
A - PRODUITS toutes taxes comprises	B - CHARGES toutes taxes comprises *
1 - Prestations de service et exploitation de l'outillage	1 - Salaires, traitements et charges annexes (reporter ici le total (6) du cadre 6, si l'exercice comptable coïncide avec l'année civile)
1 bis - dont : pour manutentions	2 - Dépenses d'entretien et de réparation payées à l'extérieur
2 - Loyers commerciaux (avitailleurs en fuel et eau)	3 - Achats de biens
3 - Autres loyers commerciaux p. occupation du sol (bureaux, hôtellerie)	30 - dont : électricité (tous usages)
4 - Droits, taxes, péages perçus pour le compte du déclarant	31 - dont : carburants de toute nature
5 - Subventions d'exploitation	32 - dont : autres biens (fournitures, matériaux)
dont : reçues ...	4 - Achats de services (transport, loyers, P et T) et frais généraux : frais de déplacement, etc...
- de l'Etat	40 - dont : achats de transports
- du département	5 - (Eventuellement) Redevances annuelles versées par l'exploitant ou titulaire de la concession ou de l'AOT
- de la commune	6 - Annuités d'emprunt et frais financiers
6 - Produits financiers (revenus du portefeuille, intérêt des prêts, etc...)	7 - Impôts d'Etat et locaux (à l'exclusion des 5% sur les salaires et de la taxe d'apprentissage) : patente, droits d'enregistrement, etc...
7 - Autres recettes	8 - Total des charges (1 à 7)
8 - Total des produits (1 à 7)	

NOTES :

A (4) : C'est-à-dire abstraction faite de sommes versées pour le compte de l'Etat ou d'autres collectivités (ex. : droits de douane).

* Charges nettes des rabais ou réductions obtenus des fournisseurs, ainsi que des escomptes de règlement.